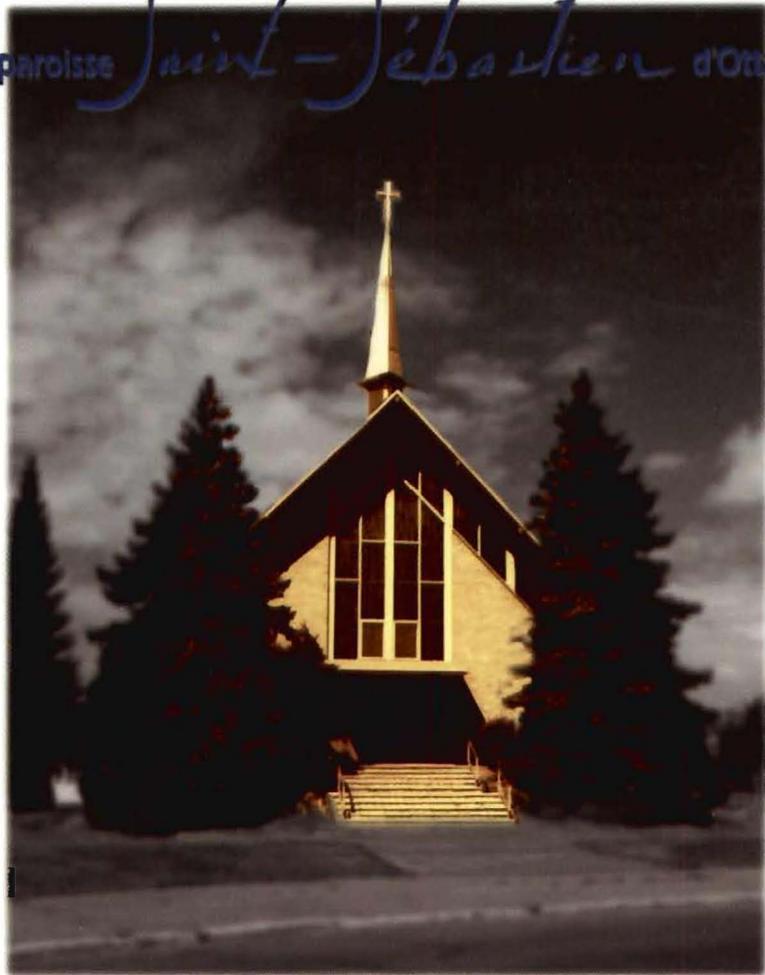


La paroisse *Saint-Sébastien* d'Ottawa



Pierre Allard, mariste

Don de Denise Viau

21-5-1998

S.F.O.H.G.
régionale Ottawa-Carleton

LA PAROISSE
SAINT-SÉBASTIEN D'OTTAWA

PIERRE ALLARD, MARISTE

Ce volume est dédié
à **Monsieur l'abbé Raoul Dumoulin**
curé fondateur de la paroisse en reconnaissance
pour ses trente années de dévouement
ainsi qu'aux généreux paroissiens
et paroissiennes qui l'ont
appuyé de toutes
leurs forces.
Merci !



Nous tenons aussi à remercier vivement les premiers syndics: Messieurs Cyrille Goulet, Grégoire Farrell et Henri Moncion, ils ont accompli une tâche énorme lors des années cruciales du début de la paroisse.

Nous voudrions en outre souligner la générosité de M. Paul Desmarais, photographe. Il nous a donné presque toutes les photographies que nous retrouvons dans le présent volume.



« Gloire à celui qui a le pouvoir de réaliser en vous par sa puissance Infiniment plus que nous ne pouvons demander ou même Imaginer, gloire à lui dans l'Église et dans le Christ Jésus pour toutes les générations dans les siècles des siècles. »

Épître de saint Paul aux Éphésiens, 3, 20-21

INTRODUCTION

Cette citation de la lettre aux Éphésiens nous place d'entrée de jeu dans l'esprit de la fête que nous voulons célébrer, à savoir le quarantième anniversaire de la paroisse Saint-Sébastien d'Ottawa. En effet, notre célébration veut en premier lieu rendre grâce à Dieu d'avoir été présent à cette cellule de l'Église de Dieu qui est à Ottawa pendant ces quarante dernières années. De façon concrète, c'est sous la forme paroissiale que, depuis des siècles déjà, les Églises locales ou diocèses proposent aux chrétiens et aux chrétiennes de faire Église. La paroisse, on ne saurait jamais trop le dire, occupe une place centrale dans l'Église locale, comme centre de la très grande partie des activités ecclésiales et cela pour la majorité des gens.

Mais ce n'est pourtant pas tout, il importe aussi de remercier le Seigneur pour toutes les personnes, grandes ou petites, jeunes ou moins jeunes, riches ou pauvres, qui se sont dépensées parfois corps et âme pour l'établissement du Peuple de Dieu sous la forme de la famille paroissiale d'ici.

Célébrer un anniversaire c'est encore jeter un regard en arrière, sur notre existence passée, afin de nous permettre de mieux comprendre nos racines et ainsi être en mesure de vivre de plus en plus intensément le présent. Ce n'est en fait qu'en vivant à plein l'aujourd'hui de Dieu que nous pouvons faire face à l'avenir avec la confiance la plus absolue en Celui qui ne cesse d'être présent à nos vies.

Bien sûr, la célébration d'un anniversaire de paroisse nous fait penser à l'Église. Souvent l'une des premières images qui se présente à nous, lorsque nous nous référons à la notion d'Église, est celle de l'édifice construit par nos devanciers dans la foi. Il est bien certain que nos églises de bois, de briques, de pierres ou de béton sont autant d'endroits privilégiés de rencontre pour les enfants de Dieu que nous sommes, mais nous ne devons pas oublier que l'Église est d'abord et avant tout le Peuple de Dieu, c'est-à-dire chacune et chacun de nous qui avons été marqués à jamais lors de notre baptême du signe du Dieu Père, Fils et Esprit Saint.

Tout comme une personne humaine ne se réalise pas en un jour mais ne cesse de se développer tout au long de sa vie, ainsi en est-il de la communauté paroissiale, son être profond se doit d'être toujours en croissance, en devenir, face à Dieu. De plus en plus dans l'Église nous sommes appelés à vivre la 'dynamique du provisoire', cela nous amène à une plus grande modestie et humilité peut-être que par le passé, tout en suscitant en nous plus d'audace et d'espérance dans notre façon de vivre notre foi dans le monde d'aujourd'hui.

Notre paroisse donc est ce groupe des gens de ce coin de la ville d'Ottawa et des alentours qui se rassemblent régulièrement pour adorer et prier Dieu, pour se soutenir mutuellement dans la foi, l'espérance et la charité autour de leur curé ou pasteur. N'oublions pas non plus que notre communauté ou assemblée de fidèles ne doit pas se limiter à nos rassemblements du dimanche, mais elle doit se poursuivre tous les jours dans notre vie concrète.

Si nous venons participer à l'eucharistie dominicale qui, selon l'ancien usage liturgique commence le samedi soir après 16 heures, ce n'est pas d'abord et avant tout parce que nous en sentons un vif besoin ou une envie passagère, ou encore parce nous apprécions le curé, mais bien parce que le Seigneur nous y convoque, que l'Esprit nous y rassemble et que Dieu notre Père a fait de nous les disciples de son Fils Jésus. Cette convocation divine, de semaine en semaine, voilà ce qui permet au peuple de Dieu d'être visible et constitué. Il ne faut jamais perdre de vue que la vie chrétienne et la sainteté ne peuvent pas être le fruit de l'individualisme. La communauté chrétienne paroissiale peut en vérité être qualifiée de 'sacrement fraternel', pour nous aider à entrer toujours plus avant dans la communion des saints, c'est-à-dire dans ce lien qui lie les fidèles de tous les âges entre eux et avec Dieu. C'est cela vivre en Église, c'est entrer dans le grand mystère de sanctification apporté par le Christ. En vue de préparer l'avènement du royaume de Dieu, ayons donc le courage de regarder le présent bien en face afin d'avoir davantage d'audace pour imaginer et affronter l'avenir.

Chaque jour que Dieu nous donne doit être une occasion renouvelée de manifester notre amour de Dieu dans nos efforts, des plus humbles aux plus éclatants, pour aider et pour rendre service à nos sœurs et à nos frères humains, peu importe leur race ou leur langue, leurs qualités ou leurs défauts. N'est-ce pas l'explication donnée de ces deux préceptes de la charité par saint Augustin dans son *Homélie sur l'Évangile de Jean* ? Il affirme très nettement ceci « Rappelez-vous avec moi quels sont ces deux préceptes. Car ils doivent être bien connus, et ne pas venir seulement à notre esprit de temps en temps, quand nous nous en souvenons; ils ne doivent jamais s'effacer de vos cœurs. Songez toujours qu'il faut absolument aimer Dieu et le prochain ».

Les évêques et les pères du deuxième concile du Vatican ont parlé des paroisses de belle façon. Pour eux, les paroisses sont les plus importantes assemblées de fidèles organisées sous un pasteur, le curé, qui tient la place de l'évêque. Ces paroisses

représentent d'une certaine manière l'Église visible dans l'univers là où elles sont (voir: *La sainte liturgie*, n° 42). Conscients de notre rôle, aidés par les prières de Marie, mère de Dieu, mère de l'Église et notre mère, continuons d'aller toujours de l'avant pour que le Peuple de Dieu ne cesse de grandir dans notre coin du diocèse d'Ottawa. Laissons donc de plus en plus à l'Esprit de Jésus la liberté d'agir en nous et par nous, alors comme saint Paul l'affirme si bien, il pourra réaliser en nous de bien grandes choses!

Pierre Allard, mariste, curé.

*Tout vient à point
à qui sait attendre.*

LE TERRITOIRE D'OVERBROOK

Comme dans la forte majorité des grandes villes du pays, Ottawa se subdivise en plusieurs quartiers. Une partie du territoire situé à l'est de la rivière Rideau porte le nom d'Overbrook. Il fut rattaché pendant un certain temps, au niveau ecclésiastique, à la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville —Gloucester— paroisse datant des années 1870. Mais à mesure que le peuplement de ce coin de la ville progresse, les gens se mettent à demander avec de plus en plus d'insistance l'établissement d'une 'mission' ou 'desserte', si on ne peut carrément leur accorder une nouvelle paroisse proprement dite.

Une desserte

Leur persévérance porte des fruits et, en 1930, les catholiques d'Overbrook obtiennent enfin ce qu'ils implorent avec insistance et souhaitent de tous leurs vœux depuis longtemps. Dorénavant ces gens n'auront plus à se rendre à Cyrville ou ailleurs pour rendre grâce à Dieu le dimanche, jour du Seigneur (voir: Hector Legros, prêtre et Sœur Paul-Émile, s.g.c., *Le diocèse d'Ottawa*, Ottawa, Imprimerie 'Le Droit', 1949, p. 274; dorénavant cité: *Le diocèse d'Ottawa*). Cette année-là, on juge que l'augmentation de la population locale justifie enfin l'ouverture d'une 'desserte', ou lieu temporaire de culte, première étape vers une paroisse en bonne et due forme.

C'est ainsi que le culte divin est d'abord célébré «au sous-sol de l'école Ste-Jeanne d'Arc»(voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 480). Les gens ont une vraie dette de reconnaissance envers S. E. Mgr Joseph-Guillaume Forbes, le digne archevêque, qui donne le feu vert à l'ouverture d'un lieu de culte dans cette partie de sa ville épiscopale.

Comme la population de ce coin de la ville d'Ottawa ne cesse de croître, ce lieu provisoire de culte devient peu à peu beaucoup trop restreint. Il importe donc qu'une décision soit bientôt prise en haut lieu. Pourront-ils oui ou non construire un sous-sol sur lequel ils pourront éventuellement ériger une église paroissiale ? C'est ainsi que le Jour de Noël 1942, on ouvre aux fidèles, selon l'expression consacrée de l'époque, les portes de ce sous-sol pour la première célébration eucharistique (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 480). La joie envahit le cœur de la population locale.

Notre-Dame-de-la-Présentation

La patience, dans son sens chrétien, n'est pas seulement considérée comme l'attente du moment convenable pour la réalisation d'un projet, mais elle est employée dans le sens d'espérance. C'est donc dans cet esprit que les gens d'Overbrook doivent encore patienter jusqu'en 1947 pour que la 'mission' commencée en 1930 devienne officiellement paroisse. Cette nouvelle paroisse, on ne peut trop s'en surprendre, détachée de celle de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville, se doit presque d'être dédiée à Marie. De fait, 'Notre-Dame-de-la-Présentation' est choisie comme patronne de la nouvelle communauté de fidèles et de leur lieu de culte. Bien plus, l'ancien curé de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville, Monsieur l'abbé Léon Dubeau reçoit sa nomination de Mgr Vachon (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 64) et en devient le premier curé (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 480). Le choix de la patronne de la nouvelle paroisse ne surprend personne pour qui connaît l'amour profond et l'attachement sincère de S.E. Mgr Alexandre Vachon pour la sainte Vierge.

La vie continue, les familles augmentent et la population locale avec elle. Voilà que l'histoire recommence de plus belle.

C'est maintenant au tour de paroissiennes et de paroissiens des deux paroisses dont nous avons parlé plus haut de rêver à une nouvelle circonscription religieuse plus proche de leurs demeures. Le rêve peut pourtant devenir réalité, malgré l'importante étape qui va du rêve à sa réalisation concrète, ou comme on dit souvent «il y a loin de la coupe aux lèvres ».

Souhait d'une paroisse

La patience est sans contredit un élément essentiel dans la poursuite d'un objectif, si l'on veut parvenir à ses fins. Selon un écrit anonyme, «À plusieurs reprises un très grand nombre de catholiques de ce secteur de la ville d'Ottawa depuis quatre ans exprimaient le désir d'obtenir l'érection canonique d'une paroisse»(Voir: *Campagne de souscription*, 1959).

Nous n'avons trouvé aucun autre document sur le sujet, à l'exception d'une requête ou pétition formelle, en date du 22 juillet 1958, adressée à l'archevêque d'Ottawa, Monseigneur Marie-Joseph Lemieux, dominicain. Sa lecture, au moins partielle, dans son style à la fois simple et concret, en vaut la peine.

«Excellence Révérendissime:

Le soussigné vous présente respectueusement la requête ci-jointe, signée par pères et mères de famille demandant l'érection d'une paroisse à la périphérie de l'école Saint-Paul, rue Donald à Overbrook.

Ces catholiques appartiennent présentement à la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville ainsi qu'à la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation d'Overbrook et demeurent dans inq projets d'habitation ... »

oici donc un résumé de cette pétition:

1- 579 signatures de papas, de mamans et de jeunes gens qui travaillent.

12 LA PAROISSE SAINT-SÉBASTIEN D'OTTAWA

2- 63 noms de personnes absentes de leur demeure lors de la sollicitation.

Ceci représente 305 familles.

De plus nous ajoutons:

1- Un nombre indéterminé de catholiques français, anglais ou autre qu'il nous fut impossible d'identifier.

2- Un nombre assez imposant de jeunes gens qui fréquentent les couvents, collèges ou universités.

3- Les 650 élèves de l'école Saint-Paul.

Les raisons qui motivent cette demande sont les suivantes:

1- La distance moyenne entre nos demeures et les églises respectives étant environ un mille et demi, il est assez difficile pour un bon nombre d'assister à la messe le dimanche.

a) En été quand il pleut ou en hiver quand c'est très froid;

b) À cause des jeunes enfants qu'il faut garder, dans plusieurs cas les «papas et mamans sont obligés de se séparer afin d'assister à la messe il arrive souvent qu'un des deux ne réussisse pas à partir.

2- Les enfants n'ont que la messe le dimanche et grandissent avec l'idée que c'est là toute la religion. Il leur faudrait la messe, confession et communion plus fréquentes autrement ils se perdront.

3- Au temps de première communion et de confirmation, les enfants se voient divisés en deux groupes, c'est-à-dire dans leur paroisse respective, ce qui est très ennuyant autant pour les élèves que pour les autorités scolaires.

Veillez agréer, Excellence Révérendissime, l'expressio de notre filial attachement et de notre indéfectible soumissio!

Les signataires de la pétition,

par *Marcel Quirouette*, 400 Donald, Ottawa 2, Ont. »

Si nous venons participer à l'eucharistie dominicale qui, selon l'ancien usage liturgique commence le samedi soir après 16 heures, ce n'est pas d'abord et avant tout parce que nous en sentons un vif besoin ou une envie passagère, ou encore parce nous apprécions le curé, mais bien parce que le Seigneur nous y convoque, que l'Esprit nous y rassemble et que Dieu notre Père a fait de nous les disciples de son Fils Jésus. Cette convocation divine, de semaine en semaine, voilà ce qui permet au peuple de Dieu d'être visible et constitué. Il ne faut jamais perdre de vue que la vie chrétienne et la sainteté ne peuvent pas être le fruit de l'individualisme. La communauté chrétienne paroissiale peut en vérité être qualifiée de 'sacrement fraternel', pour nous aider à entrer toujours plus avant dans la communion des saints, c'est-à-dire dans ce lien qui lie les fidèles de tous les âges entre eux et avec Dieu. C'est cela vivre en Église, c'est entrer dans le grand mystère de sanctification apporté par le Christ. En vue de préparer l'avènement du royaume de Dieu, ayons donc le courage de regarder le présent bien en face afin d'avoir davantage d'audace pour imaginer et affronter l'avenir.

Chaque jour que Dieu nous donne doit être une occasion renouvelée de manifester notre amour de Dieu dans nos efforts, des plus humbles aux plus éclatants, pour aider et pour rendre service à nos sœurs et à nos frères humains, peu importe leur race ou leur langue, leurs qualités ou leurs défauts. N'est-ce pas l'explication donnée de ces deux préceptes de la charité par saint Augustin dans son *Homélie sur l'Évangile de Jean* ? Il affirme très nettement ceci « Rappelez-vous avec moi quels sont ces deux préceptes. Car ils doivent être bien connus, et ne pas venir seulement à notre esprit de temps en temps, quand nous nous en souvenons; ils ne doivent jamais s'effacer de vos cœurs. Songez toujours qu'il faut absolument aimer Dieu et le prochain ».

Les évêques et les pères du deuxième concile du Vatican ont parlé des paroisses de belle façon. Pour eux, les paroisses sont les plus importantes assemblées de fidèles organisées sous un pasteur, le curé, qui tient la place de l'évêque. Ces paroisses

représentent d'une certaine manière l'Église visible dans l'univers là où elles sont (voir: *La sainte liturgie*, n° 42). Conscients de notre rôle, aidés par les prières de Marie, mère de Dieu, mère de l'Église et notre mère, continuons d'aller toujours de l'avant pour que le Peuple de Dieu ne cesse de grandir dans notre coin du diocèse d'Ottawa. Laissons donc de plus en plus à l'Esprit de Jésus la liberté d'agir en nous et par nous, alors comme saint Paul l'affirme si bien, il pourra réaliser en nous de bien grandes choses!

Pierre Allard, mariste, curé.

*Tout vient à point
à qui sait attendre.*

LE TERRITOIRE D'OVERBROOK

Comme dans la forte majorité des grandes villes du pays, Ottawa se subdivise en plusieurs quartiers. Une partie du territoire situé à l'est de la rivière Rideau porte le nom d'Overbrook. Il fut rattaché pendant un certain temps, au niveau ecclésiastique, à la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville — Gloucester — paroisse datant des années 1870. Mais à mesure que le peuplement de ce coin de la ville progresse, les gens se mettent à demander avec de plus en plus d'insistance l'établissement d'une 'mission' ou 'desserte', si on ne peut carrément leur accorder une nouvelle paroisse proprement dite.

Une desserte

Leur persévérance porte des fruits et, en 1930, les catholiques d'Overbrook obtiennent enfin ce qu'ils imploront avec insistance et souhaitent de tous leurs vœux depuis longtemps. Dorénavant ces gens n'auront plus à se rendre à Cyrville ou ailleurs pour rendre grâce à Dieu le dimanche, jour du Seigneur (voir: Hector Legros, prêtre et Sœur Paul-Émile, s.g.c., *Le diocèse d'Ottawa*, Ottawa, Imprimerie 'Le Droit', 1949, p. 274; dorénavant cité: *Le diocèse d'Ottawa*). Cette année-là, on juge que l'augmentation de la population locale justifie enfin l'ouverture d'une 'desserte', ou lieu temporaire de culte, première étape vers une paroisse en bonne et due forme.

C'est ainsi que le culte divin est d'abord célébré «au sous-sol de l'école Ste-Jeanne d'Arc»(voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 480). Les gens ont une vraie dette de reconnaissance envers S. E. Mgr Joseph-Guillaume Forbes, le digne archevêque, qui donne le feu vert à l'ouverture d'un lieu de culte dans cette partie de sa ville épiscopale.

Comme la population de ce coin de la ville d'Ottawa ne cesse de croître, ce lieu provisoire de culte devient peu à peu beaucoup trop restreint. Il importe donc qu'une décision soit bientôt prise en haut lieu. Pourront-ils oui ou non construire un sous-sol sur lequel ils pourront éventuellement ériger une église paroissiale ? C'est ainsi que le Jour de Noël 1942, on ouvre aux fidèles, selon l'expression consacrée de l'époque, les portes de ce sous-sol pour la première célébration eucharistique (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 480). La joie envahit le cœur de la population locale.

Notre-Dame-de-la-Présentation

La patience, dans son sens chrétien, n'est pas seulement considérée comme l'attente du moment convenable pour la réalisation d'un projet, mais elle est employée dans le sens d'espérance. C'est donc dans cet esprit que les gens d'Overbrook doivent encore patienter jusqu'en 1947 pour que la 'mission' commencée en 1930 devienne officiellement paroisse. Cette nouvelle paroisse, on ne peut trop s'en surprendre, détachée de celle de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville, se doit presque d'être dédiée à Marie. De fait, 'Notre-Dame-de-la-Présentation' est choisie comme patronne de la nouvelle communauté de fidèles et de leur lieu de culte. Bien plus, l'ancien curé de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville, Monsieur l'abbé Léon Dubeau reçoit sa nomination de Mgr Vachon (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 64) et en devient le premier curé (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 480). Le choix de la patronne de la nouvelle paroisse ne surprend personne pour qui connaît l'amour profond et l'attachement sincère de S.E. Mgr Alexandre Vachon pour la sainte Vierge.

La vie continue, les familles augmentent et la population locale avec elle. Voilà que l'histoire recommence de plus belle.

C'est maintenant au tour de paroissiennes et de paroissiens des deux paroisses dont nous avons parlé plus haut de rêver à une nouvelle circonscription religieuse plus proche de leurs demeures. Le rêve peut pourtant devenir réalité, malgré l'importante étape qui va du rêve à sa réalisation concrète, ou comme on dit souvent «il y a loin de la coupe aux lèvres».

Souhait d'une paroisse

La patience est sans contredit un élément essentiel dans la poursuite d'un objectif, si l'on veut parvenir à ses fins. Selon un écrit anonyme, «À plusieurs reprises un très grand nombre de catholiques de ce secteur de la ville d'Ottawa depuis quatre ans exprimaient le désir d'obtenir l'érection canonique d'une paroisse»(Voir: *Campagne de souscription*, 1959).

Nous n'avons trouvé aucun autre document sur le sujet, à l'exception d'une requête ou pétition formelle, en date du 22 juillet 1958, adressée à l'archevêque d'Ottawa, Monseigneur Marie-Joseph Lemieux, dominicain. Sa lecture, au moins partielle, dans son style à la fois simple et concret, en vaut la peine.

«Excellence Révérendissime:

Le soussigné vous présente respectueusement la requête ci-jointe, signée par pères et mères de famille demandant l'érection d'une paroisse à la périphérie de l'école Saint-Paul, rue Donald à Overbrook.

Ces catholiques appartiennent présentement à la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville ainsi qu'à la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation d'Overbrook et demeurent dans cinq projets d'habitation ... »

Voici donc un résumé de cette pétition:

1- 579 signatures de papas, de mamans et de jeunes gens qui travaillent.

2- 63 noms de personnes absentes de leur demeure lors de la sollicitation.

Ceci représente 305 familles.

De plus nous ajoutons:

1- Un nombre indéterminé de catholiques français, anglais ou autre qu'il nous fut impossible d'identifier.

2- Un nombre assez imposant de jeunes gens qui fréquentent les couvents, collèges ou universités.

3- Les 650 élèves de l'école Saint-Paul.

Les raisons qui motivent cette demande sont les suivantes:

1- La distance moyenne entre nos demeures et les églises respectives étant environ un mille et demi, il est assez difficile pour un bon nombre d'assister à la messe le dimanche.

a) En été quand il pleut ou en hiver quand c'est très froid;

b) À cause des jeunes enfants qu'il faut garder, dans plusieurs cas les «papas et mamans sont obligés de se séparer afin d'assister à la messe il arrive souvent qu'un des deux ne réussisse pas à partir.

2- Les enfants n'ont que la messe le dimanche et grandissent avec l'idée que c'est là toute la religion. Il leur faudrait la messe, confession et communion plus fréquentes autrement ils se perdront.

3- Au temps de première communion et de confirmation, les enfants se voient divisés en deux groupes, c'est-à-dire dans leur paroisse respective, ce qui est très ennuyant autant pour les élèves que pour les autorités scolaires.

Veuillez agréer, Excellence Révérendissime, l'expression de notre filial attachement et de notre indéfectible soumission.

Les signataires de la pétition,

par *Marcel Quirouette*, 400 Donald, Ottawa 2, Ont. »

Et nous pouvons encore lire à la page trois de la même demande, juste avant la liste des signataires, les paragraphes suivants:

«Les catholiques du Bon-Logis et des autres projets d'habitations des rues avoisinantes avaient appris avec plaisir en juin 1957 que l'église de Notre-Dame-de-la-Présentation serait rebâtie plus près de la rue Donald.

Nous, soussignés, demandons respectueusement de le faire le plus tôt possible ou au moins d'avoir une chapelle temporaire.

Quand il pleut ou en hiver il est très difficile pour un bon nombre d'aller à la messe n'ayant pas d'automobile. »

Les signatures viennent de personnes demeurant sur plusieurs rues de la paroisse souhaitée, à savoir Donald, Hardy, Sparksdale qui, à moins d'erreur, est maintenant Wolffdale, Alesther, Dunbrack, Glynn, Ève, Columbus, Beaudry, Brant, Lola, Mgr Lemieux, Lamarche, Charlebois, Fullerton, Spartan, Massey.

La patience de ces personnes apportera-t-elle la récompense tant attendue ? Ces gens obtiendront-ils enfin gain de cause ?

*Qui veut la fin
veut les moyens.*

LES DÉMARCHES RELIGIEUSES

S'il faut en croire les documents d'archives, les démarches des gens d'Overbrook donnent finalement des résultats bien concrets auprès des autorités religieuses du diocèse. S.E. Mgr Lemieux, en homme avisé, décide donc de consulter les deux curés directement concernés par cette demande de certains de leurs paroissiens et paroissiennes. Il s'agit de Messieurs les abbés Émile Méthot et Émile Vézina, respectivement curés de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville et de Notre-Dame-de-la-Présentation. Tous les deux manifestent non seulement leur accord à l'archevêque mais bien plus, comme nous le verrons plus loin, leur 'assentiment et encouragement'. Tout cela n'augure-t-il pas bien pour la suite des démarches ?

Il s'agit maintenant pour Mgr Lemieux d'aller encore plus loin, de faire un pas de plus et de présenter ce projet précis à son chapitre métropolitain. Telle est en effet la législation en vigueur avant le concile Vatican II. C'est ainsi que le 1^{er} avril 1959 les chanoines capitulaires expriment leur accord sur proposition de Mgr [John] O'Neil, appuyé par Mgr [Raymond] Limoges (voir: *Chapitre métropolitain d'Ottawa, 1923-1971*).

Une nouvelle paroisse

Grâce à cette approbation en bonne et due forme, l'archevêque procède alors, séance tenante, à l'érection canonique de

cette nouvelle paroisse. Une copie du décret authentique d'érection de celle-ci, en date du 9 juillet 1959, vaut la peine d'être présentée aux lecteurs et lectrices, pour mémoire de la chose. Dans son style bien particulier d'alors, le document en cause va nous apprendre bien des détails au sujet des démarches suivies, des limites géographiques de la paroisse, du saint patron choisi, de la nomination du premier pasteur et de l'obligation de proclamation du décret dans les deux paroisses dont Saint-Sébastien est détaché...

Décret d'érection

Nous donnons ici dans sa totalité, le décret porté par l'Archevêque d'Ottawa en date du neuf juillet de l'année du Seigneur mil neuf cent cinquante-neuf :

«Marie-Joseph Lemieux, o.p., par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique Archevêque d'Ottawa.

A tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que,

1. Vu le désir à Nous exprimé à plusieurs reprises par un très grand nombre de catholiques résidant dans la partie nord-ouest de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville, et dans la partie nord-est de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation d'Ottawa, lequel désir était d'obtenir l'érection canonique d'une paroisse:
2. Vu la nécessité pour le bien des âmes d'ériger une nouvelle paroisse dans ledit territoire;
3. Vu l'assentiment et l'encouragement donnés au projet d'une nouvelle paroisse par Monsieur l'abbé Émile Vézina, curé de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Présentation, et par Monsieur l'abbé Émile Méthot, curé de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville;
4. Vu le consentement de Notre Chapitre Métropolitain consulté à ce sujet, en une assemblée tenue le premier avril 1959;

Le Saint Nom de Dieu invoqué:

Pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, Nous avons érigé et Nous érigeons par les présentes, pour tous les catholiques, à l'exception de ceux qui appartiennent déjà à une paroisse nationale, en titre de cure et de paroisse territoriale, avec tous les droits d'une paroisse amovible, sous l'invocation de Saint-Sébastien, martyr, dont la fête se célèbre le vingt janvier, le territoire dont les limites sont comme suit:

Au nord: Une ligne passant au centre de l'avenue McArthur, à partir du prolongement nord de la ligne qui passe à l'arrière des lots qui sont situés sur le côté ouest de la rue Brant, et allant vers l'est, jusqu'au boulevard St-Laurent.

À l'est: Le boulevard St-Laurent, côtés est et ouest exclus, à partir de l'avenue McArthur jusqu'à la ligne qui sépare les lots neuf et dix du canton de Gloucester (Junction Gore). En conséquence, les deux côtés du boulevard St-Laurent demeurent dans le territoire de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville et le territoire à l'ouest du boulevard St-Laurent appartient à la nouvelle paroisse.

Au sud: La ligne qui sépare les lots neuf et dix du canton de Gloucester (Junction Gore), à partir du boulevard St-Laurent et, allant vers l'ouest, jusqu'au prolongement sud de la ligne qui passe au centre de la rue Lola.

À l'ouest: Une ligne passant au centre de la rue Lola et le prolongement sud de ladite ligne, à partir de l'aligne qui sépare les lots neuf et dix du canton de Gloucester (Junction Gore), et, allant vers le nord, jusqu'au côté nord de l'avenue Spartan, puis la ligne qui sépare les lots 107 et 108 sur le côté nord de l'avenue Spartan (actuellement cette dernière ligne passe entre les numéros 353 et 357 de l'avenue Spartan) et, allant vers le nord, jusqu'à la limite d'Eastview. Puis, vers l'est, ladite limite d'Eastview jusqu'à la ligne qui passe à l'arrière des lots qui sont situés sur le côté ouest de la rue Brant, puis, vers le nord, la dite

ligne qui passe à l'arrière desdits lots et le prolongement nord de cette dernière ligne jusqu'au centre de l'avenue McArthur.

Pour être, ladite cure et paroisse de Saint-Sébastien entièrement sous Notre juridiction spirituelle, à la charge pour les curés ou desservants qui y seront établis par Nous ou par Nos successeurs de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique établies dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres services de la religion aux fidèles de ladite paroisse, enjoignant à ceux-ci de payer les dîmes et oblations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse, et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

La dotation du bénéfice de cette nouvelle paroisse consiste dans les dîmes ou support, les oblations volontaires des fidèles et les droits d'étole déterminés par le tarif diocésain.

Cette nouvelle paroisse fait partie du vicariat forain numéro un.

Nous avons nommé et Nous nommons, par les présentes, curé amovible de cette nouvelle paroisse de Saint-Sébastien d'Ottawa Monsieur l'abbé Raoul Dumoulin, avec tous les droits et devoirs accordés et imposés aux curés par le *Code de droit canonique*, les constitutions synodales et les coutumes légales de notre diocèse, et Nous le dispensons de toute cérémonie d'installation. Cependant il doit faire sa profession de Foi et les serments requis par le *Code de droit canonique*.

Sera Notre présent décret lu et publié au prône de toutes les messes paroissiales de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville et de Notre-Dame-de-la-Présentation, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Ottawa, sous Notre seing et sceau et le contreseing de Notre Chancelier, le neuvième jour du mois de juillet de l'année mil neuf cent cinquante-neuf.

+ M.J. Lemieux, o.p.

Archevêque d'Ottawa

Par mandement de Monseigneur l'Archevêque,

J. Lebeau, chan[oine], Chancelier. »

Après avoir franchi cette étape essentielle, que l'on peut qualifier d'acte véritable de naissance, beaucoup d'autres encore restent à faire, nous en reparlerons un peu plus loin dans une autre section.

Les périodes de l'enfance et de l'adolescence sont le temps le plus propice pour apprendre à devenir pleinement humain.

LE CURÉ DE LA PAROISSE

Toute paroisse a besoin d'un pasteur communément appelé le curé. En communion étroite avec l'évêque du diocèse, le premier pasteur, lui-même en union avec le pape et les autres évêques, le curé célèbre chaque semaine, sinon chaque jour, l'Eucharistie. On le sait, le rôle de l'évêque en est un de serviteur et de garant de la communion catholique ouverte à tous les peuples et à toutes les personnes. De son côté, le rôle du prêtre chargé d'une paroisse consiste à manifester cette communion au niveau plus proche de gens particuliers vivants sur le territoire spécifique et beaucoup plus restreint dont il a dorénavant la responsabilité personnelle.

En présidant l'action de grâce qu'est l'Eucharistie, le curé — et les prêtres qui l'assistent — atteste que c'est le Christ lui-même qui est présent et qui rassemble les baptisés, c'est le Christ qui parle, qui se donne en nourriture, qui construit encore et toujours son Église. On ne dira jamais assez que «c'est l'assemblée eucharistique qui est le centre de la communauté chrétienne présidée par le prêtre»(voir: Vatican II, *Le ministère et la vie des prêtres*, n° 5; cité *Le ministère*).

Comme le rappelle encore le deuxième concile du Vatican, «les sacrements, ainsi que tous les ministères ecclésiastiques et les

tâches apostoliques, sont tous liés à l'Eucharistie et ordonnés à elle. Car la sainte Eucharistie contient tout le trésor spirituel de l'Église, c'est-à-dire le Christ lui-même, lui notre Pâque, lui le pain vivant, lui dont la chair, vivifiée par l'Esprit Saint et vivifiante, donne la vie aux hommes, les invitant et les conduisant à offrir, en union avec lui, leur propre vie, leur travail, toute la création»(voir: *Le ministère*, n° 5).

Nomination du curé

Le nom de M. l'abbé Raoul Dumoulin apparaît donc dans le décret d'érection de la nouvelle paroisse, dont nous avons déjà pris connaissance dans la section précédente. Bien sûr, Mgr Lemieux a pris soin auparavant de rencontrer l'abbé Dumoulin, il lui a même fait visiter le secteur en automobile afin qu'il puisse prendre une décision éclairée, et il s'est ensuite entendu avec lui pour l'y nommer.

La nomination est bel et bien datée du 10 juin 1959, mais elle ne peut effectivement prendre effet que plus tard. Cela ressort nettement du même décret qui rappelle que le nouveau curé doit d'abord faire la profession de foi d'usage ainsi que les serments requis par la législation ecclésiastique alors en vigueur (voir: *Code de droit canonique*, 1917, canon 1406, § 1, n° 7). S'il est dispensé de la cérémonie habituelle de l'installation, il lui reste malgré tout à prendre légitimement possession de la paroisse pour en devenir de fait le pasteur.

Les débuts

Le décret porté le vendredi ne peut possiblement parvenir aux paroisses impliquées avant le dimanche 12, et ce n'est donc que le 19 juillet 1959 lors des deux premières eucharisties célébrées dans la paroisse, et plus précisément dans l'école Saint-Paul, à 8 et à 10 heures que l'abbé Dumoulin prend officiellement possession de sa paroisse. Peu après, il s'empresse d'obtenir les services d'un vicaire dominical en la personne de M. l'abbé Laurent Tessier. Un peu plus tard, en vertu

d'un indult en date du 22 juillet 1959, il obtient la permission «de célébrer trois messes le dimanche par lui-même si nécessaire»(voir: *DG Chancellerie Indults*). La '*cura animarum*', c'est-à-dire le soin des âmes, comme on dit alors, oblige! Les besoins spirituels des paroissiens sont urgents et prioritaires.

Il convient au plus haut point qu'un pasteur demeure au milieu des personnes dont il a reçu la charge. Où réside donc le nouveau curé? Nous ne le savons pas de façon certaine en ce qui concerne les mois de juillet et d'août 1959, donc dans les toutes premières semaines. Cependant l'abbé Dumoulin n'est pas un homme à remettre à demain ce qu'il peut faire aujourd'hui. Le premier septembre 1959, il loue donc un appartement pour une période d'un an, au 444 1/2 de la rue Donald, en face de l'école primaire et à proximité de la rue Frances.

Le contrat n'est cependant pas signé entre le propriétaire, M. Maurice Jolicœur, et l'abbé Raoul Dumoulin avant le 16 septembre suivant. Le coût du loyer s'élève à 110\$ par mois. Le curé réside donc au milieu de son peuple, dans un appartement comme beaucoup d'entre eux. Mais cet appartement qui sert de premier presbytère, est plus important que tous les autres car c'est là que les gens peuvent venir rencontrer leur pasteur pour tout ce qui concerne leur vie humaine, spirituelle et chrétienne.

Maintenant rendu au milieu de la portion du Peuple de Dieu qui lui est confiée, le nouveau curé s'affaire aux préparatifs de toutes sortes que nécessite l'organisation concrète d'une paroisse qui en est à ses débuts, à ses premiers pas. Mgr M.-J. Lemieux, comme il appert du décret mentionné ci-dessus, a choisi Saint-Sébastien comme patron de la paroisse en l'honneur du Délégué apostolique au Canada S.E. Mgr Sebastiano Baggio. Nous avons été dans l'impossibilité de savoir qui, de l'archevêque ou du nouveau curé, a obtenu à cet effet l'accord du représentant du Pape en notre pays. Une chose demeure certaine, dans une lettre datée du 20 novembre 1959 et adressée

à l'Abbé Dumoulin, nous pouvons lire de la part du représentant du Pape ce qui suit:

«Le saint, dont j'ai l'honneur de porter le nom, quoiqu'indignement, et qui est devenu titulaire de votre paroisse, est certainement un gage de protection. En effet, saint Sébastien fut appelé par le Pape '*Defensor Ecclesiae*' c'est-à-dire Défenseur de l'Église. Soyez assuré que je le prierai d'être vraiment le défenseur de la foi et de la vie chrétienne dans votre paroisse.» La même missive nous apprend en outre que le curé, dans une lettre au Délégué apostolique, est allé jusqu'à lui mentionner qu'il recherche une image du saint patron. Mgr Baggio poursuit donc: «Laissez-moi donc savoir ce que vous désirez. Je pense que je pourrai obtenir de l'Italie quelque chose de très artistique. »

Il importe de souligner ici, en passant, qu'il s'agit là d'une première dans les annales de l'histoire de l'Église catholique au Canada, à savoir qu'un représentant du Saint-Père accepte d'être le parrain d'une paroisse. Nous y reviendrons plus loin et nous donnerons un aperçu de la vie de ce saint patron.

Le temps est venu de dire un mot sur les antécédents du prêtre diocésain choisi par Mgr Lemieux pour diriger les destinées de la nouvelle paroisse de l'est de la ville épiscopale.

Dieu n'est pas muet ou silencieux. Il parle et trop souvent on ne lui répond pas.

QUI EST L'ABBÉ DUMOULIN ?

Le petit village de Calumet, dans le comté d'Argenteuil au Québec, connaît une famille heureuse le 31 décembre 1909, car un nourrisson vient de naître dans le foyer de Joseph Dumoulin et de son épouse Éva Lanthier. Ce coin de pays n'est même pas encore autonome au plan religieux et fait partie de la paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Grenville, actuellement dans le diocèse de Saint-Jérôme, mais alors dans l'archidiocèse d'Ottawa. C'est là que, dès le 2 janvier 1910, celui que ses parents nomment déjà Raoul va devenir enfant de Dieu. Lors de la cérémonie de son baptême on lui donne officiellement le nom de Joseph Alphonse Éphrem Raoul.

La famille Dumoulin est une grande et véritable famille française de chez-nous. Le petit Raoul grandit au milieu de nombreux enfants, sa famille compte en tout quatre frères à savoir Léonard, Yvon, Jean-Paul et Florian, ainsi que quatre sœurs Patricia, Marie, Laura et enfin Léonie, la cadette.

Ses parents déménagent par la suite dans la ville de Hull, alors métropole de l'Outaouais québécois. Le petit Raoul fréquente d'abord l'école paroissiale Cauvin, du nom du célèbre Père Eugène Cauvin, olat de Marie-Immaculée, curé de Notre-Dame de Hull (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 568), puis le collège Notre-Dame de Hull où il termine ses études primaires.

Les Frères des Écoles Chrétiennes dirigent ces deux institutions d'enseignement avec empressement et un remarquable degré de compétence bien dans l'esprit de leur saint Fondateur, saint Jean-Baptiste-de-la-Salle.

Le 27 novembre 1917, il reçoit le sacrement de la confirmation. Peu après il accueille dans son cœur le Seigneur qui s'est fait pain de vie pour nous. Aucun doute possible à ce sujet, la famille est profondément chrétienne et voit avec le plus grand soin à l'initiation chrétienne de ses nombreux membres.

Orientation de vie

Comme tous les enfants de cet âge, le jeune adolescent doit faire un choix important concernant la poursuite de ses études: continuera-t-il à l'école secondaire locale ou encore s'inscrira-t-il au cours classique ? Le jeune homme opte pour des études classiques et il entre au *Petit séminaire d'Ottawa*. Cette institution d'enseignement secondaire remonte à 1925. S.E. Mgr Joseph-Médard Émard la croit essentielle, entre autres raisons, à la relève sacerdotale. En l'érigeant, le prélat lui donne comme digne patron le saint Curé d'Ars, Jean-Marie Vianney (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 81).

L'intention de se faire prêtre anime-t-elle déjà son jeune cœur ? La chose s'avère possible, mais les documents à notre disposition n'en soufflent pas le moindre petit mot. Toujours est-il qu'il se dirige vers le *Petit séminaire d'Ottawa* en septembre 1926. Cette institution se situe alors sur la rue Rideau, au coin de la rue Charlotte, et elle est affiliée à l'Université d'Ottawa, ce qui assure la qualité de l'enseignement et des diplômes que l'on y décerne.

Le cours classique se révèle alors une véritable ouverture sur tout le monde gréco-latin non seulement au niveau de la littérature mais aussi de ses institutions et de sa mythologie. Puis c'est pendant des années une initiation plus poussée à la grande littérature française et anglaise ainsi qu'à la philosophie... Au terme de ces riches années de formation humaniste et

philosophique, le jeune homme choisit de se diriger vers le *Grand séminaire d'Ottawa*. Raoul Dumoulin a ressenti au plus profond de lui-même l'appel de Dieu à se faire prêtre pour le plus grand service de ses sœurs et de ses frères humains.

Avec les années et grâce à l'aide de ses nombreux professeurs et en premier lieu de son conseiller spirituel, il a été peu à peu en mesure de vérifier l'authenticité de sa vocation. Il a regardé avec eux s'il possède bien les qualités humaines et spirituelles minimales nécessaires pour poursuivre son merveilleux projet avec une plus grande confiance.

Mais avant qu'il ait terminé ses études classiques, il perd malheureusement sa mère le 22 novembre 1929. Elle n'est âgée que de quarante-quatre ans. On comprend l'énorme choc ressenti par toute la famille, les deux plus jeunes filles sont alors placées à l'orphelinat.

Le grand séminaire

Les portes du grand séminaire s'ouvrent donc pour lui. Le 12 septembre 1934, il n'a pas à chercher bien loin, cette institution partage encore des locaux avec le *Petit séminaire* diocésain. Cette cohabitation paisible se poursuivra, on le sait, jusqu'en janvier 1943 (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 82), bien après le départ du jeune Raoul.

Ses années d'études en théologie le conduisent peu à peu vers la réalisation de son idéal de vie. À cette époque, il doit d'abord passer à travers les nombreuses étapes suivantes que sont la tonsure, les ordres mineurs de portier, de lecteur, d'exorciste et d'acolyte. Le 24 juin 1935, au terme de sa première année, il reçoit la tonsure de S.E. Mgr Guillaume Forbes. Puis, à la fin de la première session de sa deuxième année, le même prélat préside la cérémonie où il accède aux deux premiers 'ordres mineurs' de portier et de lecteur, le 19 décembre 1936. Cette fois, il est vraiment en route vers un objectif de plus en plus précis, le sacerdoce.

Comme l'année scolaire 1936-1937 tire à sa fin, Mgr Forbes lui confère les deux derniers 'ordres mineurs' d'exorciste et d'acolyte, comme on les appelle encore à l'époque. Puis, viennent bientôt les trois étapes beaucoup plus importantes du sous-diaconat, du diaconat et du presbytérat. Il en franchit le premier échelon lorsqu'il est ordonné sous-diacre en la basilique-cathédrale Notre-Dame d'Ottawa le 18 décembre 1937. Avant la fin de l'année scolaire suivante, soit le 24 avril 1938, Mgr Forbes lui confère le diaconat, cette fois dans l'église Sainte-Famille d'Ottawa.

L'étape ultime de sa formation arrive à son terme à très grands pas. En effet, le 19 juin 1938, l'archevêque d'Ottawa l'ordonne au sacerdoce dans l'église du Très-Saint-Rédempteur de Hull. Le Seigneur en a fait son prêtre pour l'éternité. Il attend ce grand jour depuis de nombreuses années maintenant, et voilà que son rêve est enfin réalisé. Dorénavant, en vertu de la grâce du sacrement de l'ordre qu'il a reçu, il sera le porte-parole du Peuple de Dieu dans la prière officielle de l'Église.

Vicaire à Ripon et à Hull

Après une période bien méritée de congé dans sa famille, le nouveau prêtre est fin prêt pour sa première nomination. Le 4 août 1938, on le nomme vicaire à la paroisse Saint-Casimir de Ripon, dans la partie québécoise du diocèse, pour aider M. l'abbé Polydore Major. Ce dernier prêtre avait d'abord été vicaire à partir de 1920, administrateur l'année suivante jusqu'à la mort du curé, et il y revient à son tour comme pasteur en l'année 1932.

L'appel et l'engagement à servir Dieu et son peuple ne vont pas sans l'acceptation de responsabilités bien concrètes. L'exemple et l'aide de nos aînés peuvent grandement servir aux jeunes prêtres qui ont l'esprit ouvert. C'est la période d'apprentissage véritable de la vie de prêtre de paroisse auprès d'hommes plus expérimentés dans l'exercice du ministère sacerdotal.

Le jeune abbé ne reste pas bien longtemps dans cette paroisse, pas même une année complète. Dès le 15 avril 1939, on le nomme vicaire à la paroisse du Très-Saint-Rédempteur de Hull, qui l'a vu grandir et poursuivre sa formation avant d'entrer au séminaire. Il travaille maintenant avec Monsieur le chanoine Joseph-Arthur Carrière, deuxième curé de cette paroisse. Il se dévoue inlassablement à la cause scolaire et cela influence à coup sûr son jeune vicaire. Mais le bon curé avance sérieusement en âge et il a besoin des forces vives de son jeune assistant, qui reste pendant quatre ans vicaire à cet endroit, soit jusqu'au 15 avril 1943.

Que fait-il du 15 avril au 7 octobre 1943, date de sa nomination au Sanatorium Saint-Laurent de Hull ? De sources sûres, nous savons qu'il a dû prendre un temps de repos pour des raisons de santé. En effet, il a tellement investi de lui-même pour aider son curé et les paroissiens qu'il a épuisé ses forces ! Pour lui permettre de se refaire une santé, on lui accorde donc un congé d'environ six mois. Puis il reçoit une autre affectation de la part de l'ordinaire du lieu, nous rapporte un historien du diocèse.

Aumônier de sanatorium

«Il est à noter que M. le curé Raoul Dumoulin fut plus de 15 ans aumônier scout et guide, ayant présidé à la fondation des Feux Sainte-Jeanne-d'Arc d'Ottawa et Saint-Michel de Hull, de la Compagnie des GElDes et de la Ronde des Jeannettes de la paroisse du Très-Saint-Rédempteur de Hull. Il fut aussi prédicateur de retraites paroissiales et fermées pour les jeunes de onzième et douzième années»(voir: Note biographique sur le curé, *Fichier: Décret-Campagne 55*).

Brusquement, sa jeune carrière sacerdotale connaît un tournant majeur, les autorités ecclésiastiques dirigent l'abbé Dumoulin vers l'aumônerie du Sanatorium Saint-Laurent de Hull, en date du 7 octobre 1943. Qui dit sanatorium pense alors immédiatement à une terrible maladie responsable de nombreu-

ses victimes pendant de multiples années: la tuberculose, appelée aussi à juste titre la 'peste blanche'. Nous savons pourtant, comme l'a si bien démontré le brillant médecin canadien William Osler, que la guérison de la tuberculose dépend beaucoup plus de ce qui se passe dans la tête du malade que de ce qui se passe dans ses poumons. Il est donc essentiel d'avoir un aumônier qui croit en la vie, qui est positif et qui peut motiver les gens et leur donner l'espoir. Car on sait bien que refuser d'espérer n'est rien de moins que la décision de mourir chez un patient.

Le *Sanatorium Saint-Laurent* est encore tout récent à l'arrivée de l'abbé Dumoulin. En fait les Sœurs Grises de la Croix y sont entrées seulement depuis quelques années, soit le 10 décembre 1937. Malgré cela, le nouvel aumônier est déjà le sixième à assumer cette charge en six ans. Sa nomination vise-t-elle à assurer enfin un peu plus de stabilité au niveau de l'aumônerie ? Nul ne contestera que le besoin s'en fait grandement sentir ! Songe-t-on davantage, en haut lieu, à lui offrir un milieu plus propice au plein rétablissement de sa santé ? La chose s'avère fort plausible, même si les documents restent tout à fait muets sur le sujet.

Le Tiers-Ordre de saint François, commencé en novembre 1943, se développe grâce à «l'encouragement de M. l'abbé R. Dumoulin»(voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 686) au sanatorium. En quoi consiste le travail pastoral d'un aumônier ? Si on se fie aux sources, il fait les prières du matin et du soir avec les malades grâce au truchement d'un système de communication interne installé à travers l'institution, il entend les confessions, il visite et reçoit les malades à son bureau, il prêche même chaque année une retraite pour le plus grand bénéfice spirituel tant du personnel que des patients, et il administre à coup sûr le sacrement des malades à plusieurs reprises (voir: *Le diocèse d'Ottawa*, p. 686). Mais surtout, l'abbé Dumoulin préside chaque jour l'action de grâce, de joie et de louange par excellence qu'est la sainte Eucharistie, pour les religieuses, le personnel et les malades de l'institution.

Pendant plus de dix ans, l'abbé Dumoulin reste fidèlement à ce poste, où il accomplit un excellent travail, selon l'opinion de toutes les personnes concernées. Et comme il s'est refait une santé, qu'il a fait ses preuves, il est maintenant mûr pour assumer des responsabilités plus grandes encore. Voilà ce que ses supérieurs pensent de l'abbé Dumoulin, il faut donc s'attendre à ce que bientôt il reçoive une nouvelle nomination dans le diocèse.

Première cure

En 1954, après seize ans de ministère actif dans la partie québécoise du diocèse d'Ottawa, on le juge prêt, en haut lieu, à assumer de plus grandes responsabilités et on lui confie sa première cure. Mgr Marie-Joseph Lemieux, dominicain, lui fait traverser la rivière des Outaouais et le nomme curé de la petite paroisse Saint-Joseph de Lemieux, en Ontario. L'abbé Dumoulin est le neuvième pasteur de cette toute petite paroisse. Mais avant d'en prendre possession, il fait sa profession de foi, selon la formule approuvée par les papes Pie IV et Pie IX, devant Mgr Napoléon Gélinau, le 26 juin 1954, à Ottawa. Le jour suivant, il devient le vrai curé de la paroisse, le pasteur, chargé du bien spirituel des gens.

Dans sa lettre de nomination, datée du quinze juin 1954, l'archevêque rappelle qu'il remplace M. l'abbé Émile Binette, comme curé amovible, celui-ci a été transféré dans une autre paroisse.

La paroisse n'semble pas encore assez importante pour subvenir aux besoins du curé, du moins d'après l'évaluation du nouveau titulaire. Comme l'Abbé Dumoulin est dans la force de l'âge, il ne craint pas de cultiver un grand jardin dont il peut vendre les produits. Comme il s'est procuré sa première automobile, il les écoule principalement à Hull, dans sa propre parenté, sans doute pour ne pas blesser la fierté légitime de ses bons paroissiens et paroissiennes de Lemieux.

On ajoute à sa tâche

Un peu plus de deux ans plus tard, Mgr Lemieux décide de lui confier une tâche plus grande encore. En effet, le vingt-deux octobre 1956, l'archevêque lui confie la responsabilité de la mission Notre-Dame-du-Divin-Amour. Cette mission située à Pendleton sera dorénavant sous la houlette de l'abbé Dumoulin qui devient desservant, tout en continuant de demeurer à Lemieux.

Il devra assumer cette nouvelle fonction à partir du premier novembre 1956. La nomination est contresignée par le chanoine J. Lebeau, alors chancelier de l'archidiocèse d'Ottawa.

Nous savons peu de choses sur les cinq années passées par M. l'abbé Dumoulin dans l'est ontarien à s'occuper du bien-être spirituel des gens de ce coin du diocèse. Une chose semble pourtant incontestable, au plan pastoral le curé travaille à la satisfaction des autorités religieuses du diocèse. En effet, l'archevêque l'invite à venir dans la ville épiscopale dans le but d'assumer de plus importantes responsabilités. N'est-ce pas déjà une preuve suffisante de satisfaction de la part du premier pasteur du diocèse ? Du moins nous le croyons fermement.

C'est ainsi que le 10 juin 1959 il se voit nommer curé-fondateur de la paroisse Saint-Sébastien d'Ottawa. Pendant de nombreuses années, il travaillera à en construire l'église et le presbytère et il dirigera de main de maître les destinées de cette nouvelle paroisse.

Questions posées à l'archevêque

Mais avant d'arriver dans une nouvelle paroisse qui n'existe réellement que sur papier, il est normal pour un prêtre de se poser certaines questions et de chercher des réponses. C'est ainsi que le 11 juin, il écrit la lettre suivante à l'Archevêque, car il a des questions bien concrètes à lui soumettre:

«Monseigneur,

Vous m'avez demandé de vous suggérer quelques noms de saints pour ma nouvelle paroisse: que diriez-vous de Saint-Pierre Apôtre ? J'avais pensé à Marguerite d'Youville, mais je crois qu'une Bienheureuse ne peut être la titulaire d'une église, est-ce correct ? Si oui, j'aurais toute la congrégation des Sœurs Grises qui jubilerait...

Maintenant, dois-je être là pour le 5 juillet ou pour le dimanche suivant ? De plus, verrez-vous vous-même à obtenir une salle de l'école pour la messe du dimanche et sur semaine ? Puis, les ornements, etc. etc., et surtout la maison où habiter, celle que nous avons vue lors de notre 'pèlerinage' mercredi dernier ?

J'attendrai donc de vos nouvelles. Je suis encore sous le coup de la surprise. Il faudra en revenir...

Mes hommages respectueux en Notre-Seigneur. »

Quelques jours plus tard, S.E. Mgr Lemieux lui fait parvenir une réponse par son vicaire général. En ce qui concerne son lieu de résidence, on lui fait savoir qu'il logera d'abord à l'Archevêché au mois de juillet, en attendant qu'il puisse trouver un logis «le plus accommodant possible dans le domaine de votre future juridiction », c'est-à-dire sur le territoire de la paroisse dont il sera le pasteur.

Quant au saint patron à donner à la paroisse, le prélat continue ainsi: «il faut que ce soit un saint vénéré dans l'Église universelle.» Le curé devra donc continuer ses recherches. On lui indique en outre la direction à suivre: «Continuez la lignée apostolique, avec St-Pierre Apôtre qui vous a fait un magnifique début.» Et la lettre est signée «Sacerdotalement vôtre» par Mgr J.N. Gélneau.

*C'est à ses actes qu'on connaît
la valeur réelle d'un homme.*

L'ORGANISATION DE LA PAROISSE

Dès son arrivée sur place dans Overbrook, à partir du début de septembre 1959, après avoir voyagé régulièrement de l'archevêché jusqu'à sa paroisse, l'abbé Dumoulin loue un appartement au 444 1/2 de la rue Donald et y emménage aussitôt.

Déjà M. l'abbé Raoul Dumoulin doit se consacrer à bien d'autres achats tout à fait essentiels. On ne peut desservir une paroisse sans le minimum de vases sacrés, de vêtements et de livres liturgiques, en un mot sans tout ce que requiert la bonne administration et célébration des divers sacrements et cérémonies religieuses.

L'appartement loué a aussi besoin d'être meublé pour y vivre avec un minimum convenable de commodités et des outils tout à fait indispensables comme classeurs, papeterie, table et machine à écrire...

On débute à l'école

Dans ses achats le curé se montre vigilant car la quête lors des deux premières messes du dimanche 19 juillet 1959 n'a rapporté que peu d'argent. Plusieurs paroissiens ne savent pas encore que le curé, sans résider encore au milieu d'eux, offre de fait l'eucharistie à l'école Saint-Paul.

Le décret d'érection demande aux curés des deux paroisses dont la nouvelle est détachée de l'annoncer aux messes du 19 juillet dans leurs paroisses respectives. Peu à peu les célébrations eucharistiques dominicales passent de deux à cinq, et les quêtes augmentent en conséquence pour rapporter en moyenne 250\$ par semaine. La participation des gens augmente aussi de façon remarquable.

Les arrangements temporaires ne peuvent durer indéfiniment. Pour aller de l'avant, il importe en outre d'obtenir la collaboration de nombreux laïcs pour travailler ensemble au développement de la paroisse. Parmi les quelques trois cents familles, il importe maintenant que le pasteur, ou curé, puisse trouver des personnes qui acceptent de faire partie des différents comités. Cela est une tâche très exigeante mais elle permet en même temps d'apprendre à connaître les gens.

Les premiers syndics

Les syndics, ou membres du Conseil des affaires temporelles, comme on les appelle alors, sont trouvés. Il s'agit de maître Cyrille Goulet, de Messieurs Grégoire Farrell et Henri Moncion. Comme les paroissiens ne peuvent demeurer trop longtemps dans une salle d'école, malgré l'accueil le plus chaleureux de la part des dirigeants de cette institution, il faut déjà songer à la construction d'une église paroissiale. On met alors sur pied un comité chargé, de façon spécifique, de cette vaste entreprise. Il est formé des membres suivants: Messieurs Alban Belfoy, Marcel Boudreau, Roger Chagnon, Roland Cloutier, Lucien Léclerc et Arthur Savard. Ces gens ont une lourde responsabilité qui les attend.

Mais comme ce sont des gens convaincus de l'urgent besoin de construire le presbytère et l'église, ils se mettent à la tâche sans plus attendre. N'est-ce pas la meilleure façon de procéder pour atteindre son objectif?

Les dames auxiliaires

D'autres organisations ont également un rôle majeur à jouer. Le comité des dames auxiliaires est composé de Mme Fernand Paquette, présidente, Mme Louis Vincent et Mme Léo Dupont comme vice-présidentes, Mme Émile Laberge, secrétaire, Mme Fernand LeCavalier, trésorière, Mme Roger Chagnon publiciste, Mme Jacques Paquette responsable des décorations et enfin de Mme Jean-Pierre Caron, chargée des activités sociales.

La paroisse a encore besoin d'organisations additionnelles pour fonctionner encore mieux.

La Saint-Vincent-de-Paul

Dans chaque paroisse, la charité doit déboucher concrètement sur les personnes dans le besoin, elle devient alors un signe concret de la charité des gens envers les plus démunis du milieu, c'est le rôle du Comité de la Saint-Vincent-de-Paul. Parmi les membres de ce groupe on retrouve Messieurs Joseph Bruyère à la présidence, Germain Chénier au poste de vice-président, J.-Roger Chagnon comme secrétaire, Hector Sirois comme trésorier, ainsi que Jean Morel et Jean-Claude Dufour chargés des activités spéciales.

Le comité de souscription

Le désir de construire une église est à coup sûr fort louable, mais cela ne se fait pas tout seul, du jour au lendemain. C'est ainsi qu'un comité pour la campagne de souscription est mis sur pied. Il est composé de Messieurs Lomer LeBlanc, médecin, comme président honoraire; Léo Dupont, président actif; Armand Bertrand, Louis-Philippe Michaud, Adrien Guibord et de maître Louis Vincent comme vice-présidents, de Roger Lavergne comme secrétaire et de Guy D'Aoust comme trésorier. Ce comité reçoit l'aide active de chefs d'équipe qui sont: Messieurs Paul-Émile Proulx, René Jutras, Alfred Trépanier, Robert Vendette, J. de G. Lizotte, Jacques Paquette, Joseph Bruyère, Charles Plouffe et Alphonse Guibord. Ils seront chargés dans les plus brefs délais de planifier la campagne de levée de fonds à travers l'ensemble du territoire paroissial.

*Il faut battre le fer
pendant qu'il est chaud.*

ON PRÉPARE UNE LEVÉE DE FONDS

La préparation d'une vaste campagne de souscription requiert d'énormes et soigneux préparatifs, car rien ne doit être laissé au hasard. Nous venons de voir comment la paroisse Saint-Sébastien s'est pourvue de plusieurs comités dont celui de la campagne de souscription. Le jeudi 5 novembre 1959, une réunion importante se tient chez M. Fernand Paquette, sous la présidence de maître Cyrille Goulet. Voici quelques points essentiels qui ressortent de cette réunion.

Il appert clairement que les syndics et le curé lui-même en sont venus très vite à la réalisation qu'il serait tout à fait utopique et même impossible de vouloir envisager la construction de l'église et du presbytère avec les revenus actuels des quêtes du dimanche, de l'argent en banque et même avec des dons individuels.

En dépit du fait que la paroisse n'a pas de dette, elle possède si peu d'argent en banque qu'il est impossible de prévoir quand elle pourra détenir les fonds nécessaires lui permettant l'achat d'un terrain et l'acceptation d'un plan de construction. Dans la situation actuelle, il faudrait attendre au moins cinq ou six ans. Bien conscients de cette réalité objective brutale, les généreux syndics, de concert avec leur curé, et après consultation auprès des membres du comité de construction, en sont venus à la

conclusion toute simple qu'il faut prendre des mesures extraordinaires. D'où la décision qui sembla opportune à l'ensemble de procéder à une campagne-éclair de souscription dans les plus brefs délais.

On informe le public

On passe donc à l'attaque et on décide de faire imprimer une publication format petit tabloïde en vue de renseigner les paroissiens sur la nécessité de la souscription, et de les mettre ainsi au courant d'autres sujets d'intérêt pour la paroisse. Selon les plans, ce petit imprimé est prêt pour distribution aux messes du dimanche 15 novembre 1959.

Monsieur Henri Moncion, syndic, se charge alors de présenter les membres du Comité de construction. Puis c'est au tour de Monsieur Grégoire Farrell, autre syndic, d'expliquer le système proposé pour cette campagne. On s'est même entendu pour que la sollicitation des paroissiens et paroissiennes se fasse entre quatorze et seize heures, le dimanche 15 novembre 1959. Pour sa part Monsieur Farrell précise ensuite, de façon détaillée, la procédure sur laquelle on s'est entendu pour les cartes de souscription, les chèques personnels, les versements en argent comptant et les reçus à émettre.

Monsieur le syndic Grégoire Farrell explique enfin brièvement le déroulement concret: on a pris soin de diviser la paroisse en quatre secteurs, deux pour la partie nord et deux pour la partie sud de la rue Donald. Chacune de ces parties se voit respectivement subdivisée en deux secteurs sous l'égide immédiate d'un vice-président responsable de quatre chefs d'équipe. À leur tour ces derniers disposent de cinq sollicitateurs chargés de la visite à domicile de seulement cinq familles. On compte donc quatre-vingt sollicitateurs pour effectuer la visite de 375 personnes adultes, souligne le document.

Le même rapport se poursuit encore avec l'intervention particulière de Monsieur le curé. Celui-ci ne craint pas de souligner «avec émotion le grand rôle joué par messieurs les

syndics dans l'organisation de la campagne de souscription; il les considère comme l'âme de ce mouvement et reconnaît publiquement les nombreux sacrifices personnels qu'ils ont dû s'imposer pour mener cette lourde tâche à bonne fin. Il leur exprime sa reconnaissance personnelle et celle de tous les paroissiens.» Et il a tout à fait raison de le faire, car ces paroissiens se sont réellement dévoués de tout cœur pour préparer ce projet d'envergure.

Unique appel

Un point important du rapport mérite ici d'être souligné: «c'est la seule campagne que la paroisse organisera pour la construction de l'église... Il faudrait que les paroissiens comprennent que cette campagne est nécessaire s'ils veulent une église... Il ne s'agit pas ici d'une entreprise commerciale mais d'un devoir et d'une obligation paroissiale », selon l'avis même du pasteur de Saint-Sébastien.

Le nouveau curé connaît bien les exigences posées par le diocèse avant que l'on puisse procéder à l'achat d'un terrain, songer à faire dresser des plans pour aboutir enfin à la construction de l'église. Il importe d'avoir en main une somme assez importante d'argent pour mettre en branle ces différentes étapes. Il reste maintenant à passer aux actes le plus vite possible si l'on veut atteindre le grand et noble objectif poursuivi.

*Il n'y a souvent que le
premier pas qui coûte.*

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

Le 'journal' que l'on a fait imprimer comporte plusieurs points dignes de mention. Nous croyons utile d'en reproduire quelques-uns ici au profit des gens, car il est certain que peu de paroissiens et paroissiennes du début ont conservé une copie de cette publication. Un article s'intitule: *Il nous faut \$30,000. pour commencer à construire notre église.* Il est assez long, mais il mérite d'être repris en entier:

«Les paroissiens de Saint-Sébastien désirent, non sans raison, qu'une église soit construite dès le printemps 1960, espérant qu'elle soit prête pour Noël. C'est là un projet fort ambitieux mais si nous prenons les moyens nécessaires il peut tout probablement se réaliser. »

«Pour songer à se construire ou à s'acheter une maison un individu doit tout d'abord être propriétaire d'une somme suffisante d'argent pour verser à son entrepreneur ou à son vendeur le dépôt initial. Même sous la loi nationale de l'habitation et avec le secours de la Société centrale d'hypothèques et de logement qui permettent de construire ou d'acheter grâce à des conditions de crédit extraordinairement faciles il faut tout de même qu'un individu ait mis de côté de mille à quinze cents dollars sinon plus. »

Puis l'article se poursuit:

«*Quel est l'objectif?* »

«Lorsqu'il s'agit de construire une église il faut qu'une paroisse comme la nôtre soit propriétaire d'une somme de \$30,000.00 environ avant de pouvoir se lancer *sérieusement* dans l'étude de plans, devis, etc. »

«Notre paroisse comptant quelque 300 familles il faut que ces familles contribuent au fonds de construction une *moyenne* de \$100.00 chacune. »

«*Quand?* »

«La paroisse ne peut ébaucher de plan *sérieux* avant d'avoir cette somme en main car il est impossible d'emprunter 100% de la valeur de l'église et du terrain nécessaire... »

«Il faut donc que toutes les familles *qui le peuvent* remettent à la paroisse la somme de \$100.00 dimanche le 15 novembre 1959 ou s'engagent à la lui verser en deux ou plusieurs paiements mensuels le 15 de chaque mois et ce par chèques postdatés autant que possible, remis immédiatement au solliciteur afin de faciliter la tâche du secrétariat de la campagne. »

«Si toutes les familles pouvaient verser \$100.00 le 15 novembre la paroisse pourrait commencer immédiatement l'étude sérieuse du projet de construction. »

«Par ailleurs, le contraire est vrai: si les argents ne sont reçus que \$10.00 par mois la construction en sera retardée d'autant. Il y va donc de l'intérêt des paroissiens de verser \$100.00 par famille en moyenne le plus vite possible. »

«Cyrille Goulet, syndic. »

En plus de l'article de Monsieur Goulet, le 'journal' publie un «*Message de Monsieur le Curé-Fondateur*» à ses paroissiens. Le voici:

«La fondation d'une paroisse comporte beaucoup de sacrifices de la part de tous les membres de cette nouvelle famille

paroissiale. Les débuts sont toujours pénibles, pas d'église, pas d'organisations paroissiales, en un mot *rien*. »

«Mais voilà que, tout à coup, un prêtre est désigné par l'autorité diocésaine pour établir un centre d'activités religieuses, une paroisse. Sa présence crée déjà un remous: il célèbre la messe pour la première fois. Quel événement important! Bientôt il demeure sur place, à la tête de plusieurs centaines de familles. Il devient le bon pasteur au milieu de ses brebis spirituelles, semant la Bonne Nouvelle, administrant les sacrements, toujours prêt à répondre à un appel regardant son ministère. »

«Le prêtre est au milieu de vous. Il est avec vous et pour vous. Je sais combien vous voulez une église et cela le plus tôt possible. Moi aussi, croyez moi bien. Cependant, il ne faut pas précipiter les choses. Nous devons procéder normalement mais fermement et activement. Une paroisse ne s'organise pas en un jour. La construction d'une église non plus. »

«Quand l'aurons-nous notre église ? Quand ? ça dépend de chacun de vous. Eh oui! chaque famille, chaque paroissien, tous unis les uns aux autres, nous devons travailler ferme, avec courage et confiance, avec *générosité*. Des sacrifices, il faudra en faire. D'abord *prier* le bon Dieu avec foi. Il veut sa *maison* de prières, il *veut* que nous fassions notre part et une part généreuse; que nous soyons capables de sacrifier quelque chose de superflu comme, par exemple, un paquet de cigarettes de temps à autre, liqueurs douces ou fortes, toute dépense que l'on considère 'de trop'... Vous n'en mourrez pas. Vous serez fiers d'avoir fait votre part. Après tout, ce que nous vous demandons ce n'est que la *part de Dieu*. Il vous a donné des biens matériels, il vous tend la main avec bonté pour que vous lui en donniez de bon cœur une petite part... la sienne. »

«Vous comprenez, n'est-ce pas ? D'ailleurs, depuis juillet dernier, vous avez été généreux. Je vous en remercie beau-

coup. Il faut continuer à venir à la messe dans votre paroisse. Ce que vous donnez ailleurs, votre paroisse ne l'a pas... Pas vrai ? Alors, c'est entendu ? »

«Ce n'est pas tout. Nous lançons une *campagne-éclair* ... N'ayez pas peur. Une souscription *généreuse*. Pourquoi ? pour le fonds de construction. Il n'y a pas d'autre moyen présentement pour y arriver. Chaque famille doit faire sa part. Refuser serait ne pas comprendre ses responsabilités. Donner chichement serait un geste que le bon Dieu ne bénirait pas. »

«Donnez donc selon vos moyens, mais donnez avec tout votre cœur. Que chaque personne d'une famille qui travaille fasse également *sa part*! Notre-Seigneur accorde une récompense pour un verre d'eau donné en son nom; que ne vous accordera-t-il pas pour tout ce que vous donnerez pour *son* église qui deviendra *votre* église! »

«Nous avons l'exemple de certaines autres paroisses qui ont procédé de la même manière et qui ont obtenu des succès dépassant leurs espérances. Pourquoi pas nous, paroissiens de Saint-Sébastien ? »

«Les sollicitateurs passeront de porte en porte vous demandant de souscrire. Que ferez-vous ? Bien les recevoir en tout premier lieu. Discuter avec franchise et charitablement s'il y a lieu de le faire. Puis, avec un sourire sincère, vous accomplirez votre devoir de paroissien. »

«Regardez donc toutes les campagnes pour les différentes œuvres qui ont leur importance. Tout le monde travaille. Et on donne. Alors, pour *votre* paroisse, *votre* église, je vous dis ceci: »

«Je vous remercie dès aujourd'hui pour votre fière et généreuse contribution. Que Dieu vous le rende en bénédictions et en biens matériels! »

«Raoul Dumoulin, ptre, curé. »

Le nouveau pasteur sait donc exprimer sa pensée d'une façon claire et compréhensible.

L'emplacement de l'Église

Dans tout projet semblable, un point majeur pour ne pas dire primordial concerne bien souvent l'emplacement du futur temple paroissial aussi petit ou imposant soit-il. On a vu ici et là des déchirements atroces dans certaines paroisses en relation avec l'emplacement de l'église paroissiale. On peut d'ores et déjà apprendre dans le même petit 'journal' que «Notre église de Saint-Sébastien sera probablement bâtie sur le côté ouest de la rue Frances, vis-à-vis des rues Newman et Lawson, soit à quelques pas seulement de la rue Donald. Il s'agit d'un terrain situé aussi près que possible du centre géographique de la paroisse puisque la rue Frances commence presque en face de l'école Saint-Paul et se rend jusqu'à la rue Prince Albert. »

L'intérêt des autorités diocésaines envers les catholiques du secteur d'Overbrook s'est manifesté peu après la décision prise par l'archevêque d'Ottawa, le premier avril 1959. En effet, moins d'un mois plus tard, à savoir dès le 28 avril 1959, des documents nous apprennent que M. Maurice Jolicœur et son épouse Rita ont accepté de vendre un terrain à la Corporation Épiscopale Catholique Romaine d'Ottawa (CÉCRO) au montant de 8 000\$, cette vente n'est cependant enregistrée que le 20 mai suivant. Quelques semaines plus tard, soit le 18 mai 1959, M. Albert Labelle et son épouse Yvonne se départissent en faveur de la CÉCRO d'un terrain d'une valeur de 4 200\$. L'enregistrement de la vente est en date du 20 mai 1959. Puis, peu après, en date du 27 mai, la CÉCRO se porte acquéreur d'un terrain appartenant à M. Rodolphe Cronier et son épouse Lina, pour la somme de 31 500\$. Mentionnons dès maintenant que le même acheteur se porte acquéreur d'un terrain propriété de la ville d'Ottawa le 10 janvier 1960 pour la somme de 2 000\$, enregistré le 29 mars suivant. Enfin, la CÉCRO complète les transactions de terrains par la vente d'un vaste lot à M. Vital

Lacroix en avril 1961 pour la somme de 17 500\$, l'enregistrement se fait le 5 du mois suivant.

Un rapide regard sur l'ensemble de ces diverses transactions démontre que la CÉCRO s'est procuré différents lopins de terre pour un montant global de 45 700\$, qu'elle en a par la suite vendu une partie et que la valeur de la future propriété foncière de la paroisse s'élève à la somme de 28 200\$. On comprend aisément qu'avec des quêtes de 250\$ par semaine, il faudrait attendre des années avant même de songer concrètement à construire une église et un presbytère. Mais alors que faire ?

Le résultat de la campagne

Le journal *Le Droit* rapporte peu après que la campagne-éclair dont nous venons de parler a rapporté la somme de 17 000\$. On n'a pas atteint l'objectif fixé, mais on qualifie malgré tout la campagne 'd'heureuse' et les syndics, Messieurs Goulet, Farrell et Moncion 'n'ont que des éloges à faire de la générosité des paroissiens.' poursuit le journal.

*Les petits ruisseaux
font les grandes rivières.*

L'IMAGINATION SE MET DE LA PARTIE

Outre la levée de fonds principale du 15 novembre 1959, plusieurs autres personnes et groupements de la paroisse collaborent activement à amasser de l'argent en vue de la construction des différents édifices paroissiaux. Nous n'avons pas la prétention d'en donner ici une liste exhaustive et définitive, mais tout simplement de mentionner certaines initiatives ayant fait à l'époque les manchettes du journal *Le Droit*.

Il y eut sans doute plusieurs autres activités dont les archives paroissiales et diocésaines n'ont pas conservé la trace...

Les dames auxiliaires

La première activité, préparée avec beaucoup de soin par les Dames auxiliaires de la paroisse, consiste en un «thé-offrande» en date du 18 octobre 1959. Donc, même avant la grande levée de fonds, on se soucie déjà d'apporter une contribution hautement appréciée à la paroisse naissante. Le journal rapporte que l'événement a remporté un vif succès puisque des centaines de personnes y ont assisté, en connaissant l'importance pour l'avenir de la paroisse Saint-Sébastien.

Le même groupe de dames, tout au cours de leurs activités ordinaires, se soucie sans cesse de procéder à des cueillettes de fonds. Elles élaborent dans cet esprit le projet de faire des dons bien concrets et d'une grande utilité à leur paroisse. C'est ainsi

que le journal *Le Droit* en date du 18 mars 1960 rapporte que les Dames auxiliaires, connaissant bien les besoins de leur nouvelle paroisse ont offert au curé un ostensor, une chape accompagnée de l'étole, du voile huméral et de la bourse, c'est-à-dire l'ensemble de vêtements liturgiques complet pour les saluts ou bénédictions du Saint-Sacrement. De son côté, Madame H. Ponzini a présenté à la paroisse un encensoir, une navette et des chandeliers. Voilà des cadeaux à la fois éminemment utiles, pour ne pas dire essentiels, à une paroisse naissante et qui lui seront d'un grand secours pour de nombreuses années lors des célébrations liturgiques.

Les dames de l'ouvroir

Les Dames de l'ouvroir Saint-Sébastien sont parvenues pour leur part à ramasser l'argent nécessaire en vue de présenter au curé de la paroisse une aube, deux surplis, ainsi qu'une patène de communion et une croix de procession. Le quotidien *Le Droit* du 13 avril 1960 rapporte l'événement dans son édition du jour.

Un peu plus de deux mois plus tard, le même groupe de Dames organise, toujours au profit de la paroisse, une partie de cartes qui remporte un franc succès souligne-t-on dans un article du journal *Le Droit* dans son édition du 20 juin 1960.

Le rythme des événements en vue de recueillir des fonds pour la paroisse ne semble pas diminuer. Le 17 août 1960, les Dames auxiliaires organisent cette fois un festival des framboises toujours dans le même but. On a vraiment de la suite dans les idées. Encore une fois, les résultats semblent excellents puisque *Le Droit* parle d'un grand succès dans son édition du 21 août 1960.

Les idées nouvelles ne cessent de surgir et le 16 septembre 1960, la paroisse est bénéficiaire des profits d'une kermesse organisée dans le même but, souligne le même journal quotidien.

Plusieurs semaines plus tard, les Dames de l'ouvroir décident d'organiser un bazar. Le quotidien français de la capitale nationale souligne encore une fois que l'événement a rapporté un franc succès, le 21 novembre 1960.

Enfin, nous aimerions souligner que le dimanche 24 septembre 1961, un autre «thé-offrande» rassemble plusieurs centaines de personnes. Les bénéficiaires sont toujours au profit de la paroisse souligne *Le Droit* du 25 septembre 1961.

Le dicton populaire selon lequel «lorsque l'on veut, l'on peut» se voit confirmer, s'il faut en croire les responsables des activités que nous venons de souligner. Cela montre également que les gens d'Overbrook veulent vraiment le succès de leur paroisse. Ils méritent bien l'expression de l'appréciation des gens de la paroisse qui se préparent à fêter le quarantième anniversaire de la paroisse et qui n'ont jamais cessé par la suite de se montrer généreux envers elle, soucieux de sa survivance pendant de longues années à venir si Dieu le veut.

Générosité des dames

Dès la fin de l'année régulière 1961-1962 des Dames auxiliaires, l'abbé Dumoulin les remercie et les félicite pour leur dévouement et pour les activités organisées. Ces activités ont déjà permis des dons à la paroisse s'élevant à la merveilleuse somme de mille dollars. De plus, en tant qu'aumônier, Monsieur Dumoulin termine par la prière.

Cette générosité ne se démentira pas au cours des années. Elles offriront le piédestal sur lequel sera placée la statue de saint Sébastien, puis un ensemble d'ornements, et un chèque de 600\$ en avril 1962.

Pendant la saison 1962-1963, les Dames verseront la somme de 125\$ pour des soutanes d'enfants de chœur en octobre; 57\$ supplémentaires dans le même but au mois de janvier 1963 et 50\$ pour le vingt-cinquième anniversaire d'ordination du curé de la paroisse en juin 1963.

L'année suivante, c'est-à-dire en 1963-1964, elles fourniront 25\$ pour l'achat d'un manteau royal pour le tabernacle. En juin 1964, Monsieur le curé leur annonce que le mur derrière la croix sera recouvert de céramique venant d'Italie.

Enfin, dans la pauvre documentation que nous avons, nous apprenons qu'elles ont versé la somme de 76,50\$ pour l'achat de toges de services lors des cérémonies religieuses à l'église le 14 septembre 1965.

Nous savons de source sûre que ces Dames ont aussi aidé le mouvement scout et guide de la paroisse par toutes sortes de dons, ainsi que les écoles en leur accordant des sommes d'argent pour l'achat de cadeaux aux enfants à la fin de l'année scolaire, année après année.

C'est tout ce que nous avons trouvé dans les archives au sujet de ces dames, à part la liste du premier exécutif.

Le 18 avril 1961, commence la section paroissiale de cette Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises. Nous pouvons pour le moins mentionner ici les noms des dames qui ont été élues à la section de Saint-Sébastien.

Présidente: Mme Léo Dupont

Première vice-présidente: Mme Fernand Paquette

Deuxième vice-présidente: Mme Paul Piecki

Troisième vice-présidente: Mme Robert Sauriol

Secrétaire: Mme Louis Vincent

Secrétaire-adjointe: Mme Rosa Laviolette

Trésorière: Mme Jacques Paquette

Trésorière-adjointe: Mme Émile St-Georges

Secrétaire-publiciste: Mme Roger Chagnon

Les sept conseillères: Mme Germain Chénier, Mme René Jutras, Mme Roland Julien; Mme Paul Gauvin; Mme Jean-Claude Dufour, Mme Paul Gagnon et enfin Mme C. Richard.

*À cœur vaillant
rien d'impossible.*

VERS LA CONSTRUCTION DE L' ÉGLISE

Le curé et les syndics de la paroisse travaillent d'arrache pied, car la souscription leur a donné l'espoir de pouvoir ramasser les fonds nécessaires pour la construction de la future église. L'aide vient même d'outre frontières. Lors d'une réception de mariage, le 12 octobre 1960, M. Eugène Charette présente son frère Joseph, propriétaire d'un salon de coiffures pour hommes dans la ville de Détroit au Michigan, à l'abbé Raoul Dumoulin. Il le qualifie ainsi: 'comme étant tout un organisateur et travailleur d'église'. C'est ainsi que le curé de Saint-Sébastien demande à Eugène: «ton frère accepterait-il d'aider la paroisse à ramasser des fonds ?» Monsieur l'abbé Dumoulin s'attend-il réellement à ce que cette demande de sa part porte des fruits, ou s'agit-il plutôt d'une demande pour la forme ? Nous n'en savons strictement rien. Mais on ne peut en douter un seul instant, la requête fut bel et bien faite !

Un bénévole inespéré

Toujours est-il que Monsieur Joseph Charette, de retour aux États-Unis dans la capitale mondiale de l'automobile, invite ses parents et ses amis à se joindre à lui pour faire une offrande substantielle à la nouvelle paroisse. Les choses suivent leur cours normal, et Monsieur Charette parvient peu à peu à ramasser des contributions sur une base régulière.

Revenu à Ottawa quelques mois plus tard, pendant le long congé du temps des fêtes de la Nativité, il doit sans l'ombre d'un doute ressentir une fierté profonde et bien méritée de pouvoir présenter le résultat de ses efforts à l'abbé Dumoulin. Malgré l'article publié dans le journal *Le Droit* et qui mentionne un don de 1 000\$, nous possédons dans les archives paroissiales une photocopie du chèque qui s'élève en réalité à la somme de 2 000\$. Il vaut la peine de reproduire ici la photocopie de ce chèque que l'on peut qualifier d'historique, à n'en pas douter. Son noble geste lui vaut d'ailleurs une lettre spéciale de remerciement de la part de l'archevêque d'Ottawa, Mgr Lemieux, en date du 23 janvier 1960.



Emprunt substantiel

Le 20 janvier 1960, une demande faite plus tôt auprès des autorités diocésaines dans le but de faire un emprunt au montant de 250 000\$ pour la construction de l'église, se voit approuvée à la réunion du Chapitre métropolitain du même jour. On peut y lire en effet que: «Mgr [Raymond] Limoges propose, appuyé par Mgr [Paul-Édouard] Brunet et accepté à l'unanimité, que cet emprunt soit accordé. Le curé et les paroissiens de Saint-Sébastien demandent la permission d'emprunter environ 250 000\$ pour la construction de l'église, du presbytère et pour les frais de l'architecte et des ingénieurs. Il va sans dire que le prix de l'ameublement n'est pas inclus dans la somme ci-haut mentionnée, pas plus d'ailleurs que le prix du terrain qui devra être déterminé avant la construction et dont une partie sera vendue plus tard» (voir ce texte dans: *Chapitre métropolitain d'Ottawa, 1923-1971*).

Les syndics ont pris la peine de se déranger pour visiter plusieurs églises avant de choisir un architecte afin de pouvoir lui fournir beaucoup d'informations relatives au genre de temple paroissial qu'ils souhaitent voir s'élever sur la rue Frances. M. Grégoire Farrell raconta un jour à l'auteur de ces lignes qu'il a alors effectué un voyage dans la région de Montréal afin d'aller visiter une église qui plus tard servira plus ou moins directement d'inspiration à l'église d'ici.

Un architecte est pressenti

Ainsi, dès le mois de mars 1960, le pasteur et les trois syndics se rendent à l'archevêché afin de rencontrer le procureur diocésain, Mgr Alfred Lapierre. Il ressort de cette rencontre que la prochaine étape consiste à lui mettre sur papier le choix de l'architecte qu'ils auront retenu pour dresser les plans de leur future église et du presbytère. Le premier jour du mois d'avril suivant, les syndics paroissiaux, dans la plus grande unité avec leur pasteur, passent de fait à l'action:

«... conformément à ce que vous nous avez demandé, nous avons l'honneur de vous faire savoir que la décision prise par monsieur le Curé Dumoulin et les trois syndics de la Paroisse St-Sébastien, à savoir messieurs Cyrille Goulet, Henri Moncion et Grégoire Farrell, en ce qui concerne la construction prochaine de l'église de cette paroisse... nous aimerions que cet architecte soit monsieur Roger Thibault dont le bureau est situé à 303, rue Kendall à Eastview », connu maintenant comme la ville de Vanier, du nom de l'ancien Gouverneur général Georges Vanier.

«Nous espérons que vous voudrez bien approuver ce choix et nous profitons de cette occasion pour vous dire encore une fois notre reconnaissance pour l'intérêt que vous manifestez au développement de notre paroisse... »

L'archevêché se montre favorable à cet architecte et il travaille fébrilement aux plans des édifices paroissiaux d'après les indications des responsables. Les plans de l'architecte Roger

Thibault, sont envoyés pour étude aux autorités diocésaines, puis ils reçoivent l'acceptation du *Comité diocésain de la construction des églises* et les travaux de construction proprement dits se voient subséquemment confiés à un entrepreneur connu: *SIROTEC*.

Étude du sol

Mais on ne construit pas sur un terrain un édifice aussi important qu'une église paroissiale et un presbytère sans avoir procédé au préalable à l'étude du sol. Suite à leur investigation scientifique du site, les ingénieurs géologues de la rue Besserer font parvenir leur rapport directement à l'architecte et expédient la facture au curé Dumoulin en date du 7 septembre 1960. Il s'agit d'un coût de 440\$. On peut donc dorénavant procéder à la bénédiction du terrain et à la levée de la première pelletée de terre le dimanche 9 octobre 1960 à 15 heures par l'abbé Dumoulin. Aucun obstacle majeur ne se dresse plus maintenant devant eux.

Le 20 octobre 1960, le journal *Le Droit* publie, dans son édition du jour à la page 27, une esquisse de la future église et du presbytère qui lui est juxtaposé. On ne peut douter que les paroissiens et les paroissiennes se montrent certainement très heureux de ce qui se produit et fiers de la tournure des événements.

Enfin, le 4 novembre 1960 les ouvriers se mettent définitivement à l'œuvre et entreprennent les travaux d'excavation, puis de construction de l'église et du presbytère. Le grand rêve des gens d'ici et de leur pasteur prend enfin une forme chaque jour plus concrète sous leurs yeux après tant d'efforts. Même si la date du 25 décembre auparavant envisagée ne peut plus réalistement être retenue comme celle de la fin des travaux, cela n'importe guère puisque tout est maintenant en bonne voie de réalisation.

*L'essentiel, c'est que le
Christ soit toujours vivant
parmi nous et en nous.*

COUP D'ŒIL SUR LA VIE CHRÉTIENNE

Même en l'absence d'une église ou d'un temple permanent, la vie chrétienne se développe peu à peu, l'assistance aux messes dominicales augmente, de plus en plus de gens s'impliquent dans les différentes activités et associations qui voient le jour à Saint-Sébastien. Les prières officielles de l'Église entourent et donnent sens à des événements de plus en plus nombreux de la vie.

Premier baptême dans la paroisse

Peu après la fondation officielle de la paroisse, soit le 26 juillet 1959, l'abbé Dumoulin a le bonheur de baptiser un premier enfant: Joseph *Sébastien* Serge Barbe. On a tenu à donner à l'enfant le nom du saint patron paroissial. Remarquons ici que la belle coutume de donner le nom d'un saint à l'enfant existe toujours. Pourquoi cette pratique ? Parce que l'on devrait bien faire connaître ce saint patron à l'enfant afin qu'il puisse devenir un modèle de vie et même un ami pour lui.

Mais qu'est-ce donc que le baptême pour nous ? Ce sacrement est la première étape de l'initiation chrétienne, le sacrement du commencement. On se souvient de l'épisode où Jésus explique à Nicodème qu'il lui faut renaître. Il s'agit d'une

nouvelle façon de vivre, de venir au monde, d'entrer dans une existence renouvelée.

Le baptême est le sacrement où l'Esprit Saint vient se poser sur le baptisé pour lui donner un pouvoir nouveau, celui de la foi. Ainsi la personne peut connaître le Christ, recevoir la Bonne Nouvelle, acquérir la certitude que le Christ est présent avec elle dans sa vie. C'est encore le sacrement de l'espérance, en ce sens que l'Église souhaite pour la personne baptisée que le Christ devienne son chemin, sa vérité et sa vie, son compagnon de route jusqu'à la Résurrection.

Enfin, le baptême est encore le sacrement de l'amour parce qu'il établit une alliance permanente avec le Christ, alliance qui demande à se développer, à s'approfondir sans cesse tout au long de la vie. Ou si vous voulez une adoption, nous devenons enfants de Dieu (voir: *Épître aux Galates*, 4, 5), qui est beaucoup plus qu'une adoption légale, dans le baptême nous recevons une belle manifestation d'amour de la part de Dieu notre Père, nous sommes réellement comme l'affirme saint Jean «appelés enfants de Dieu. Et nous le sommes !»(voir: *Première épître*, 3, 1).

Première liturgie des défunts

Le premier août 1959, le Seigneur rappelle à lui la petite Carole Smith, de la rue Hardy, âgée de quatre ans et demi, suite à une malencontreuse noyade. Elle jouera sans doute un grand rôle d'intercession auprès du Seigneur pour les chrétiens et chrétiennes d'ici. Même si cette cérémonie doit se faire dans une autre paroisse, car elle ne peut se faire dans la salle de l'école, elle est cependant la première à signaler.

Malgré la peine normale et saine des personnes dans le deuil, l'Église célèbre dans les funérailles chrétiennes le mystère pascal du Christ. Depuis son baptême, la personne est devenue une avec le Christ mort-ressuscité et est appelée à passer de la mort à la vie, elle est invitée à entrer dans la compagnie des saints.

Dans la célébration des funérailles, nous sommes invités à affirmer notre espérance en la vie éternelle. Les rites invitent les gens à mieux comprendre la mort chrétienne qui est l'ultime abandon à la volonté du Père, l'espérance de partager la résurrection du Fils, à la compréhension du rôle de l'Esprit qui consiste à nous élever à cette vie nouvelle.

Même si les funérailles n'ont pas pour but de nous enlever nos questions sur la réalité si brutale et si mystérieuse de la mort, elles nous situent au niveau de la foi et de l'espérance chrétiennes, nous rappelant le sens de notre mort qui consiste à passer de la vie présente à la plénitude de la vie qui ne finit pas auprès de Dieu.

Visite du délégué apostolique

L'acceptation d'être le parrain de la paroisse de la part du Délégué apostolique ne devait pas rester sans aucune signification concrète. Le 5 février 1960, S.E. Mgr Sebastiano Baggio vient faire une première visite officielle dans la paroisse. Il célèbre même l'eucharistie pour les fidèles dans l'école Saint-Paul et manifeste ainsi son appui et son encouragement envers les gens qui ont osé s'impliquer et demander l'érection canonique d'une paroisse dans la partie est de la capitale fédérale.

Le Délégué apostolique a pour fonction de représenter le Pape de façon stable auprès des Églises particulières, que sont les diocèses du Canada, auprès de l'assemblée des évêques du pays appelée Conférence des évêques catholiques du Canada. Lorsque les représentants du Saint-Père portent le nom de pro-nonce ou de nonce, ils assument aussi la tâche de maintenir des contacts auprès des autorités civiles du pays concerné. Actuellement, le représentant du Pape au Canada est un pro-nonce.

La fonction primordiale du Délégué apostolique, depuis le concile, consiste à rendre plus solides et efficaces les liens d'unité qui existent de fait entre le Siège apostolique et les Églises particulières. Il est donc appelé à conseiller les Évêques, à maintenir de bonnes relations avec la Conférence des évêques

du pays, à promouvoir tout ce qui touche à la paix, au progrès et à la coopération entre les peuples...

Premier mariage

Le onze avril 1960, Robert Lacasse épouse Angèle Drouin de Saint-Sébastien. L'abbé Dumoulin, curé de la paroisse, agit comme témoin officiel de l'Église, en recevant les engagements de ce jeune couple. Il s'agit de fait du premier mariage inscrit dans les registres officiels de la paroisse.

Le mariage, nous le savons, est une étroite communauté de vie et d'amour, à l'image même de l'amour éternel de Dieu pour son Peuple et à l'image de l'amour qui unit le Christ et l'Église. On ajoute même que par ce sacrement bien spécial les époux, baptisés dans le Christ et devenus ainsi ses disciples, reçoivent alors la mission particulière et significative d'être les témoins de l'amour même du Christ dans leur vie. Cet important sacrement est d'une façon toute spéciale, le modèle de l'amour du Christ pour l'Église, c'est-à-dire d'un amour qui dure malgré la souffrance et les difficultés... Par le mariage les époux sont invités à incorporer leur amour à celui du Christ, et donc à vivre leur union conjugale, à remettre leurs projets d'amour entre les mains du Christ Seigneur. Pour ce faire, ils reçoivent en retour sa ferme promesse d'être toujours avec eux.

Le don réciproque des époux dans le mariage devient une façon spéciale pour eux d'être un don de Dieu l'un pour l'autre. Et c'est ainsi que leur promesse de fidélité réciproque devient la voie par laquelle le Christ les unit l'un à l'autre et avec lui. La grâce du sacrement est appelée à devenir une réalité de plus en plus vivante dans leur lien conjugal, une réalité appelée à grandir et à se développer sans cesse pour ressembler davantage à l'amour du Christ, pour son épouse, l'Église.

Premières confessions des enfants

Les archives ne conservent rien au sujet de la première réception du sacrement de pénitence par les petits enfants dans

la nouvelle église paroissiale, nous devons malgré tout mentionner cette cérémonie ici. La façon normale de faire les choses à l'époque était de faire précéder la réception des deux derniers sacrements de l'initiation chrétienne, à savoir la confirmation et l'eucharistie, par ce sacrement. En 1910 le pape Pie X avait souhaité que l'on en fasse autant que possible une norme de conduite.

Les baptisés ont toujours eu conscience de ne pas avoir atteint la perfection. Ils reconnaissent donc leur état de pécheurs. Le péché, nous le savons, n'est pas d'abord et avant tout une désobéissance, une erreur ou un faux pas de notre part. De fait, le péché est beaucoup plus une blessure plus ou moins grave à notre relation avec Dieu, ou si vous le voulez, un manque d'amour pour Dieu, un refus de l'aimer.

Si le péché affecte notre relation à Dieu, il affecte aussi nos relations avec nos frères et sœurs chrétiens. Tout au long de sa vie publique, Jésus nous a répété que Dieu son Père est amour et qu'il ne désire rien de plus que de nous pardonner. C'est pourquoi saint Jean dit clairement: «Si nous disons: 'Nous n'avons pas de péché', nous nous abusons, la vérité n'est pas en nous. Si nous confessons nos péchés, lui, fidèle et juste, pardonnera nos péchés et nous purifiera de toute iniquité.» (*Première épître*, chapitre 1, versets 8-9).

Le sacrement de pénitence est donc une façon extraordinaire de retrouver son lien de communion avec Dieu qui avait subi une blessure ou avait été rompu. Ce sacrement revêt une telle beauté et grandeur qu'on l'appelle souvent un «second baptême». Faut-il se surprendre alors que l'Église invite les baptisés à se confesser au moins une fois l'an ?

Dieu a-t-on pu dire est à l'origine de toute démarche de réconciliation qui jaillit en nous. La beauté du sacrement du pardon ressort à l'envie de la parabole de l'enfant prodigue. C'est évidemment Dieu qui le fait rentrer en lui-même et comprendre l'amour de son père. C'est Dieu qui l'incite à retourner vers son père. Saint Luc, en présentant cette parabole, nous

montre aussi le père qui voit son fils de loin, parce que justement il souhaitait de tout cœur qu'il revienne, il court vers lui et l'embrasse avec une profonde tendresse. Non seulement il lui pardonne, mais il lui fait encore une grande fête (voir: *Évangile*, chapitre 15, versets 11-32). Voilà le genre d'amour que Dieu nous réserve, et bien plus grand encore, son amour est infini, sans aucune limite.

On voit donc, en dernière analyse, comment le sacrement du pardon est une véritable célébration de joie, d'allégresse, car il célèbre cet amour de Dieu qui ne cesse de venir vers nous, de nous chercher pour nous ramener à lui, tellement il souhaite ne perdre aucun de nous. Seigneur, merci de nous montrer un tel amour! Pussions-nous ne jamais l'oublier.

Premières confirmations

Comme les autorités scolaires se montrent si ouvertes et si accueillantes envers le curé de la paroisse, ce dernier connaît bien le directeur, M. François Gauthier, et les enseignants et enseignantes de l'école. La vie spirituelle des enfants en est d'autant facilitée. Le 29 avril 1960, S.E. Mgr Lionel Scheffer, vicaire apostolique au Labrador, se rend sur place pour la confirmation de 37 garçons et de 39 filles. Selon les coutumes de l'époque, la marraine et le parrain de cette célébration sont respectivement Madame et Monsieur Henri Moncion. Ils remplissent leur rôle officiel pendant la cérémonie elle-même.

En 1960, selon les normes du cinquième synode d'Ottawa, «la confirmation précède généralement la première communion»(n° 140 § 1). Le sacrement de confirmation fait aussi partie de l'initiation chrétienne. Il est de fait intimement lié, uni à celui du baptême. Pour être plus précis, on peut ajouter qu'il est comme une halte sur notre cheminement chrétien, où l'on prend le temps d'évaluer le chemin parcouru depuis le baptême, nous réjouissant des découvertes que nous avons faites jusqu'à ce jour. Cela ne s'arrête pourtant pas là. Cette halte permet en outre de regarder en avant pour voir le chemin qu'il

nous reste à parcourir et à préciser l'itinéraire de la prochaine étape.

À l'occasion de la réception de ce sacrement, l'Esprit Saint fait irruption dans notre vie une fois de plus pour faire de nous des disciples sans témérité, sans crainte et plus unis que jamais. C'est un second envahissement de l'amour de Jésus en nos cœurs pour que, à son exemple, nous soyons plus proches de lui, plus proches des autres et que nous soyons davantage encore ses témoins dans le monde. Pour cela, nous recevons les dons de l'Esprit.

La première communion

Le jour suivant, soit le 30 avril, après une préparation sérieuse et assidue, les enfants de l'école reçoivent dans leur cœur pour la première fois le Seigneur Jésus, qui non seulement s'est fait l'un de nous mais qui a voulu aussi se faire nourriture pour nous.

L'initiation chrétienne ne serait pas complète sans l'eucharistie. Très tôt, les premiers chrétiens furent convaincus du fait que l'eucharistie dominicale était tout à fait indispensable à la vie de l'Église, et depuis ce temps, le sacrement de l'eucharistie n'a cessé d'occuper une place centrale dans sa vie.

Ainsi, chaque fois qu'on célèbre l'eucharistie, le Christ est présent au milieu de notre rassemblement dans la personne du ministre qui la préside en son nom, il est présent dans sa Parole que l'on y proclame, il est présent dans le pain et le vin consacrés. Ainsi, le Christ vient au milieu de nous pour vivre sa pâque avec nous, pour que nous le recevions dans la foi, la joie, l'amour ainsi que dans le partage.

On comprend alors pourquoi l'eucharistie est le sacrement central de la vie chrétienne tant individuelle que communautaire, le lieu par excellence où le Christ se donne en nourriture, où l'Église prend conscience de ce qu'elle est, où tous ensemble nous faisons corps avec le Christ pour mieux le faire par après

entre nous. Elle fait passer la vie du Christ dans la nôtre et notre vie dans la sienne en nous orientant vers la vie sans fin.

Voilà un peu le sens non pas de la première communion, mais de la première des communions dans la vie d'une personne baptisée. L'eucharistie est et doit demeurer le sacrement de la vie avec le Christ Jésus.

Rappelons-nous cette belle phrase de Meister Eckhart: «La nourriture corporelle que nous prenons se change en ce que nous sommes, mais la nourriture spirituelle que nous recevons nous change en ce qu'elle est; c'est pourquoi l'amour divin n'est pas quelque chose que nous absorbons, car cela produirait deux choses. Mais l'amour divin nous prend en lui-même, et alors nous devenons un avec lui. »

Une fois franchie cette étape importante de la vie chrétienne, il y en aura bien d'autres encore.

Première profession de foi

Les événements religieux ne cessent de se suivre les uns après les autres à un rythme accéléré. Le 28 mai 1960, 56 adolescents et adolescentes de huitième année s'engagent solennellement à vivre les promesses de leur baptême lors de la profession de foi ou communion solennelle, selon l'expression consacrée de l'époque.

L'Église n'a jamais cessé de croire qu'une foi qui ne trouve pas à s'exprimer n'est pas la vraie foi. Maintenant rendus assez vieux pour donner une adhésion personnelle et réfléchie à leur foi, les gens vont s'engager en leur nom personnel. Malgré cet engagement, nous ne le savons que trop bien, cette décision est à prendre et à reprendre sans cesse tout au long de la vie pour devenir de vrais disciples du Christ.

Ils continueront, il faut sincèrement l'espérer à la renouveler chaque dimanche et jours spéciaux de fête, pour y adhérer plus intimement, pour mieux la manifester dans leur vie de chaque jour. Cela souligne assez bien le sens profond et spécial de la

profession de foi, récitée en commun, chaque semaine, mais surtout lors de la belle cérémonie de la Vigile pascale.

La vie se développe

On constate donc que la vie chrétienne donne de belles manifestations de sa croissance et de merveilleux signes d'espérance pour le développement futur de la paroisse. Puisse-t-il en être toujours ainsi !

Puisque nous avons souligné plusieurs sacrements dans cette partie de notre récit. Nous pourrions peut-être ajouter ici qu'un sacrement est nécessairement précédé d'une *demande*. En effet, vous savez comme moi que ce sont les parents qui *demandent* généralement le baptême pour leur enfant. S'il est adulte il fait sa propre demande. Les confirmands demandent eux-mêmes de recevoir la confirmation. Ce sont les fiancés qui font la démarche pour rencontrer leur pasteur ou curé et lui demander de se marier à l'église....

Mais après avoir souligné que les sacrements sont précédés d'une demande de notre part ou de ceux qui tiennent notre place, il faut immédiatement s'empresse de souligner qu'un sacrement est d'abord et avant tout *reçu*. Qu'est-ce à dire? Tout simplement parce qu'il est un *don gratuit* que le Père nous fait en son Fils.

*Petit à petit,
l'oiseau fait son nid.*

LA CONSTRUCTION TERMINÉE

Commencée le 4 novembre 1960, comme nous l'avons déjà souligné plus haut, la construction de l'église paroissiale et de la résidence du curé progresse à vive allure.

Mais avant que les portes de l'église ne puissent laisser entrer les paroissiens et paroissiennes pour une première célébration eucharistique, il importe que dès la fin des travaux de construction, on puisse aussi la meubler, car autrement elle ne resterait qu'une salle vide et impersonnelle, impropre au culte divin.

Un système d'amplification

Dès septembre 1960, on se procure un système d'amplification. Il comprend à la fois des cloches électroniques avec carillon permettant de sonner l'angelus au moyen d'une minuterie appropriée et le système de haut-parleurs proprement dits avec des prises à l'ambon, à l'autel principal et au jubé. Le coût total s'élève à la somme de 3 100\$.

Une croix lumineuse

En janvier, on décide d'ajouter une croix lumineuse tout en haut du clocher. Après la réception des soumissions, on accorde le contrat le 27 janvier 1961 pour la somme de 302\$, soit un

montant de 150\$ pour la croix proprement dite «en néon bleu» et 152\$ pour l'installation du circuit électrique.

Ameublement de l'église

À n'en pas douter, le mois de janvier 1961 s'avère bien rempli en commandes de toutes sortes. Il faut procéder à l'achat de l'ameublement le plus important de l'église. Il vaut la peine de donner en entier la soumission retenue non seulement par le curé et les syndics paroissiaux, mais encore par le procureur diocésain suite à une réunion des personnes intéressées.

Soumission pour les bancs de la nef:

- 42 bancs de 12 pieds et 42 bancs de 6 pieds et demi avec agenouilloirs rembourrés
- 2 devants de 12 pieds et 2 devants de 6 pieds et demi avec agenouilloirs rembourrés

Soumission pour les bancs du sanctuaire:

- 3 bancs de 13 pieds et demi et 1 devant de la même dimension avec agenouilloirs rembourrés
- 3 bancs de 15 pieds et 1 devant de la même dimension avec agenouilloirs rembourrés

Soumission pour le jubé:

- 5 bancs de 15 pieds et 2 bancs de 7 pieds avec agenouilloirs rembourrés.

Le prix demandé pour ces bancs s'élève à 9 595\$

Soumission pour autres meubles pour le culte:

- 4 prie-Dieu pour le sanctuaire avec agenouilloirs rembourrés
- 1 banquette
- 2 tabourets pour enfant de chœur
- 2 crédences (petite tables)
- 1 autel latéral
- 1 sainte table de 40 pieds

- 3 confessionnaux
- 2 bénitiers
- 1 fond baptismal
- 1 maître autel

Le prix pour ces meubles s'élèvent à la somme de 12 465\$.

Il est encore important de faire remarquer ici que l'on n'a pas lésiné sur la qualité de cet ameublement, en effet on demande que le tout soit en chêne rouge américain et qu'il soit recouvert de trois couches de vernis. La compagnie Donat St-Amour et Fils Limitée, a présenté cette soumission. Voilà ce qui est approuvé au niveau de la curie diocésaine le 27 janvier 1961.

Quelques mois plus tard, on veut compléter l'ensemble de l'ameublement de l'église et on commande à la même compagnie de Masson, au Québec, une autre soumission pour:

- 4 fauteuils en chêne avec sièges et dossiers rembourrés
- 1 trône pour l'évêque
- 1 croix en chêne de 5 pieds par 12 pieds
- Le montant demandé s'élève à 630\$.

Une fois de plus, le curé et les syndics retiennent cette soumission et acceptent le montant fixé. On ajoute une bibliothèque de 8 pieds par 5 pieds et demi par 1 pouce à 5 tablettes pour le bureau privé du curé au montant de 70\$.

Enfin on est fin prêt pour l'ouverture de l'église Saint-Sébastien. Tout ce qui est requis est installé. Comment les gens réagiront-ils ? Seront-ils satisfaits ou non ? L'avenir seul le dira lorsqu'ils verront le tout dans la splendeur de ce qui est encore tout neuf.

On entre dans l'église

Et voici que le 2 avril 1961, les portes de l'église s'ouvrent pour la célébration des premières eucharisties dominicales. Quelle merveilleuse occasion ! Il s'agit en effet de la célébration de la plus grande fête de l'année liturgique: la Résurrection du Seigneur, de la victoire du Christ sur la souffrance et la mort.

Enfin, les paroissiens et paroissiennes peuvent admirer leur temple paroissial ! Enfin, ils peuvent offrir au Seigneur l'action de grâce par excellence dans une maison digne de lui ! Une joie profonde et bien naturelle envahit toute l'assemblée en cette grande fête de Pâques 1961. Pâques, haut point de l'année liturgique, célébration du mystère central du Christ, triomphe de la vie sur la croix et la mort, fête de la sortie de l'esclavage du péché à la vie nouvelle apportée par le Ressuscité, aucun autre jour ne convenait mieux pour entrer dans le nouveau temple paroissial !

Premiers baptêmes dans l'église

Dans l'après-midi du 2 avril, deux baptêmes sont conférés dans la nouvelle église paroissiale. D'abord, comme il se doit, le premier est présidé par le curé de la paroisse. Il s'agit de celui de Joseph Roger Jean, fils de Déova Laporte et de Yolande Bourque. Roger Matteau en est le parrain et Rita Laporte la marraine de l'enfant.

Le deuxième est célébré par le futur curé de la paroisse voisine, Notre-Dame-de-la-Présentation, M. l'abbé Gérard-Majella Séguin, il s'agit de celui de Marie Rolande Diane, fille de Raymond Séguin et de Rolande Sauriol. Les parrain et marraine de l'enfant sont respectivement Guy Sauriol et Carmelle Séguin.

Nous le savons, placé sous le signe de Pâques, ou si vous voulez sous le signe de la victoire du Christ Jésus sur la mort, le baptême est le sacrement de la naissance dans le Christ.

Premières confirmations à l'église

Il est au plus haut point convenable que ce soit l'archevêque d'Ottawa lui-même, Mgr Lemieux, qui vienne conférer le sacrement de confirmation pour la première fois dans le nouveau temple. Le vendredi 28 avril 1961, en la fête de Saint-Pierre Chanel, mariste et premier martyr de l'Océanie, le prélat confirme 43 filles et 45 garçons, implorant sur eux l'Esprit Saint

d'en faire des témoins engagés à son service, cette célébration donne déjà un avant-goût de la Pentecôte qui approche.

Dans la cérémonie de confirmation, on pourrait rappeler qu'il y a quatre parties particulières. D'abord, *l'appel des confirmands*: l'évêque leur demande soit de se lever, soit de répondre à l'appel de leur nom. Puis il procède à la proclamation et à l'explication de la Parole de Dieu. Suit *la profession de foi*. Par elle les confirmands expriment leur adhésion au Dieu Père qui se révèle et nous sauve en Jésus son Fils et qui nous fait vivre par le souffle de son Esprit Saint. Elle comporte aussi la proclamation de la foi personnelle et de la foi de l'Église, car l'une ne va pas sans l'autre; la parole personnelle répond fondamentalement à la parole de l'Église. La troisième partie consiste en *l'imposition des mains*. Ce geste s'accompagne d'une prière récitée par l'évêque dans laquelle il mentionne les sept dons de l'Esprit, mais surtout d'une demande pour que l'Esprit qui reposait sur Jésus descende sur les confirmands. Enfin il y a *la chrismation*, ou si vous voulez l'onction faite avec le saint chrême sur le front du confirmand. Il s'agit en fait du rite essentiel de la confirmation et en traçant ce signe de croix l'évêque dit tout haut la formule toute simple: «Paul (Lucie)..., sois marqué(e) de l'Esprit Saint, le don de Dieu. »

On pourrait peut-être rappeler ici les dons de l'Esprit. Voici ces sept précieux dons spirituels: la sagesse, l'intelligence (ou le discernement), le conseil, la force (ou la vaillance), la science (ou la connaissance), la piété et la crainte de Dieu.

Dans le mystère chrétien, il existe un lien intime entre la résurrection du Christ et le don de l'Esprit Saint, d'où naît l'Église ! Les nouveaux confirmés sont là pour rappeler à la communauté chrétienne comment l'Église de Dieu ne peut exister sans ce lien étroit entre le Christ et l'Esprit. C'est l'Esprit de Jésus qui continue sans cesse de changer le doute en certitude, la peur en courage dans nos vies de disciples du Christ, de membres de son Peuple. Si l'Église est un don de Dieu, elle est

aussi une initiative d'hommes et de femmes à son écoute et qui répondent à son appel intérieur mais bien réel.

Faut-il voir dans cette fête de Saint-Pierre Chanel un signe providentiel de la venue future des Pères Maristes dans la paroisse ? La réponse ne nous revient pas, mais nous savons que «les décrets de Dieu sont insondables»(voir: *Épître aux Romains*, 11, 33)! Le lendemain, ces jeunes reçoivent pour la première fois le pain eucharistique dans leur cœur. On est encore à l'époque où les sacrements de l'initiation chrétienne se suivent selon l'ordre prévu par la tradition séculaire de l'Église: baptême, confirmation, eucharistie.

Premier mariage

Le 19 juin 1961 est jour d'une autre première. Il s'agit cette fois de l'engagement dans le mariage, communauté de vie et d'amour, d'un jeune couple, Jean Dubé et Louise Fihatreault. Ils se présentent à l'église pour se donner l'un à l'autre en présence de Dieu et de la communauté chrétienne. Ils désirent devenir pour tous un signe visible de l'amour incommensurable de Dieu pour son peuple dans leur milieu de vie.

Bénédiction du temple paroissial

Il faut maintenant songer avec sérieux à la prochaine étape importante: la bénédiction du nouveau temple érigé à la plus grande gloire de Dieu. Le curé a sans doute consulté l'archevêque d'Ottawa avant d'envoyer une missive au représentant du Pape à Ottawa et lui proposer une date convenable pour cette cérémonie. Quelques jours plus tard, en date du 19 juin 1961, S.E. Mgr Baggio expédie sa réponse au curé.

«Le dimanche 24 septembre est une date qui me convient pour la bénédiction de votre nouvelle église. Je serai heureux d'être des vôtres ce jour-là pour m'associer à votre joie et à celle de tous vos paroissiens.

Je vous remercie, vous et tous vos paroissiens, de vos bons souhaits et de vos ferventes prières pour ma guérison. J'ai

bon espoir de pouvoir réassumer bientôt toutes mes fonctions.

Veillez agréer, cher Monsieur le Curé, l'expression de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur. »

Visite du couple vice-royal

Les premières se suivent de plus belle à mesure que l'année s'écoule. Nous ne pouvons passer sous silence la première visite officielle d'un couple vice-royal dans la paroisse. En effet, le 2 juillet 1961, Son Excellence le Gouverneur Général du Canada, M. Georges Vanier et son épouse Pauline viennent participer à l'eucharistie dominicale de midi. Ne sont-ils pas tous les deux des chrétiens convaincus et engagés ? Il ne s'agit donc pas pour eux d'une simple visite officielle, mais d'une occasion de venir manifester leur foi et leur encouragement à la communauté chrétienne qui n'est encore qu'à ses tout premiers pas, en participant activement à l'eucharistie dominicale.

L'Église notre mère

À travers toutes 'ces premières' de la paroisse, nous n'avons voulu souligner rien d'autre que le fait que l'Église est véritablement une mère pour nous. Ne l'appelons-nous pas souvent «notre sainte mère l'Église»? Elle prend soin de tous nos besoins spirituels, de notre naissance à la vie chrétienne par le baptême jusqu'à notre mort, à travers les sacrements et ses rites sacrés. Et comme on ne peut séparer l'Église de Dieu notre Père, on comprend pourquoi en devenant sœurs et frères du Christ Jésus, nous pouvons comprendre cette très belle phrase de saint Cyprien: «Vous ne pouvez avoir Dieu pour Père si vous n'avez pas l'Église pour mère. »

*Seigneur, qu'importe que je sois
au faite de ton église ou dans
ses fondations pourvu que je sois
bien à ma place, dans ta construction.*

BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE

La solennité du jour de la bénédiction d'une église reste longtemps marquée dans la mémoire des personnes qui participent à cette impressionnante cérémonie. Selon l'ancienne législation ecclésiastique, on ne peut pas, dans les circonstances ordinaires et pendant trop longtemps, célébrer les offices divins dans un temple non consacré ou pour le moins non béni (voir: canon 1165, § 1).

Le dimanche 24 septembre 1961, les rites impressionnants de la cérémonie de bénédiction de l'église paroissiale seront accomplis sous la présidence de S.E. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, si tout se passe comme prévu.

Programme officiel

Voici comment le journal *Le Droit* raconte l'événement, allant même jusqu'à donner le programme officiel de la journée:

«2 h 45: arrivée de son Excellence Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique. »

«2 h 55: mise en marche de la procession. »

«3 h: cérémonie de la bénédiction intérieure et extérieure de l'église »

«3 h 30: bienvenue à Son Excellence par M. le curé Raoul Dumoulin. »

«Présentation de fleurs par Mlle Lucille Demers et présentation d'un bouquet spirituel par M. Marcel Gauvin. »

«4 hres: thé-offrande au sous-sol de l'église organisé par la Fédération des femmes canadiennes-françaises, section paroissiale. »

«Pour la cérémonie de la bénédiction, Mgr Baggio sera assisté de M. l'abbé Émile Méthot, curé de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville comme diacre et de M. l'abbé Émile Vézina, curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation d'Ottawa, comme sous-diacre. Le maître de cérémonies sera Mgr Gilles Bélisle, c.s., secrétaire de Mgr M.-J. Lemieux, archevêque d'Ottawa»(voir: *Le Droit* édition du 23 septembre 1961, p. 15).

Il n'est donc pas nécessaire d'ajouter d'autres commentaires à ce qui vient d'être rapporté par le quotidien francophone de la capitale nationale, à l'exception d'un seul concernant la présence d'un évêque pour présider la cérémonie liturgique.

Pourquoi un évêque ? Nous avons déjà souligné que l'évêque diocésain est le garant de l'unité de l'Église, en union avec les autres évêques et le Pape, évêque de Rome. Cette unité doit donc ressortir lors de la bénédiction d'une église, c'est-à-dire de ce lieu où la célébration eucharistique sera le centre de la vie chrétienne locale en union avec toute l'Église. C'est pourquoi d'ailleurs le grand saint Irénée, évêque de Lyon, a écrit cette phrase remarquable: «là où est l'Église, là est aussi l'Esprit de Dieu; et là où est l'Esprit de Dieu, là est l'Église et toute grâce»(voir: *Contre les hérésies*, Paris, Cerf, 1974, livre III, 24,1, pp. 474-475), car l'Esprit est l'âme de l'Église.

Solidarité du clergé

Outre les membres du clergé déjà mentionnés précédemment, on peut remarquer la présence de Mgr Charles-A. Demers, du Séminaire, des chanoines Hermas Guindon, René Martin et Achille Gratton, des abbés G.-A. D'Aoust, Hermas Glaude, ainsi que des représentants de quelques communautés religieuses, les Pères Joseph Fabien, montfortain, Eugène Pelletier et J.-A. Dupont des oblats de Marie-Immaculée. De plus, il importe de souligner la présence de deux échevins de la ville d'Ottawa: Madame W.T. O'Regan et Monsieur Simon Webber. S'ajoutent encore d'autres personnalités paroissiales comme les présidentes et présidents des diverses associations locales (voir: *Le Droit*, édition du lundi 25 septembre 1961).

Suite à l'entrée des fidèles dans l'église paroissiale, il importe que les chrétiens et chrétiennes d'ici n'oublient jamais qu'ils possèdent un merveilleux secret. Faut-il rappeler que ce secret c'est de savoir qu'ils sont un temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en eux, comme le rappelle saint Paul dans sa première lettre aux Corinthiens (chapitre 3, verset 16). De fait, c'est en chacun de nous que le Seigneur souhaite avant tout établir sa demeure d'une manière distincte et unique.

*Avec un peu de bonne
volonté on y parviendra.*

UNE DETTE À REMBOURSER

S'engager à mener à bon terme la construction d'une église, voilà une décision très sérieuse, mais qui comporte des implications financières pour plusieurs années à venir. Personne ne le sait mieux que les syndics et le pasteur de Saint-Sébastien.

Le diocèse d'Ottawa procède à la vente d'une émission pour la construction de l'église et du presbytère de la paroisse Saint-Sébastien. Cette émission au montant de 247 000\$ rapporte la somme de 239 318,30\$ puisqu'elle est offerte au taux de 96,89% de sa valeur nominale. Il faut également acheter un terrain pour construire ces édifices et pour le stationnement. Voilà encore un déboursé de 32 217,75\$.

De ce montant initial de 247 000\$, une première partie porte un intérêt de cinq pour cent. Elle vient à échéance en 1974, soit une somme de 177 000\$; tandis qu'une deuxième partie porte un intérêt de cinq et demi pour cent et elle comporte le remboursement de 70 000\$ à l'échéance de 1975.

Remboursement éclair

Le remboursement d'une telle somme, en seulement seize années, se classe sans aucun doute dans la catégorie des exploits célèbres, car en plus du montant initial de l'emprunt, il faut ajouter des intérêts pour un montant additionnel de 135 000\$

pour un grand total de remboursement à la fin de l'année 1975 de 382 000\$. En 1975, il faut faire un emprunt additionnel au montant de 38 778,11\$ à un taux d'intérêt de cinq pour cent, pour compléter l'ensemble.

Appel à la collaboration

Monsieur l'abbé Laurent Tessier, le fidèle vicaire dominical depuis les débuts de la paroisse et maintenant devenu le procureur diocésain, peut écrire à son confrère Monsieur Dumoulin en date du 21 décembre 1976, avec une touche évidente de satisfaction.

«Cher confrère,

J'accuse réception de la vôtre du 14 courant, de même que de votre chèque de \$2,789.69, pour lesquels je vous remercie beaucoup. Vous trouverez ci-joint un reçu officiel pour ce versement, lequel atteste le paiement final de votre dette envers le Fonds de Prêts aux Paroisses.

Toutes nos félicitations à Monsieur le Curé et nos remerciement aux paroissiens pour leur magnifique travail et leur grande générosité, que je connais d'ailleurs très bien, étant des vôtres depuis la fondation de la paroisse.

Je suis très heureux si le Fonds de Prêts aux Paroisses a pu vous aider. C'est là une preuve que ce Fonds est un merveilleux outil d'entraide.

J'espère bien que nous aurons le plaisir avant trop longtemps de compter la paroisse St-Sébastien au nombre des déposants dans notre Fonds de Prêts aux Paroisses.

Avec nos vœux les meilleurs pour un Joyeux Noël et une Bonne, Heureuse et Sainte Année. »

Cet appel de l'abbé Tessier ne tombera certes pas dans des oreilles de sourd dans les années qui suivront, comme nous le montrerons en temps et lieu.

*La liturgie est l'actualisation de
la Parole de Dieu qui continue
à être présente parmi nous et à
nous parler ici et maintenant.*

LA LITURGIE

Même si la célébration dominicale de l'eucharistie se déroule dans l'école, il importe néanmoins que les saints mystères soient célébrés avec la plus grande dignité possible, en particulier lors de la messe solennelle chantée.

Nous savons que la prière est une action personnelle. En effet, elle suppose toujours une implication de la personne au niveau aussi bien de l'esprit qu'au niveau du cœur dans le dialogue avec Dieu. Pourtant nous sommes bien conscients aussi qu'il existe différentes formes de prières: comme la prière individuelle ou privée, ou la prière partagée avec d'autres, ou la prière publique appelée aussi liturgique.

Lorsque nous abordons le sujet de la liturgie c'est donc à cette dernière catégorie de prière que nous nous référons. La prière liturgique ou publique appartient réellement à toute l'Église ou si vous voulez elle est celle de la famille de Dieu unie au Christ. En ce sens, la liturgie est la prière officielle de l'Église. On la retrouve principalement dans l'Eucharistie et les autres sacrements, ou dans l'office divin aussi appelé la liturgie des heures, et enfin dans les rituels publics.

La musique chantée ou instrumentale joue un grand rôle dans la célébration eucharistique dominicale et cela depuis des siècles. Presque aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire de l'Église, on retrouve des textes de l'ordinaire et du propre de la messe en musique. Parmi les genres connus de cette musique d'église, nous retrouvons des noms comme le 'plainchant' et ensuite le 'chant grégorien'. Ce dernier genre s'avère de plus en plus populaire depuis quelques années. De plus en plus de personnes redécouvrent une large partie de leur patrimoine spirituel, plus ou moins oublié depuis quelques dizaines d'années, tandis que les générations les plus jeunes s'ouvrent avec admiration aux merveilles autant qu'à la paix que procure ce genre de musique religieuse.

Le chant grégorien

La mode s'ouvre de plus en plus au chant grégorien. On le retrouve même aux premiers rangs du palmarès à certaines périodes. Qui de nous, parmi les générations plus âgées, ne fredonne pas à l'occasion le cri d'appel au pardon exprimé dans le *Kyrie eleison*, 'Seigneur, prends-pitié', ou dans le chant de joie et d'admiration qu'est l'*Alleluia*, ou même dans la merveilleuse louange qu'est le *Te Deum laudamus*. 'Nous te louons ô Dieu', ou même dans les messes spéciales d'action de grâces... Combien de personnes se souviennent encore vivement des chants comme le *O salutaris hostia*, 'O hostie salutaire', ou du *Tantum ergo sacramentum...*, 'Adorons avec respect un sacrement si digne' que la foule connaissait par cœur et chantait de toute l'ardeur de son âme et de tout l'élan de sa ferveur lors des *Bénédictions du Saint-Sacrement* ?

Comme les textes de la célébration de l'eucharistie changent de dimanche en dimanche, on ne peut s'attendre à ce que la foule les sache par cœur. De là la nécessité d'avoir un groupe plus restreint de personnes, alors appelées 'chantres', qui se réunit pour pratiquer la musique propre à chaque dimanche. Puis le temps de la célébration hebdomadaire solennelle arrivé,

ces personnes se regroupent pour rehausser de leurs voix la grand-messe paroissiale, sommet de la vie chrétienne.

La chorale

On comprend donc qu'un des premiers soucis d'un nouveau curé consiste à trouver une personne capable de diriger la chorale et de faire apprendre, semaine après semaine, les textes de l'Écriture sainte mis en musique et que l'on retrouve dans le *Liber usualis*, 'Le livre usuel', peut-être mieux connu sous le nom de 'Paroissien romain'. Dans ce livre est compilée une mine d'or de chants non seulement pour les eucharisties de chaque jour de l'année, mais aussi pour le chant du bréviaire et en particulier pour le chant des vêpres dominicales à l'église paroissiale, etc. Or, dans ce précieux recueil on retrouve plusieurs chants remontant aux dixième, onzième et douzième siècles, et que l'on peut à juste titre faire entrer dans le patrimoine spirituel de l'Église.

D'après nos informations, le premier maître de chant de la paroisse n'est nul autre que Monsieur Grégoire Farrell. Il a fait son cours classique au Collège Saint-Alexandre de Limbour, du côté québécois de la rivière des Outaouais. Pendant les huit années passées sous l'habile direction des Pères Spiritains, le jeune Grégoire a bien appris à chanter le chant grégorien et il possède en plus un grand amour pour cette musique si belle et si propre à élever le cœur des gens vers Dieu leur père. Le choix s'avère donc des plus judicieux ! Ce paroissien est un vrai passionné de beaux chants et il pourra transmettre son ardeur à la chorale paroissiale. Il met son talent au service de sa paroisse pour la plus grande gloire de Dieu.

La paroisse se dotera-t-elle aussi d'un instrument de musique ?

Instruments de musique

Le 'grégorien' se chante aussi bien avec ou sans l'accompagnement d'un instrument de musique comme un harmonium ou

un orgue. On peut rarement posséder un instrument de grand prix tout au début d'une paroisse. Monsieur Dumoulin s'est donc d'abord procuré un harmonium de la paroisse de l'Ascension, de Hawkesbury pour la modique somme de 60 \$. La première titulaire de cet instrument modeste est Madame Gertrude Cossette. Après avoir d'abord étudié le violon, cet instrument si noble et si difficile à la fois, elle a également maîtrisé l'art du piano et de l'orgue. Elle est donc toute désignée pour remplir ce poste et assurer ce service d'église.

Lors du déménagement dans la nouvelle église, à partir de la grande fête de Pâques de l'année 1961, la paroisse a mis la main sur un nouvel instrument: un orgue électronique Baldwin. Nous avons entre les mains la demande en date du 24 janvier 1961 adressée au Procureur diocésain. Il s'agit d'un modèle 5 A usagé qui est offert à la paroisse pour «la somme de \$2 800.00» Après avoir fait évalué et inspecté l'instrument par un spécialiste reconnu, on recommande aux autorités de la paroisse de procéder à l'achat de l'instrument. La réponse ne tarde pas à venir, l'approbation est accordée le 26 du même mois. La qualité sonore de l'instrument ne peut que ressortir à l'évidence en comparaison du vieil harmonium en usage dans l'école. C'est un progrès réel !

Parviendra-t-on un jour à se procurer un authentique instrument à tuyaux ?

Aubaine inespérée

On apprend quelque huit ans plus tard que le diocèse veut se départir de l'orgue Casavant installé dans la chapelle du *Grand-séminaire*. Le procureur diocésain et ami intime de l'abbé Dumoulin lui a certainement soufflé mot de cette occasion inattendue. Cela ne tombe pas dans des oreilles de sourds. L'abbé Dumoulin a saisi l'occasion, il en discute avec son comité des finances qui lui accorde son appui. À partir du mois de mai 1969, autre progrès tout à fait considérable et remarquable. Cette fois, l'on passe d'un instrument électronique à la

réalité du son d'un orgue à tuyaux de bonne qualité, fabriqué par les artisans expérimentés et mondialement connus de la 'Maison Casavant & Frères' de Saint-Hyacinthe au Québec. Cette compagnie n'a plus à faire ses preuves dans le diocèse d'Ottawa. En effet l'orgue de la basilique-cathédrale Notre-Dame d'Ottawa fut le premier orgue fabriqué par cette maison, muni du système électro-magnétique qui fonctionna de façon adéquate, et il y en a plusieurs autres ici et là à travers le diocèse.

Or cet instrument marqué du «Devis d'orgue numéro 205-U/57» de la Maison Casavant Frères Limitée, en date du vingt-et-un mai 1956, semble avoir été accepté tel quel par les autorités compétentes du diocèse et construit en 1957.

En effet, il correspond en tout point à celui que l'on retrouve maintenant dans le jubé de la paroisse Saint-Sébastien. Quel est le prix demandé par les responsables diocésains ? Il saute aux yeux que l'on veut s'en départir à tout prix car on n'en souhaite que 5 000\$. Bien sûr il faut ajouter à cela la somme de 800\$ exigée pour démonter l'orgue au séminaire et le remonter avec le plus grand soin au jubé de l'église. On croirait rêver ! Ce contrat est alloué à la compagnie *J.R. Chagnon*, spécialisée dans la réparation, l'entretien et l'accord d'orgues à tuyaux, située au 1048 du boulevard St-Laurent, à Ottawa. Cette entreprise exige un minimum de cinq jours pour démonter l'orgue et une autre dizaine de jours pour le réinstaller. Pour donner un aperçu du travail exigé, voici les termes du contrat:

- 1- Défaire l'orgue en entier, pièce par pièce, y compris les deux buffets, grillages, console, moteur-soufflerie.
- 2- Enlever les tuyaux, certaines parties de ces tuyaux doivent être emballées dans des boîtes, et en ordre, pour chaque jeu.
- 3- Tout défaire les appuis des tuyaux de chaque sommier, enlever les quatre sommiers, le réservoir à vent, les charpentes, les louves flexibles avec leurs tiges, jusqu'au pneumatique d'expression, trémoïo, porte-vent attaché à tous les

sommiers, fixes et mobiles, y compris la console et la soufflerie.

4- Désouder environ 680 fils de la console à l'orgue, de façon ordonnée pour chaque jeu, les numéroter un à un et y inscrire le nom.

5- Une fois l'instrument défait, le tout doit être embarqué dans un camion fermé, recouvert de toiles protectrices.

6- Tout doit être laissé en ordre dans la chapelle du Grand Séminaire.

7- Le transformateur, le démarreur, la boîte automatique et son filage doivent être défaits par l'entrepreneur.

8- Tout l'orgue, une fois rendu à St-Sébastien, doit être placé dans le jubé de l'église, en sûreté et sous la surveillance de l'entrepreneur.

9- Il est très important et même strictement défendu de déménager l'orgue s'il ne fait pas beau à moins de recouvrir chaque pièce d'une toile. »

Installation de l'instrument

Une fois rendu dans l'église Saint-Sébastien, ce noble instrument de musique doit être remonté pièce par pièce. Il ne reste plus à la paroisse qu'à fournir le bois nécessaire à la construction du buffet dans lequel seront placés les nombreux tuyaux.

Il importe maintenant de donner des indications plus détaillées sur cet instrument petit mais intéressant. Soulignons d'abord que l'étendue des deux claviers est de CC à C, soit 61 notes, ou si vous voulez de cinq octaves (un octave comporte 12 notes) et une note, tandis que l'étendue du pédalier est de CCC à G, soit 32 notes, ou si vous voulez de deux octaves et 8 notes, donc jusqu'au sol du troisième octave inclusivement. Jetons donc maintenant un coup d'œil plus précis sur cet instrument.

Devis de l'orgue

Pour les personnes intéressées à cet instrument petit et pourtant bien équilibré, nous en reproduisons ici le devis complet:

jeux réels

Bourdon de pédale de 16 pieds, comportant 32 tuyaux,
 Montre de 8 pieds: 73 tuyaux,
 Salicional de 8 pieds: 85 tuyaux,
 Flûte à cheminée de 8 pieds: 85 tuyaux,
 Dulciane (du 2^{ième} C) de 8 pieds: 73 tuyaux.

L'instrument est donc muni de 348 tuyaux. Ces jeux réels donnent en retour les possibilités suivantes:

grand orgue

Bourdon (du 2^{ième} C) de 16 pieds,
 Montre de 8 pieds,
 Flûte à cheminée de 8 pieds,
 Salicional de 8 pieds,
 Dulciane de 8 pieds,
 Prestant de 4 pieds,
 Flûte d'amour de 4 pieds,
 Dulcet de 4 pieds,
 Nazard 2 pieds et deux-tiers,
 Doublette de 2 pieds.

Sauf pour le Bourdon de 16 pieds que l'on entend sur 49 notes, tous les autres résonnent sur les 61 notes du clavier.

récit

Contre dulciane (du 2^{ième} C) de 16 pieds,
 Flûte à cheminée de 8 pieds,
 Salicional de 8 pieds,
 Dulciane de 8 pieds,

Voici: je possède actuellement un orgue électronique de marque Baldwin No 5 avec deux cabinets à résonnance d'une valeur de \$7,500.00 que je laisserais à un prix inférieur. Il est en excellente condition.

La raison: c'est que j'achète un orgue à tuyaux.

Alors, est-ce que la chose t'intéresse ? Ou connaîtrais-tu quelqu'un que la chose intéresserait ?

Une réponse est attendue avant lundi soir si possible alors que j'ai une réunion des administrateurs de la paroisse.

Joyeuse fête de Pâques!

Bonne santé et adios ! (R. Dumoulin, ptre) »

La réponse de l'abbé Landry ne se fait pas attendre. En effet il répond à l'endos même de la lettre reçue de son confrère d'Ottawa pour lui laisser savoir essentiellement qu'il n'est pas encore prêt à procéder à l'achat d'un instrument et que de plus tout dépend du prix demandé. Cette transaction souhaitée par l'abbé Dumoulin ne se réalisera pas.

On trouve ailleurs

Qu'est-il arrivé de l'orgue Baldwin de Saint-Sébastien ? Après quelques vaines tentatives de la part du curé et des syndics, on prend une décision: on fait appel à des spécialistes. Voici ce que nous apprennent les quelques documents conservés aux archives paroissiales. L'instrument est vendu à la communauté catholique polonaise pour l'église Saint-Hyacinthe, située sur la rue LeBreton à Ottawa. Nous ignorons cependant le prix de cette vente convenue entre les deux curés. Le seul détail connu est celui-ci: on donne un montant de 200\$ en commission à la compagnie Lauzon, de la rue Wellington, reconnue pour son magasin d'orgues et de pianos, pour la vente de l'instrument en son nom.

*Un idéal valable permet
d'attendre le moment favorable*

EMBELLISSEMENT DE L'ÉGLISE PAROISSIALE

Un des grands rêves de l'abbé Dumoulin a toujours été de décorer l'église paroissiale de simples mais beaux vitraux. Après quelques années passées dans le nouveau temple paroissial, l'occasion rêvée se présente enfin à lui de mettre ce rêve à exécution.

Un problème imprévu

Les grandes fenêtres à gauche et à droite du maître-autel, situées du côté du soleil couchant, causent un problème certain aux nombreuses personnes qui viennent se rassembler pour l'eucharistie dominicale anticipée du samedi après-midi à 16 heures. En effet, à cette heure du jour, le soleil frappe de plein fouet de ce côté, ce qui s'avère des plus désagréable à supporter. Cela se comprend aisément puisque non seulement le soleil est encore très chaud à cette heure du jour, mais aussi parce qu'il aveugle à n'en pas douter les gens. Reprenons donc les mots même de la missive expédiée à l'archevêque: «corriger une déféctuosité qui cause un embêtement aux fidèles lors des offices»(Voir: *Lettre du 31 mars 1964*).

Que faut-il faire pour remédier à cette déplorable situation de fait ? Quelles mesures peuvent résoudre ce malencontreux état de choses ? Convient-il de mettre des toiles, persiennes, voile d'étoffe... pour amoindrir les rayons du soleil ? Ou bien est-ce à propos de remplacer les vitres claires par d'autres plus sombres ? Le problème n'est pas facile à résoudre. C'est alors que l'abbé Dumoulin fait des recherches pour savoir si une solution possible, en même temps que merveilleuse, ne consisterait tout simplement pas dans l'installation de vitraux.

Premiers vitraux

Après plusieurs consultations et tractations auprès de diverses compagnies et en particulier d'un monsieur Michel Roger de la firme des *Arts sacrés* de Montréal, et après avoir reçu l'avis éclairé du *Comité d'art liturgique du diocèse* qui s'est penché sur différentes solutions possibles et qui a émis sa recommandation, les syndics de la paroisse, Robert Sauriol et Fernand Lécuyer font parvenir une requête en bonne et due forme à S.E. Mgr Lemieux. L'ampleur des travaux exige nécessairement l'approbation de l'archevêque, car il s'agit de l'installation de «442 pieds carrés en verre antique, d'origine européenne» en plus du transport des matériaux et de la taxe fédérale pour un montant de 3 272\$. La permission d'aller de l'avant et de procéder à la réalisation concrète du projet est accordée le 6 avril 1964 par la première autorité diocésaine.

Il s'agit là des premiers pas vers l'atteinte de l'objectif de Monsieur Dumoulin de donner un cachet bien particulier à l'église paroissiale. Nous pouvons déjà souligner que ces deux compositions décoratives translucides en pièces de verre multicolore garnissant les deux grandes baies entourant le maître-autel sont aussi les plus belles de toutes. Elles joueront un double rôle: adoucir la force parfois aveuglante de l'astre du jour et embellir à coup sûr la maison du Seigneur, tout en favorisant le recueillement général.

Devis de l'orgue

Pour les personnes intéressées à cet instrument petit et pourtant bien équilibré, nous en reproduisons ici le devis complet:

jeux réels

Bourdon de pédale de 16 pieds, comportant 32 tuyaux,
 Montre de 8 pieds: 73 tuyaux,
 Salicional de 8 pieds: 85 tuyaux,
 Flûte à cheminée de 8 pieds: 85 tuyaux,
 Dulciane (du 2ième C) de 8 pieds: 73 tuyaux.

L'instrument est donc muni de 348 tuyaux. Ces jeux réels donnent en retour les possibilités suivantes:

grand orgue

Bourdon (du 2ième C) de 16 pieds,
 Montre de 8 pieds,
 Flûte à cheminée de 8 pieds,
 Salicional de 8 pieds,
 Dulciane de 8 pieds,
 Prestant de 4 pieds,
 Flûte d'amour de 4 pieds,
 Dulcet de 4 pieds,
 Nazard 2 pieds et deux-tiers,
 Doublette de 2 pieds.

Sauf pour le Bourdon de 16 pieds que l'on entend sur 49 notes, tous les autres résonnent sur les 61 notes du clavier.

récit

Contre dulciane (du 2ième C) de 16 pieds,
 Flûte à cheminée de 8 pieds,
 Salicional de 8 pieds,
 Dulciane de 8 pieds,

Salicet de 4 pieds,
 Flûte d'amour de 4 pieds,
 Dulcet de 4 pieds,
 Nazard de 2 pieds et deux-tiers,
 Piccolo de 2 pieds,
 Tierce de un pied et trois-cinquième.

Une fois encore sauf pour le 16 pieds que l'on peut entendre sur 49 notes, les autres le sont sur les 61 notes du clavier. Et s'ajoute à cela le: *trémolo*.

pédale

Bourdon de 16 pieds,
 Octave de 8 pieds,
 Violoncelle de 8 pieds,
 Flûte couverte de 8 pieds,
 Dulcet de 4 pieds.

On entend ces sons sur les 31 notes du pédalier.

Mais l'instrument de serait pas complet sans ce que l'on appelle en termes techniques les:

accouplements

Grand orgue à la pédale,
 Récit à la pédale,
 Récit au grand orgue.
 Pédale d'expression à bascule
 Pédale de crescendo avec son indicateur
 On obtient ce...

Voici: je possède actuellement un orgue électronique de marque Baldwin No 5 avec deux cabinets à résonance d'une valeur de \$7,500.00 que je laisserais à un prix inférieur. Il est en excellente condition.

La raison: c'est que j'achète un orgue à tuyaux.

Alors, est-ce que la chose t'intéresse ? Ou connaîtrais-tu quelqu'un que la chose intéresserait ?

Une réponse est attendue avant lundi soir si possible alors que j'ai une réunion des administrateurs de la paroisse.

*Un idéal valable permet
d'attendre le moment favorable*

EMBELLISSEMENT DE L'ÉGLISE PAROISSIALE

Un des grands rêves de l'abbé Dumoulin a toujours été de décorer l'église paroissiale de simples mais beaux vitraux. Après quelques années passées dans le nouveau temple paroissial, l'occasion rêvée se présente enfin à lui de mettre ce rêve à exécution.

Un problème imprévu

Les grandes fenêtres à gauche et à droite du maître-autel, situées du côté du soleil couchant, causent un problème certain aux nombreuses personnes qui viennent se rassembler pour l'eucharistie dominicale anticipée du samedi après-midi à 16 heures. En effet, à cette heure du jour, le soleil frappe de plein fouet de ce côté, ce qui s'avère des plus désagréable à supporter. Cela se comprend aisément puisque non seulement le soleil est encore très chaud à cette heure du jour, mais aussi parce qu'il aveugle à n'en pas douter les gens. Reprenons donc les mots même de la missive expédiée à l'archevêque: «corriger une défectuosité qui cause un embêtement aux fidèles lors des offices»(Voir: *Lettre du 31 mars 1964*).

Que faut-il faire pour remédier à cette déplorable situation de fait ? Quelles mesures peuvent résoudre ce malencontreux état de choses ? Convient-il de mettre des toiles, persiennes, voile d'étoffe... pour amoindrir les rayons du soleil ? Ou bien est-ce à propos de remplacer les vitres claires par d'autres plus sombres ? Le problème n'est pas facile à résoudre. C'est alors que l'abbé Dumoulin fait des recherches pour savoir si une solution possible, en même temps que merveilleuse, ne consisterait tout simplement pas dans l'installation de vitraux.

Premiers vitraux

Après plusieurs consultations et tractations auprès de diverses compagnies et en particulier d'un monsieur Michel Roger de la firme des *Arts sacrés* de Montréal, et après avoir reçu l'avis éclairé du *Comité d'art liturgique du diocèse* qui s'est penché sur différentes solutions possibles et qui a émis sa recommandation, les syndics de la paroisse, Robert Sauriol et Fernand Lécuyer font parvenir une requête en bonne et due forme à S.E. Mgr Lemieux. L'ampleur des travaux exige nécessairement l'approbation de l'archevêque, car il s'agit de l'installation de «442 pieds carrés en verre antique, d'origine européenne» en plus du transport des matériaux et de la taxe fédérale pour un montant de 3 272\$. La permission d'aller de l'avant et de procéder à la réalisation concrète du projet est accordée le 6 avril 1964 par la première autorité diocésaine.

Il s'agit là des premiers pas vers l'atteinte de l'objectif de Monsieur Dumoulin de donner un cachet bien particulier à l'église paroissiale. Nous pouvons déjà souligner que ces deux compositions décoratives translucides en pièces de verre multicolore garnissant les deux grandes baies entourant le maître-autel sont aussi les plus belles de toutes. Elles joueront un double rôle: adoucir la force parfois aveuglante de l'astre du jour et embellir à coup sûr la maison du Seigneur, tout en favorisant le recueillement général.

réalité du son d'un orgue à tuyaux de bonne qualité, fabriqué par les artisans expérimentés et mondialement connus de la 'Maison Casavant & Frères' de Saint-Hyacinthe au Québec. Cette compagnie n'a plus à faire ses preuves dans le diocèse d'Ottawa. En effet l'orgue de la basilique-cathédrale Notre-Dame d'Ottawa fut le premier orgue fabriqué par cette maison, muni du système électro-magnétique qui fonctionna de façon adéquate, et il y en a plusieurs autres ici et là à travers le diocèse.

Or cet instrument marqué du «Devis d'orgue numéro 205-U/57» de la Maison Casavant Frères Limitée, en date du vingt-et-un mai 1956, semble avoir été accepté tel quel par les autorités compétentes du diocèse et construit en 1957.

En effet, il correspond en tout point à celui que l'on retrouve maintenant dans le jubé de la paroisse Saint-Sébastien. Quel est le prix demandé par les responsables diocésains ? Il saute aux yeux que l'on veut s'en départir à tout prix car on n'en souhaite que 5 000\$. Bien sûr il faut ajouter à cela la somme de 800\$ exigée pour démonter l'orgue au séminaire et le remonter avec le plus grand soin au jubé de l'église. On croirait rêver ! Ce contrat est alloué à la compagnie *J.R. Chagnon*, spécialisée dans la réparation, l'entretien et l'accord d'orgues à tuyaux, située au 1048 du boulevard St-Laurent, à Ottawa. Cette entreprise exige un minimum de cinq jours pour démonter l'orgue et une autre dizaine de jours pour le réinstaller. Pour donner un aperçu du travail exigé, voici les termes du contrat:

1- Défaire l'orgue en entier, pièce par pièce, y compris les deux buffets, grillages, console, moteur-soufflerie.

2- Enlever les tuyaux, certaines parties de ces tuyaux doivent être emballées dans des boîtes, et en ordre, pour chaque jeu.

3- Tout défaire les appuis des tuyaux de chaque sommier, enlever les quatre sommiers, le réservoir à vent, les charpentes, les louves flexibles avec leurs tiges, jusqu'au pneumatique d'expression, trémolo, porte-vent attaché à tous les

sommiers, fixes et mobiles, y compris la console et la soufflerie.

4- Désouder environ 680 fils de la console à l'orgue, de façon ordonnée pour chaque jeu, les numéroter un à un et y inscrire le nom.

5- Une fois l'instrument défait, le tout doit être embarqué dans un camion fermé, recouvert de toiles protectrices.

6- Tout doit être laissé en ordre dans la chapelle du Grand Séminaire.

7- Le transformateur, le démarreur, la boîte automatique et son filage doivent être défaits par l'entrepreneur.

8- Tout l'orgue, une fois rendu à St-Sébastien, doit être placé dans le jubé de l'église, en sûreté et sous la surveillance de l'entrepreneur.

9- Il est très important et même strictement défendu de déménager l'orgue s'il ne fait pas beau à moins de recouvrir chaque pièce d'une toile. »

Installation de l'instrument

Une fois rendu dans l'église Saint-Sébastien, ce noble instrument de musique doit être remonté pièce par pièce. Il ne reste plus à la paroisse qu'à fournir le bois nécessaire à la construction du buffet dans lequel seront placés les nombreux tuyaux.

Il importe maintenant de donner des indications plus détaillées sur cet instrument petit mais intéressant. Soulignons d'abord que l'étendue des deux claviers est de CC à C, soit 61 notes, ou si vous voulez de cinq octaves (un octave comporte 12 notes) et une note, tandis que l'étendue du pédalier est de CCC à G, soit 32 notes, ou si vous voulez de deux octaves et 8 notes, donc jusqu'au sol du troisième octave inclusivement. Jetons donc maintenant un coup d'œil plus précis sur cet instrument.

Devis de l'orgue

Pour les personnes intéressées à cet instrument petit et pourtant bien équilibré, nous en reproduisons ici le devis complet:

jeux réels

Bourdon de pédale de 16 pieds, comportant 32 tuyaux,
 Montre de 8 pieds: 73 tuyaux,
 Salicional de 8 pieds: 85 tuyaux,
 Flûte à cheminée de 8 pieds: 85 tuyaux,
 Dulciane (du 2^{ième} C) de 8 pieds: 73 tuyaux.

L'instrument est donc muni de 348 tuyaux. Ces jeux réels donnent en retour les possibilités suivantes:

grand orgue

Bourdon (du 2^{ième} C) de 16 pieds,
 Montre de 8 pieds,
 Flûte à cheminée de 8 pieds,
 Salicional de 8 pieds,
 Dulciane de 8 pieds,
 Prestant de 4 pieds,
 Flûte d'amour de 4 pieds,
 Dulcet de 4 pieds,
 Nazard 2 pieds et deux-tiers,
 Doublette de 2 pieds.

Sauf pour le Bourdon de 16 pieds que l'on entend sur 49 notes, tous les autres résonnent sur les 61 notes du clavier.

récit

Contre dulciane (du 2^{ième} C) de 16 pieds,
 Flûte à cheminée de 8 pieds,
 Salicional de 8 pieds,
 Dulciane de 8 pieds,

Salicet de 4 pieds,
 Flûte d'amour de 4 pieds,
 Dulcet de 4 pieds,
 Nazard de 2 pieds et deux-tiers,
 Piccolo de 2 pieds,
 Tierce de un pied et trois-cinquième.

Une fois encore sauf pour le 16 pieds que l'on peut entendre sur 49 notes, les autres le sont sur les 61 notes du clavier. Et s'ajoute à cela le: *trémolo*.

pédale

Bourdon de 16 pieds,
 Octave de 8 pieds,
 Violoncelle de 8 pieds
 Flûte couverte de 8 pieds,
 Dulcet de 4 pieds.
 On entend ces sons sur les 31 notes du pédalier.

Mais l'instrument de serait pas complet sans ce que l'on appelle en termes techniques les:

accouplements

Grand orgue à la pédale,
 Récit à la pédale,
 Récit au grand orgue.
 Pédale d'expression à bascule
 Pédale de crescendo avec son indicateur.

On obtient ces différents sons ou jeux grâce à un mécanisme ingénieux que les artisans de la Maison Casavant décrivent ainsi: «Le tirage des jeux et des accouplements se fait au moyen de dominos placés au-dessus du clavier du récit. »

La console de l'instrument peut être détachée et placée à une certaine distance du buffet. Avec son pédalier elle occupe un espace d'environ cinq pieds et demi carrés selon les mesures de l'époque.

Une soufflerie avec moteur électrique fournit le vent nécessaire au bon fonctionnement de ce bel instrument. Le courant pour le mécanisme de l'orgue est fourni par un transformateur.

L'orgue est donc d'une seule partie et il ne peut pas se diviser à cause de son mécanisme.

Ajoutons enfin que ce magnifique instrument fut livré au Grand Séminaire d'Ottawa sans aucun buffet, c'est-à-dire sans cette grosse boîte que l'on voit et dans laquelle sont placés les 348 tuyaux de l'orgue...

Mais on n'achète pas un tel instrument comme on se procure une paire de souliers. Suite à l'installation de l'instrument par la Compagnie J. R. Chagnon du boulevard Saint-Laurent à Ottawa qui se spécialise dans l'entretien, la réparation et l'accord des orgues à tuyaux, on doit l'accorder.

Comme nous l'avons souligné plus haut, l'instrument ne comporte pas de buffet au moment de l'achat — le buffet est le meuble décoratif servant à renfermer le mécanisme d'un orgue — il faut donc maintenant en prévoir un.

Vente du vieil instrument

Comme Monsieur le Curé a certainement vendu le vieil harmonium des premières années, il s'adresse maintenant à un confrère, Monsieur l'abbé Édouard Landry, curé de la paroisse Saint-Félix-de-Valois, à Chénéville au Québec, dans l'espoir manifeste de lui vendre l'orgue électronique acquis quelques années plus tôt. Écoutons l'Abbé Dumoulin, dans une lettre datée du 2 avril 1969. Dans son style bref et allant directement au point comme d'habitude.

«Mon cher Édouard,

Quomodo vales ? (Comment vas-tu ?) je me souviens de ce qui reste du latin appris autrefois...

J'ai appris que tu voulais vendre ton orgue à tuyaux et acheter un orgue électronique.

Voici: je possède actuellement un orgue électronique de marque Baldwin No 5 avec deux cabinets à résonnance d'une valeur de \$7,500.00 que je laisserais à un prix inférieur. Il est en excellente condition.

La raison: c'est que j'achète un orgue à tuyaux.

Alors, est-ce que la chose t'intéresse ? Ou connaîtrais-tu quelqu'un que la chose intéresserait ?

Une réponse est attendue avant lundi soir si possible alors que j'ai une réunion des administrateurs de la paroisse.

Joyeuse fête de Pâques!

Bonne santé et adios ! (R. Dumoulin, ptre) »

La réponse de l'abbé Landry ne se fait pas attendre. En effet il répond à l'endos même de la lettre reçue de son confrère d'Ottawa pour lui laisser savoir essentiellement qu'il n'est pas encore prêt à procéder à l'achat d'un instrument et que de plus tout dépend du prix demandé. Cette transaction souhaitée par l'abbé Dumoulin ne se réalisera pas.

On trouve ailleurs

Qu'est-il arrivé de l'orgue Baldwin de Saint-Sébastien ? Après quelques vaines tentatives de la part du curé et des syndics, on prend une décision: on fait appel à des spécialistes. Voici ce que nous apprennent les quelques documents conservés aux archives paroissiales. L'instrument est vendu à la communauté catholique polonaise pour l'église Saint-Hyacinthe, située sur la rue LeBreton à Ottawa. Nous ignorons cependant le prix de cette vente convenue entre les deux curés. Le seul détail connu est celui-ci: on donne un montant de 200\$ en commission à la compagnie Lauzon, de la rue Wellington, reconnue pour son magasin d'orgues et de pianos, pour la vente de l'instrument en son nom.

*Un idéal valable permet
d'attendre le moment favorable*

EMBELLISSEMENT DE L'ÉGLISE PAROISSIALE

Un des grands rêves de l'abbé Dumoulin a toujours été de décorer l'église paroissiale de simples mais beaux vitraux. Après quelques années passées dans le nouveau temple paroissial, l'occasion rêvée se présente enfin à lui de mettre ce rêve à exécution.

Un problème imprévu

Les grandes fenêtres à gauche et à droite du maître-autel, situées du côté du soleil couchant, causent un problème certain aux nombreuses personnes qui viennent se rassembler pour l'eucharistie dominicale anticipée du samedi après-midi à 16 heures. En effet, à cette heure du jour, le soleil frappe de plein fouet de ce côté, ce qui s'avère des plus désagréable à supporter. Cela se comprend aisément puisque non seulement le soleil est encore très chaud à cette heure du jour, mais aussi parce qu'il aveugle à n'en pas douter les gens. Reprenons donc les mots même de la missive expédiée à l'archevêque: «corriger une défectuosité qui cause un embêtement aux fidèles lors des offices»(Voir: *Lettre du 31 mars 1964*).

Que faut-il faire pour remédier à cette déplorable situation de fait ? Quelles mesures peuvent résoudre ce malencontreux état de choses ? Convient-il de mettre des toiles, persiennes, voile d'étoffe... pour amoindrir les rayons du soleil ? Ou bien est-ce à propos de remplacer les vitres claires par d'autres plus sombres ? Le problème n'est pas facile à résoudre. C'est alors que l'abbé Dumoulin fait des recherches pour savoir si une solution possible, en même temps que merveilleuse, ne consisterait tout simplement pas dans l'installation de vitraux.

Premiers vitraux

Après plusieurs consultations et tractations auprès de diverses compagnies et en particulier d'un monsieur Michel Roger de la firme des *Arts sacrés* de Montréal, et après avoir reçu l'avis éclairé du *Comité d'art liturgique du diocèse* qui s'est penché sur différentes solutions possibles et qui a émis sa recommandation, les syndics de la paroisse, Robert Sauriol et Fernand Lécuyer font parvenir une requête en bonne et due forme à S.E. Mgr Lemieux. L'ampleur des travaux exige nécessairement l'approbation de l'archevêque, car il s'agit de l'installation de «442 pieds carrés en verre antique, d'origine européenne» en plus du transport des matériaux et de la taxe fédérale pour un montant de 3 272\$. La permission d'aller de l'avant et de procéder à la réalisation concrète du projet est accordée le 6 avril 1964 par la première autorité diocésaine.

Il s'agit là des premiers pas vers l'atteinte de l'objectif de Monsieur Dumoulin de donner un cachet bien particulier à l'église paroissiale. Nous pouvons déjà souligner que ces deux compositions décoratives translucides en pièces de verre multicolore garnissant les deux grandes baies entourant le maître-autel sont aussi les plus belles de toutes. Elles joueront un double rôle: adoucir la force parfois aveuglante de l'astre du jour et embellir à coup sûr la maison du Seigneur, tout en favorisant le recueillement général.

Entrefilet

Tant qu'à apporter des changements dans le sanctuaire, on profite de l'occasion offerte par le changement des vitres pour réaliser un autre projet. Un mur de céramique derrière le maître-autel donnera un aspect très différent au chœur du temple paroissial.

Des paroissiens travaillent dans le domaine de la céramique. Ces artistes concepteurs et réalisateurs ont-ils pris les devants pour suggérer ce projet ? Nous n'en savons trop rien, mais toujours est-il que la demande d'exécution des travaux se retrouve bel et bien dans la lettre du 31 mars 1964 soumise à l'approbation de Mgr Lemieux et est accordée en même temps par l'archevêque qui ne se fait pas prier. La dépense est évaluée approximativement à 750\$.

Verrière du jubé

La poursuite d'un objectif envié suppose la disposition à attendre patiemment les occasions propices à sa mise en œuvre, étape après étape. Après une quinzaine d'années, une autre partie du grand projet prend forme. Cette fois, il s'agit d'installer des vitraux au jubé de l'église.

Après avoir soumis un projet proposé en 1979 par le *Studio Lubber's*, la compagnie *Rishworth Glass* fait parvenir aux dirigeants de la paroisse une estimation du coût, leur rappelant que le prix des vitraux a récemment augmenté de 60%. Il s'agit d'un travail de 480 pieds carrés. La demande d'approbation est expédiée au Chapitre métropolitain. Monsieur Dumoulin possède maintenant un allié de taille siégeant à ce conseil en la personne de l'abbé Laurent Tessier, son vicaire dominical.

Voici la réponse du conseil des chanoines d'Ottawa en date du 11 mai 1979. Nous la reproduisons ici.

«Il me fait plaisir de vous aviser qu'à leur réunion tenue le 10 du courant, les membres du Chapitre métropolitain ont approuvé votre requête du 20 avril dernier, en vue de l'ins-

tallation de verrières dans la galerie de votre église au coût de \$13,440, afin de parachever le plan initial des verrières de l'église Saint Sébastien.

Avec nos meilleurs vœux de succès. »

La signature est celle du vicaire dominical, c'est-à-dire de Monsieur l'abbé Laurent Tessier qui occupe le poste de procureur diocésain. On ne peut le cacher, il existe une belle complicité entre ces deux amis.

Cette lettre nous renseigne pour la première fois au sujet du plan élaboré quinze ans plus tôt par Monsieur l'abbé Dumoulin pour améliorer l'atmosphère de recueillement et de prière dans l'église. Il faut donc s'attendre à des démarches ultérieures allant dans le même sens afin de compléter le projet déjà bien avancé.

Souignons en passant que la soumission de la compagnie Rishworth est retenue non seulement parce qu'elle est la moins élevée, mais qu'en outre la compagnie offre gracieusement les verrières au-dessus des portes d'entrée de l'église. Le nom du saint patron paroissial y sera inscrit.

Fenêtres latérales

En homme avisé, l'abbé Dumoulin a eu le temps de créer des liens avec les dirigeants de la compagnie Rishworth au cours des deux mois requis pour la réalisation et la pose des vitraux du jubé. Un autre projet a surgi dans son esprit: les verrières latérales de la nef.

Une fois de plus, le projet du curé est dirigé vers Monsieur Laurent Tessier, devenu chanoine, pour l'acceptation requise. La même compagnie offre maintenant un vitrail gratuit. Voici la lettre du curé en date du 30 août 1979.

«Monsieur le chanoine,

re: verrières de l'église St-Sébastien d'Ottawa

Nous sollicitons votre approbation pour l'installation de verrières dans les côtés de la nef de l'église: soit 8 grandes fenêtres de chaque côté au coût de \$7,600.00 par *Rishworth Glass Limited* d'Ottawa. Il est entendu que c'est du verre antique (*stained glass*). Le tout dans le plomb. »

La lettre se poursuit par l'addition d'un post scriptum.

«La compagnie Rishworth fait don d'une fenêtre complète au coût de \$500.00. Beau geste de sa part. »

L'approbation sollicitée est accordée le jour même de sa rédaction, le 30 août 1979, par le procureur diocésain.

On pourrait croire qu'avec l'ajout de ces huit verrières le plan ou vision originale du curé fondateur est enfin réalisé en entier. Mais il faut vite se rendre à l'évidence que tel n'est pas le cas. En effet, dès le 15 janvier 1980, ce qui semble une dernière étape voit le jour.

Entrée latérale et sacristie

Une fois de plus, le comité paroissial des finances, sous la responsabilité de son président achemine la lettre suivante aux responsables de l'approbation des projets du genre de la Corporation épiscopale catholique romaine d'Ottawa.

«Suite à une assemblée du Comité des finances de la paroisse tenue au presbytère le 16 (la lettre est pourtant datée du 15) janvier 1980, il a été décidé d'adresser une demande pour l'installation de 83.43 pieds carrés de vitraux (*stained glass*) pour terminer l'ensemble de l'installation déjà accompli dans l'église par la *Compagnie Rishworth Glass Ltd.*, d'Ottawa au prix de \$2,900.00.

«La paroisse possède les revenus nécessaires pour faire face à cette dépense que nous considérons comme nécessaire.

Bien vôtre,
Fred Trottier, président. »

Rien de surprenant que la demande adressée ainsi aux autorités diocésaines compétentes reçoive une fois de plus la sanction demandée. Elle est accordée dès le 17 janvier.

Comme aucune précision supplémentaire n'est fournie, nous en sommes venus à la conclusion que ce dernier projet n'était autre que le changement des fenêtres de la sacristie, de l'entrée latérale est, donnant accès à la fois au presbytère et à l'église, ainsi que le changement des vitres des portes intérieures du vestibule d'entrée.

Cette fois, tout est complété à la plus vive satisfaction de l'abbé Dumoulin. Sa vision d'ensemble a été mise en œuvre et conduite à bon terme. Certains pourront sans doute déclarer que les vitraux n'étaient pas une absolue nécessité! Nous devons en toute honnêteté en convenir.

Cependant, comme un auteur l'a si bien dit «Ce n'est pas parce qu'on peut 'célébrer le Dieu des chrétiens dans une cabane de planches au fond d'un bidonville' qu'il faut à tout prix condamner les vitraux de Chartres, le chant grégorien, une cantate de Bach ou une messe de Mozart. La foi chrétienne a besoin d'un climat lorsqu'elle veut se traduire en prières.» Telle était à coup sûr la conviction profonde de Monsieur Dumoulin.

*Vous serez mes témoins
... jusqu'aux extrémités
de la terre. (Actes 1, 8)*

ON FÊTE MONSIEUR LE CURÉ

L'année 1963 marque le vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale de l'abbé Raoul Dumoulin. Est-ce que les paroissiens se souviendront de cet événement important dans la vie de tout prêtre diocésain ou religieux ?

Préparatifs de la fête

Les syndics maintenant en fonction, à savoir Messieurs Rosaire Sauvé, Fernand Lavergne et J.-René Jutras n'ont pas fait l'erreur impardonnable d'oublier cet anniversaire. Mais comme leur rôle n'est pas de tout faire par eux-mêmes, ils se sont assurés le concours à la fois généreux et dévoué des diverses organisations paroissiales. Il importe de nommer en particulier la section paroissiale de la Fédération des femmes canadiennes-françaises placée sous la direction de Mme Léo Dupont.

Comme le Délégué apostolique, S.E. Mgr Sebastiano Baggio, a toujours manifesté son soutien à la paroisse, on ne manque pas de l'inviter. Il serait intéressant, pense-t-on, d'avoir quelques-uns de ses confrères de classe. On prend donc contact avec certains d'entre eux qui pourront participer à la fête.

La cérémonie liturgique

Voici le résumé de la célébration paroissiale tel que rapporté dans le journal *Le Droit* du 26 juin 1963 en page dix-sept.

«Récemment, les paroissiens de St-Sébastien d'Ottawa fêtaient le 25^e anniversaire de l'ordination sacerdotale du curé-fondateur de leur paroisse, l'abbé Raoul Dumoulin. Une messe solennelle d'action de grâces fut célébrée par le curé qui était assisté comme diacre et sous-diacre par deux confrères d'ordination les abbés Horace Légaré, curé de la paroisse Ste-Jeanne d'Arc d'Ottawa, et Gaston Croteau, curé-fondateur de la nouvelle paroisse Ste-Geneviève d'Ottawa. L'abbé Georges-Arthur D'Aoust, directeur de la Société d'Adoption de Hull et aumônier à Ville-Joie Ste-Thérèse de Hull, a prononcé le sermon de circonstance dans lequel il a loué le rôle du prêtre.

L'éclat de la fête était rehaussé par la présence de Son Excellence Mgr Sebastiano Baggio, délégué du St-Siège au Canada et parrain de la paroisse. Mgr Baggio était assisté au trône par Mgr Adéodat Chaloux, p.d., curé de la paroisse Ste-Bernadette de Hull, et par l'abbé Émile Vézina, curé de la paroisse voisine, Notre-Dame-de-la-Présentation. L'abbé Jean-Robert Hamel, secrétaire de langue française à la délégation apostolique, agissait comme cérémoniaire et était assisté dans ses fonctions par l'abbé Laurent Tessier. Celui-ci est professeur au Petit séminaire diocésain d'Ottawa et vicaire dominical de la paroisse St-Sébastien, car il aime rendre service à Monsieur Dumoulin. Une certaine complicité de bon aloi existe entre les deux.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. Grégoire Farrell, maître de chapelle, a chanté pour la circonstance la messe en l'honneur de Ste-Jeanne d'Arc à deux voix égales de Nibelle. Mlle Marie-Antoinette Vézina accompagnait à l'orgue pour l'occasion.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le Délégué apostolique a voulu avant son départ, transmettre publiquement au curé Dumoulin, ses félicitations et vœux personnels, et adresser un message paternel aux paroissiens, soulignant particulièrement la sollicitude et la bonté avec laquelle Sa Sainteté le Pape Jean XXIII avait, durant son court mais combien glorieux pontificat, évoqué la mission apostolique du pasteur et l'esprit d'amour et de soumission à son égard qui devait animer les fidèles. »

Heureusement que ce rapport de la célébration nous est parvenue, car nous n'aurions aucune trace de cet événement pourtant mémorable dans la vie d'un prêtre.

Le banquet

Après la cérémonie religieuse, la paroisse offre un banquet en l'honneur du curé dans la salle paroissiale. En cette heureuse circonstance, le curé est entouré de son père, M. Joseph Dumoulin, ainsi que de Mlles Patricia et Léonie Dumoulin, sœurs du curé, ainsi que de son frère M. Yvon Dumoulin et de son épouse.

Lors de ce repas de réjouissances, «les hommages et vœux des paroissiens furent adressés au curé Dumoulin par M. Louis-Philippe Barrette, directeur du Cours terminal à la Commission des écoles séparées d'Ottawa. M. Grégoire Farrell, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de l'Ontario, remit au curé la bourse offerte par les fidèles de sa paroisse et à laquelle avaient aussi contribué largement la section locale de la Société St-Jean-Baptiste et la section St-Sébastien de la Fédération des femmes canadiennes-françaises. »

Suite à ces hommages, c'est au tour d'un représentant du clergé d'Ottawa de s'adresser à l'assemblée. «Dans le message qu'il adressa au nom de Mgr l'Archevêque, l'abbé Émile Vézina s'est plu à faire l'éloge des mérites du curé Dumoulin, plus particulièrement au cours des quatre années qui se sont écoulées

depuis son accession à la cure de St-Sébastien, paroisse qu'il a eu la lourde charge de fonder et d'organiser.»

Bien sûr, la fête ne pouvait se terminer sans que le jubilaire adresse lui-même la parole aux personnes venues souligner son anniversaire. Voici comment le journal *Le Droit* rapporte la chose: «Pour clôturer la fête, le curé Raoul Dumoulin, vivement ému par les nombreux témoignages d'estime et de vénération reçus à l'occasion de ce 25^e anniversaire de sacerdoce, a tenu à dire sa reconnaissance non seulement à ceux qui avaient été les artisans du succès de cette fête organisée en son honneur, mais aussi à sa famille qui l'avait préparé à son sacerdoce et à ses nombreux parents et amis qui avaient accepté de s'associer à cette fête ou qui lui avaient adressé leurs vœux à l'occasion de cet anniversaire. »

*Il faut rendre à César ce
qui appartient à César, et à
Dieu ce qui appartient à Dieu.*

VERS SES CINQUANTE ANS DE SACERDOCE

En 1981, S.E. Mgr Joseph-Aurèle Plourde est conscient que la santé de l'Abbé Dumoulin commence à faiblir. Le 5 mai il rencontre donc le curé de Saint-Sébastien pour discuter de la possibilité de le nommer ailleurs dans un poste qui conviendrait mieux à ses forces déclinantes.

Le jour suivant, il lui fait parvenir cette lettre:

«Il y a un poste possible que j'ai oublié de vous mentionner hier.

Je crois que le *Centre d'Accueil Champlain* accepterait de vous accueillir comme résident et aumônier.

Ce poste vous assurerait un travail tant et aussi longtemps que votre santé vous permettrait de dire la messe et de confesser, sans limite d'âge. Et il serait peut-être plus facile de vous adapter à ce nouveau ministère maintenant que dans quatre ans. »

On voit donc qu'il a nettement été question de retraite ou de travail à temps partiel dans la rencontre que les deux hommes ont eue la veille. L'archevêque poursuit:

«Comme il n'est jamais facile pour un évêque de parler retraite à un prêtre qui a rendu tant de bons services au diocèse, je profite de cette lettre pour vous remercier d'avoir rendu notre échange, non seulement facile mais agréable.

Cette information n'est, en réalité, qu'une information que vous pourrez considérer devant Dieu.

Merci encore pour votre compréhension... »

Sans doute après avoir prié et songé aux propositions de son Évêque, l'abbé Dumoulin décide de continuer à travailler à la paroisse qu'il a fondée et qu'il a tant aimée et continue d'aimer.

Cinquantième anniversaire

En 1988, Monsieur l'abbé Raoul Dumoulin célèbre le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Les paroissiens ne veulent pas laisser cet événement important dans la vie d'un prêtre sans le souligner dignement, ils sont bien attachés à leur digne curé.

Un comité d'organisation est donc mis sur pied pour la préparation de cet anniversaire digne de mention. On ne saurait pourtant fêter un tel anniversaire sans la présence de l'Archevêque ou de son représentant. On s'adresse donc au premier pasteur du diocèse, dans une lettre du 15 décembre 1987. Il vaut la peine que nous la reproduisions ici de façon intégrale.

«Excellence,

Notre curé a été ordonné prêtre le 19 juin 1938. Les paroissiens de Saint-Sébastien l'apprécient trop pour passer cet événement majeur sans rien faire. Ils désirent souligner et célébrer ses 50 ans de sacerdoce le dimanche, 17 avril prochain lors de la messe de midi qui sera suivie d'une réception au sous-sol de l'église.

Nous apprécierions votre présence à cette cérémonie et à la réception. Si vos fonctions vous retiennent ailleurs nous

serons heureux d'accueillir votre représentant Monseigneur Gilles Bélisle.

Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion, je demeure,
Votre tout dévoué, »

Et Monsieur Raymond Thibault, du comité des fêtes, signe la lettre.

La réponse de l'Archevêque ne se fait pas attendre. Mgr Joseph-Aurèle Plourde connaît bien et apprécie beaucoup ce prêtre de son diocèse. En effet, dès le 18 décembre il répond avec le plus grand empressement à Monsieur Thibault.

«Cher Monsieur,

J'ai bien reçu votre aimable invitation à célébrer les 50 ans de sacerdoce de votre dévoué curé, M. l'abbé Raoul Dumoulin, le 17 avril prochain.

Il me fera grand plaisir de célébrer l'Eucharistie et de prendre part à la réception qui suivra.

Que l'Enfant-Dieu bénisse d'une façon toute spéciale votre grande famille paroissiale.

Fraternellement en N.-S.

+Joseph-Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa »

La fête a donc lieu comme prévu, S.E. Mgr l'Archevêque y prononce l'homélie de circonstance. C'est à cette occasion mémorable que le Comité d'organisation décide de remettre au curé une plaque commémorative de belle venue rappelant l'événement souligné. On y retrouve un portrait du curé, très bien réussi, ainsi que l'inscription suivante:

«Cette plaque anniversaire fut présentée lors de la messe commémorative fêtant le cinquantenaire de sacerdoce du révérend Raoul Dumoulin. Ce memento fut donné par les fidèles en guise de remerciement pour avoir été leur guide spirituel depuis la fondation de la paroisse le 10 juin 1959 ».

Quand on a consacré cinquante ans de sa vie au service du Seigneur dans la prêtrise, il va sans dire que le poids des années commence sérieusement à se faire sentir. Même si, grâce à Dieu, l'abbé Dumoulin a joui d'une excellente santé pendant la plus grande partie de ses années de service à Saint-Sébastien, l'année de son cinquantième anniversaire commence à faire paraître «des ans l'irréparable outrage» comme le souligne un auteur classique. Il est temps, en haut lieu, de songer de façon sérieuse à trouver un éventuel remplaçant.

*Le plus difficile en tout
est de se mettre à l'œuvre.*

LE CHOIX D'UN NOUVEAU CURÉ

Malgré sa longévité, un curé n'est pas éternel ! Humain parmi les humains, il vieillit, ses forces déclinent, sa santé se détériore, on doit penser à le remplacer, car le travail de pasteur d'une communauté chrétienne n'est pas une mince tâche. En 1989, l'archevêque d'Ottawa songe sérieusement à la nomination d'un nouveau curé pour la paroisse de Saint-Sébastien d'Overbrook, car Monsieur l'abbé Dumoulin avance sérieusement en âge et manifeste depuis quelques temps des signes assez évidents de faiblesse au plan de la santé. Personne ne s'en surprendra, il approche de ses 80 ans ! Qui peut remplacer ce valeureux pionnier, ce bâtisseur infatigable qui s'est tellement dévoué à construire l'église et le presbytère paroissiaux, mais aussi et surtout à construire année après année une communauté chrétienne vivante et nombreuse ?

Le regard de S.E. Mgr Joseph-Aurèle Plourde se porte sur un père mariste qui, depuis dix ans déjà, travaille au Centre diocésain, d'abord au coin de la rue Murray et de King Edward, puis relocalisé rue Kilborn. En effet, le Père Pierre Allard n'est pas pour lui un inconnu, il s'adonne à un ministère de miséricorde bien spécial au Tribunal Ecclésiastique Régional d'Ottawa, dont l'archevêque est le modérateur.

Le futur curé

Qui est-il ? Pierre Allard est né dans la ville de Québec, le 9 novembre 1938. Il est l'enfant de Napoléon Allard et de son épouse Antoinette Olivier. La famille compte déjà plusieurs enfants: les aînés, Jean-Paul, Rose-Aimée, Gilbert qui est décédé après avoir vécu quelques années, Yolande et René. Ses parents donneront encore la vie à deux autres filles: Yvette, Pauline, et enfin deux garçons: Denis et André.

Après ses études primaires dans les écoles de la ville de Giffard, en banlieu de Québec, le jeune adolescent entre au *Séminaire des Pères Maristes*, à Sillery, près de Québec, en septembre 1952. Dans ce milieu alors très restreint, au contact des éducateurs maristes qui s'y dévouent et qui portent bien leur nom, il développe un amour spécial pour la Vierge Marie et il sent peu à peu l'appel de Dieu à devenir religieux dans une congrégation qui porte son nom et qui a pour objectif de vivre de son esprit, c'est-à-dire la *Société de Marie*.

Choix de vie

Son année de rhétorique terminée, à la fin de juin 1958, il opte donc pour la vie religieuse dans la Société de Marie et les autorités de la communauté l'envoient à Staten Island, New York, au noviciat *Our Lady of the Elms*, pour son année d'apprentissage à la vie religieuse, appelée noviciat. Il arrive à New York le 7 septembre 1958. Après son année canonique de noviciat, il émet les vœux simples de pauvreté, d'obéissance et de chasteté pour une période de trois ans le 8 septembre 1959, tôt le matin. Le prédicateur développe le passage de l'évangile selon saint Jean où Jésus en croix donne à sa mère Jean, comme fils, et à Jean Marie comme mère (voir: chap. 19, 25-27), insistant sur le fait qu'en faisant profession dans la Société de Marie, le profès devient d'une façon spéciale enfant de Marie. Pour cette raison, chaque religieux mariste doit s'efforcer, dans sa vie de tous les jours, de «penser comme Marie, juger comme Marie, sentir et agir comme Marie.» Cette expression de leur

fondateur, le père Jean-Claude Colin, est enchâssée dans leurs Constitutions.

Le jour même de sa première profession, en compagnie de plusieurs compagnons, il prend le train pour la ville de Boston. Le même après-midi, il arrive à destination, prêt à poursuivre ses études en philosophie.

Pendant deux ans, il poursuit donc ses deux années de philosophie à *Marist College and Seminary*, dans la ville de Framingham Centre, Massachusetts. Cette institution est affiliée à *The Catholic University of America*, et peut par conséquent décerner des grades académiques.

Après sa première année de philosophie, il rentre au pays, comme le veut la coutume, pour poursuivre des études en sciences pédagogiques à l'*Université Laval* de Québec, pendant la session d'été. Après une brève période de congé dans sa famille, il retourne à Framingham terminer sa deuxième année.

Études théologiques

À la fin de ses études de philosophie, ses supérieurs religieux l'envoient dans la ville d'Ottawa. Les Pères Maristes y ont ouvert en 1957 un grand séminaire, une maison de formation pour leurs étudiants en théologie, il s'agit bien humblement de deux maisons familiales sur la rue Hawthorne et sur la rue Wildwood, à quelques minutes à peine de la faculté de théologie de l'Université d'Ottawa, au Centre '*Sedes Sapientiae*', rue Main. Ces modestes maisons ont l'avantage d'être admirablement bien situées à proximité de la faculté de théologie.

Après sa première année de théologie, ses supérieurs décident de l'envoyer faire un stage de formation pratique à Chicoutimi en 1962. Là, il apprend les rudiments du métier d'éducateur, au cours de l'année 1962-1963. Cette expérience pratique terminée, il retourne à Ottawa pour terminer ses trois dernières années régulières d'études en théologie.

Le grand rêve de sa vie va bientôt se réaliser. La première étape préparatoire essentielle consiste à recevoir l'ordination au sous-diaconat. Le 4 juin 1965, il reçoit cet ordre majeur des mains de Mgr Paul-Émile Charbonneau, évêque de Hull, en la cathédrale du Très-Saint-Rédempteur. Puis, le 18 septembre 1965, Mgr René Audet, évêque auxiliaire, l'ordonne diacre dans la basilique-cathédrale Notre-Dame d'Ottawa. Le 18 décembre 1965, c'est l'étape ultime: en répondant à l'appel du Seigneur lancé par l'intermédiaire de l'évêque, il est fin prêt à recevoir la grâce du sacrement. La cérémonie de l'ordination sacerdotale se déroule dans la chapelle du *Séminaire des Pères Maristes* de Sillery — lieu cher à son cœur — par le ministère épiscopal de S.E. Mgr George H. Pearce, mariste et missionnaire, il devient presbytre.

Il importe de dire un mot ici sur le sens de ce qui s'est passé ce jour-là. En effet, devenir prêtre pour les hommes qui ont la foi, provoque une transformation intérieure profonde, ineffaçable. On devient prêtre pour toujours, peu importe ce qui peut se passer par la suite. On reçoit la consécration sacerdotale «pour prêcher l'Évangile, pour être le pasteur des fidèles et pour célébrer le culte divin»(voir: La constitution sur *L'église*, n° 28).

Le 19 décembre celui qu'on appelle maintenant le Père Allard célèbre sa première messe solennelle dans la paroisse Saint-Ignace de Loyola de Giffard, qui l'a vu grandir, alors que Mgr Pearce préside au trône, entouré de nombreux Pères Maristes. Le nouveau prêtre est assisté de son cousin, le P. Raymond Allard, omi, du curé de la paroisse Monsieur l'abbé Paul Gariépy, et du P. Guy Leclerc, mariste.

Après quelques jours de repos dans sa famille, il retourne terminer sa formation théologique à Ottawa, à l'*Université Saint-Paul*, car il y a eu séparation des facultés ecclésiastiques de l'*Université d'Ottawa*, pour former la nouvelle université.

Prêt pour le ministère

Au terme de ses études, le temps est maintenant venu de travailler auprès de la jeunesse. Pendant trois ans il est de nouveau éducateur à Chicoutimi, professeur dans différents centres de formation des maîtres. En 1969, il connaît une autre expérience enrichissante auprès de la jeunesse agricole en devenant professeur à l'*École moyenne d'agriculture* de Sainte-Croix, dans le comté de Lotbinière, à une cinquantaine de kilomètres de la ville de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent. C'est une population différente, mais combien attachante que celle de la classe agricole !

L'intérêt du jeune prêtre pour les études de psychologie l'a amené à poursuivre sa formation au cours de sessions d'été tant à l'*Université Laval* de Québec qu'à l'*Université de Montréal*. Il est maintenant prêt à poursuivre des études avancées dans ce domaine précis des connaissances scientifiques. Il est accepté à *The University of Michigan*, à Ann Arbor, où il parfait ses connaissances, tout en réalisant combien les études avancées permettent de voir qu'on en sait peu encore sur l'être humain. Il lui faut apprendre à apprendre sans cesse, c'est-à-dire s'adonner à l'éducation ou formation permanente.

Suite à ces études supérieures, le Père Allard devient éducateur et professeur de psychologie au *Séminaire Saint-Augustin*, dans la région de Québec de 1971 à 1978. Toujours avide de parfaire ses connaissances dans plusieurs domaines, il a l'insigne privilège d'être envoyé dans la Ville éternelle pour suivre des cours avancés de théologie à l'*Angelicum*, c'est-à-dire à l'*Université Saint-Thomas d'Aquin*, de Rome, placée sous la direction des Frères prêcheurs ou Pères dominicains.

Nouvelle affectation

De retour au pays, il est choisi comme supérieur du grand séminaire de sa communauté à Hull, le *Scolasticat Saint-Pierre Chanel*, en août 1979. En plus de s'occuper de la formation des étudiants avec d'autres confrères, le Père Allard commence à

travailler pour le *Tribunal Ecclésiastique* d'Ottawa à titre d'expert psychologue. Cette tâche spécifique lui permet de travailler sur place, sans avoir à se rendre tous les jours au siège même du Tribunal. Bientôt de nombreux tribunaux ecclésiastiques régionaux à travers le Canada font appel à ses services. Soulignons d'une façon toute particulière ceux de Montréal et de Québec.

Le goût de pouvoir mieux aidé les gens le pousse maintenant à suivre des cours en droit canonique à l'*Université Saint-Paul*. Peu à peu, il termine ses études supérieures dans cette discipline tout en continuant à travailler sur des causes matrimoniales dans la mesure de ses temps disponibles.

Expérience pastorale

Dès sa nomination à Chicoutimi, après son ordination sacerdotale, le Père Allard s'est souvent adonné au ministère dans une desserte de la Cathédrale Saint-François-Xavier de la ville épiscopale qui vient de commencer tout près de la résidence des pères. Ce lieu de culte temporaire, dans une salle d'école, se poursuit jusqu'à sa nomination à l'École d'Agriculture.

À Sainte-Croix de Lotbinière, les prêtres des paroisses environnantes font souvent appel aux Pères Maristes pour les aider dans leur ministère paroissial aux temps forts de l'année liturgique, pour la confession des enfants des écoles, etc. Le Père Allard aide encore ces prêtres, soit à Sainte-Croix, soit à Saint-Édouard, soit à Saint-Louis de Lotbinière, etc.

Pendant ses études en psychologie à *The University of Michigan* le Père Allard est également vicaire dominical à la paroisse Saint-François-d'Assise, à Ann Arbor, tout en demeurant au presbytère paroissial. L'été il remplace même le curé pendant un mois.

De retour au pays, dans la région de Québec, il devient bientôt vicaire dominical dans la paroisse anglaise *Saint Vincent* de Québec, tout en étant professeur au Séminaire Saint-Augustin.

À titre de supérieur du Grand Séminaire de sa communauté à Hull — le Scolasticat Saint-Pierre-Chanel — le Père Allard exerce pendant plusieurs années son ministère dominical à la paroisse Saint-Raymond de Hull. Occasionnellement il remplace à la paroisse Saint-Benoît-Abbé de Hull, à la paroisse anglaise *Our Lady of the Annunciation* de Hull, et il se rend même jusqu'à Saint-Sixte, Sainte-Cécile de Masham — aujourd'hui La Pêche — et Saint-Clément de Farmpoint — maintenant Hull-Ouest.

Entre-temps il devient juge au Tribunal d'Ottawa, puis vice-juge judiciaire adjoint. Enfin, à la nomination de S.E. Mgr Jean-Louis Plouffe comme évêque auxiliaire du diocèse de Sault-Sainte-Marie, le Père Allard est choisi pour le remplacer comme juge en chef du tribunal régional au service de plusieurs diocèses: Ottawa, Gatineau-Hull, Pembroke, Timmins, Hearst, Mont-Laurier, Rouyn-Noranda, Moosonee ainsi que l'Ordinariat des forces armées canadiennes.

Après dix ans au Tribunal, le Père Allard croit que le temps est venu de laisser sa place à un autre. C'est alors que dans des discussions fréquentes avec S.E. Mgr Gilles Bélisle avec lequel il s'est lié d'amitié, ce dernier lui demande s'il n'accepterait pas de devenir curé dans la ville épiscopale. Après avoir eu différentes offres, comme les paroisses Saint-Louis-Marie de Montfort, Notre-Dame-de-la-Présentation, Saint-Bonaventure, on lui propose enfin de remplacer le curé-fondateur de Saint-Sébastien, Monsieur l'abbé Raoul Dumoulin. Celui-ci, à cause de son âge avancé, a bien mérité de prendre sa retraite après trente années de fidèles et loyaux services dans cette paroisse qu'il a fondée et qu'il a développée avec toute l'ardeur de ses forces vives.

Nomination à Saint-Sébastien

Après d'assez longues tractations entre l'archevêché d'Ottawa et le Père Allard, les ultimes arrangements se font dorénavant au niveau de l'Archevêque d'Ottawa, S.E. Mgr Joseph-Aurèle Plourde et du Supérieur provincial des Pères Maristes, le

T.R.P. Albert Gosselin. Après que les deux hommes se soient entendus, tout est fin prêt pour procéder officiellement à cette nomination.

Au début de juillet 1989, le Père Allard reçoit sa lettre de nomination de l'archevêché. La voici.

«Joseph-Aurèle Plourde, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique archevêque d'Ottawa. Révérend Père Pierre Allard, s.m., Salut dans le Seigneur qui est le vrai Salut.

En vertu de notre charge pastorale et par la teneur des présentes, nous vous nommons et instituons curé de la paroisse St-Sébastien, à Ottawa, devenue vacante par la démission de Monsieur l'abbé Raoul Dumoulin, curé, laquelle paroisse a été remise selon le canon 520, 2, aux Pères Maristes par convention entre le Supérieur provincial des Pères Maristes et nous-même en tant qu'Archevêque d'Ottawa, et votre nomination comme curé étant sur présentation de votre Supérieur provincial et nous vous accordons toutes les facultés, pouvoirs, droits et privilèges concédés à cet office par le Code de Droit canonique, les Constitutions et Décrets du Concile Vatican II, les Statuts diocésains et les coutumes légitimement approuvées dans notre diocèse. ...

Vous remplirez cet office de charge d'âmes de ladite paroisse pour un terme de six ans selon le Droit canonique. ...

Vous êtes dispensé du Rite de la prise de possession canonique de votre paroisse; cependant vos lettres de nomination devront être lues en présence des paroissiens dès le premier dimanche de votre arrivée dans ladite paroisse. Vous ferez Profession de Foi selon qu'il est requis par le Droit ecclésiastique, en présence de M. l'abbé Marcel Gauthier, vicaire régional ou son délégué.

Les présentes lettres prendront effet le 20 août 1989.

Donné à Ottawa, Ontario... le quatrième jour du mois de juillet de l'année du Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-neuf. »

Suit la signature du premier pasteur diocésain: + J.-A. Plourde, Archevêque d'Ottawa. La lettre est enfin contresignée par Roger Morin, P.A., Chancelier.

La décision de l'archevêque étant prise, il importe maintenant de la mettre en pratique de façon concrète. Pour ce faire, quelques démarches précises s'imposent pour faciliter le départ du curé-fondateur et l'arrivée de son remplaçant.

PHOTOS-SOUVENIRS

S. E. Mgr Sebastiano Baggio remet à l'abbé Dumoulin une relique de Saint-Sébastien. à l'École Saint-Paul où, avant la construction de l'église, on célébrait l'eucharistie.



Vue d'ensemble de l'église. On peut voir la croix sans Christ.



Visite du Gouverneur général du Canada et de son épouse: M. et Mme Vanier.



Bénédiction du terrain où seront construits la nouvelle église et le presbytère.



Enlèvement de la première pelletée de terre par le curé, il sera suivi de Messieurs C. Goulet, R. Thibault, L. LeBlanc, G. Farrell et H. Moncion.



Grâce à l'équipement lourd de l'Entrepreneur Syrotec, on creuse beaucoup plus vite !



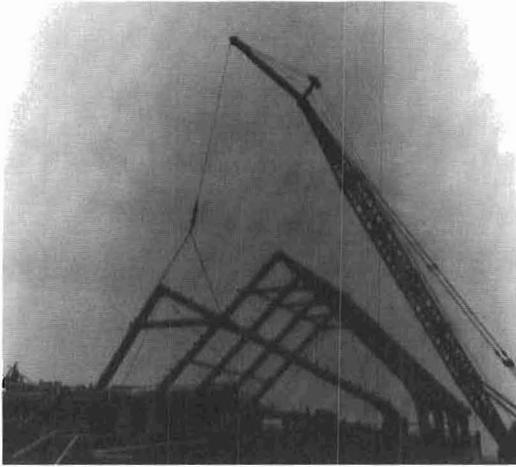
Le travail plus précis de creusement se fait avec une pelle mécanique.



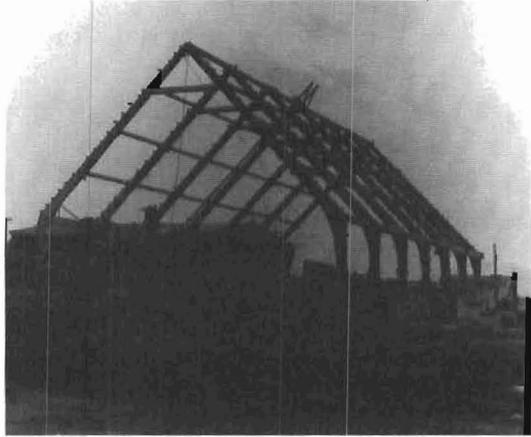
Le coffrage des fondations est déjà presque terminé. On y coulera sous peu le béton.



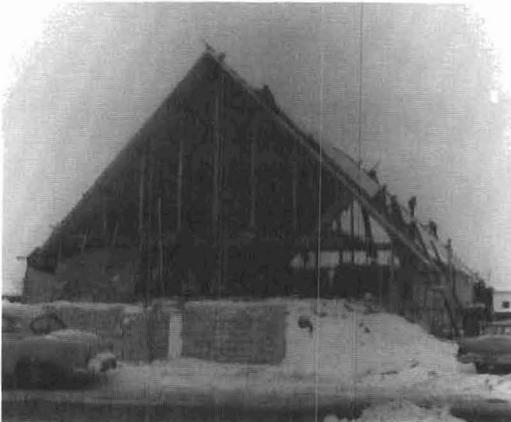
Le béton a été coulé et on procède au remblai des fondations.



Les poutres de soutènement ou armature de la toiture sont montées avec une grue de chantier.

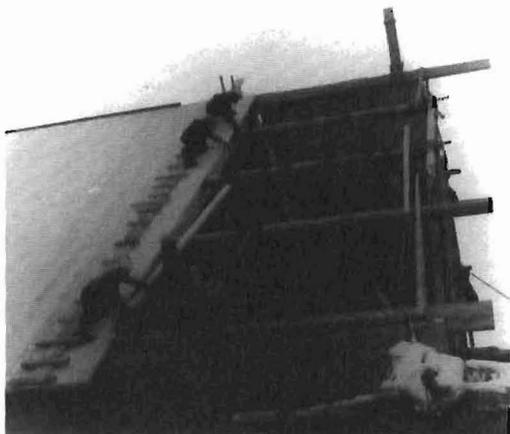


Tout est maintenant en place pour terminer la toiture de l'édifice.



On termine la mise en place des madriers de la toiture.

Il faut de l'adresse et de l'équilibre pour faire ce travail, n'est-ce pas?



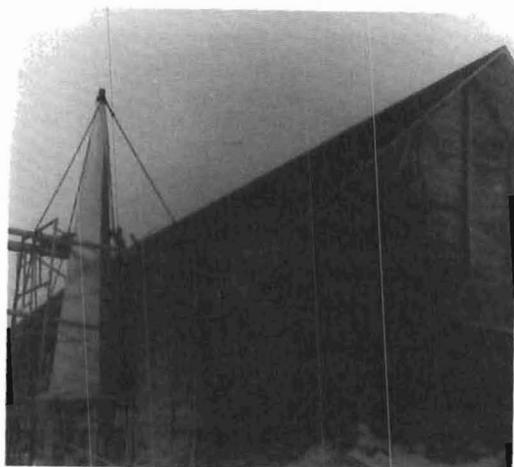
Les poutrelles retenant les poutres du toit en place sont installées, le sanctuaire surélevé est déjà bien visible ainsi que la forme des fenêtres de chaque côté de l'autel.

La construction du presbytère avance aussi à bon train.





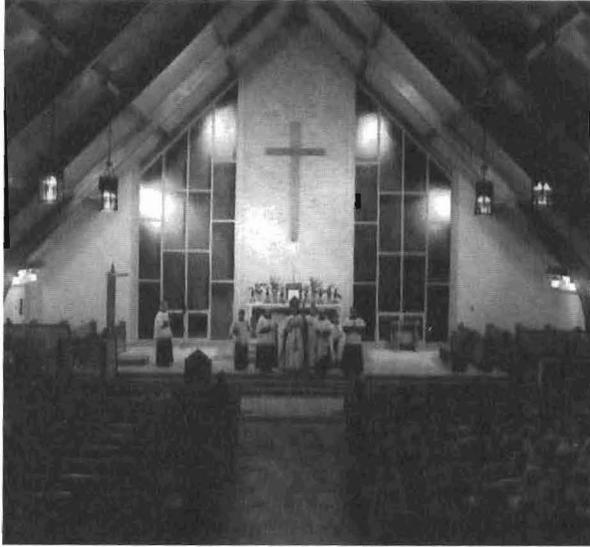
On aperçoit déjà le jubé et son immense fenêtre.



Le clocher est presque prêt à être mis en place.



Comme ça semble facile de monter un clocher à sa place!



S.E. Mgr Lemieux, o.p., archevêque, avec le premier groupe de confirmands dans la nouvelle église paroissiale, le 28 avril 1961.



Le premier mariage double de l'histoire de la paroisse et à notre connaissance le seul jusqu'à ce jour, le 16 juin 1962. Comme il y eut trois mariages ce jour-là, nous donnons les noms des trois couples:

Premier couple: Pauline Vaillant et Stephen Scrochan,

Deuxième couple: Rhéa Lalande et Isidore Kingsberry,

Troisième couple: Louise Landriault et Hubert Maranda.

*Partir, c'est un peu laisser
de soi-même derrière soi,
et donc mourir un peu.*

DÉPART DU PREMIER CURÉ

Les paroissiens de Saint-Sébastien tiennent à tout prix à dire un au revoir bien spécial à leur curé-fondateur avant son départ. Cette *Messe solennelle d'action de grâces et d'adieu* à l'abbé Raoul Dumoulin est annoncée pour le dimanche, 20 août 1989, à midi. Le comité demande à la chorale un programme spécial qu'il est intéressant de rappeler ici.

«Avant la célébration: Alleluia de Amadeus Mozart, soliste Louise Roy

Entrée: Vers toi, dès le matin de Charles Gounod

Gloria: Messe brève de Albert Duperron

Acclamation: Alleluia de Albert Duperron

Offertoire: Panis Angelicus de César Franck, soliste Louise Roy

Sanctus numéro 4 de Albert Duperron

Agnus Dei numéro 26 de Albert Duperron

Communion: Pour la vie de S. Toulan, soliste Louise Roy

Sortie: Psaume 150 (abrégé) de César Franck. »

Sur la couverture du programme se trouve une photographie de l'Abbé Dumoulin, à l'avant-plan, et une photographie de l'église paroissiale et du presbytère à l'arrière-plan.

Après l'eucharistie solennelle du départ de Monsieur Dumoulin, plusieurs paroissiens et paroissiennes, comme il se doit, viennent offrir leurs meilleurs vœux, parfois même avec des larmes, à leur vénéré pasteur depuis tant d'années et le remercier pour son dévouement inlassable à leur service.

Puis, le Père Pierre Allard, mariste, le nouveau curé se présente à l'Abbé Raoul Dumoulin. Celui-ci lui remet les clés de l'église et du presbytère. On sent vraiment la peine qu'il ressent à se départir de celles-ci, on le comprend. Et peu après le vénérable prêtre prend congé de 'sa' paroisse bien-aimée tôt dans l'après-midi.

L'abbé Dumoulin à la retraite

En quittant la paroisse, Monsieur Dumoulin s'en va vivre à Hull, au 52 de la rue Prud'homme, dans la paroisse Saint-Benoît-Abbé. Là, il reçoit les soins attentifs et dévoués de ses sœurs Mlle Léonie Dumoulin et Mme Marie Bouchard.

De 1989 à 1997, sa santé ne s'améliore malheureusement pas, même s'il vit encore des années heureuses proche de personnes qu'il aime. L'abbé Dumoulin passe un certain temps à l'hôpital, car sa santé diminue de plus en plus et son état requiert davantage de soins spécialités. Il doit même être envoyé à l'hôpital tellement son état est sérieux. Il y passera un peu plus de deux mois avant de mourir.

Décès de l'abbé Dumoulin

La nouvelle du décès de l'Abbé Dumoulin, le mercredi après midi 19 février 1997, nous est parvenue le jour même. Le vénérable prêtre était âgé de 87 ans. On nous apprenait en outre que, dans son testament, il désirait expressément que ses funérailles aient lieu à l'église Saint-Benoît-Abbé, sur le boulevard Moussette, à Hull.

Par la suite, les autorités ecclésiastiques d'Ottawa téléphonèrent à Saint-Sébastien pour demander si la cérémonie pouvait avoir lieu ici, puisque Monsieur Dumoulin en avait été le curé-

fondateur. La réponse ne tarda en aucune façon, elle fut un 'oui' des plus empressé. Cependant, les responsables de l'archidiocèse devaient obtenir l'assentiment de la famille du cher disparu. De fait, Monsieur Dumoulin n'a plus que deux sœurs vivantes, Mesdames Marie Bouchard et Léonie Dumoulin, en plus de très nombreux neveux et nièces.

Les tractations entre les responsables d'Ottawa et la famille terminées, il fut décidé que la dépouille mortelle du curé-fondateur serait apportée à Saint-Sébastien le samedi matin 22 février à partir de 9 heures. Le cercueil demeure fermé, mais cela n'empêche pas les gens de venir prier pour celui qui fut responsable de leur bien-être spirituel pendant de si nombreuses années.

Les funérailles

Malgré le bien mauvais temps, à dix heures précises les funérailles, aussi appelées liturgie des défunts, furent présidées par S.E. Mgr Marcel Gervais, archevêque d'Ottawa. Pendant un certain temps il n'était pas certain de pouvoir se rendre pour la célébration à cause de la glace sur les routes, mais fort heureusement il y parvint. Rendu sur place, l'archevêque fut entouré de plusieurs prêtres, venus rendre un dernier hommage à ce frère dans le sacerdoce.

L'homélie fut prononcée par l'Abbé André Drouin, curé de la paroisse Sainte-Anne d'Ottawa. L'abbé Dumoulin avait demandé expressément qu'il n'y ait point d'éloge funèbre, mais que l'on parle plutôt des vocations.

Le prédicateur

«Dans une de ses œuvres, *Silence sur l'essentiel*, Jean Guitton fait le commentaire suivant: ' à l'occasion des funérailles de nos jours, on parle tellement du défunt qu'on oublie de prier pour lui '. En rédigeant son testament, M. l'Abbé Raoul Dumoulin avait certainement présente à l'esprit cette réflexion de M. Guitton, et c'est pourquoi il demanda que lors de ses

funérailles, il n'y ait pas d'éloge funèbre.» Et l'abbé André Drouin, l'orateur pour la circonstance, de continuer:

«Pourtant, j'aurais bien aimé dire que ce prêtre, né à Calumet, baptisé à Grenville, éduqué à l'école Cauvin de Hull, ancien élève des séminaires diocésains, ce prêtre, dis-je, portait en son cœur une affection particulière à l'évêque qui l'avait ordonné, Mgr Guillaume Forbes. J'aurais aimé mentionner ces stages de vicaire à Ripon et à Saint-Rédempteur, ces années d'aumônier au Sanatorium Saint-Laurent de Hull. J'aurais aimé citer ces cinq années de dénuement et de misère comme curé de Saint-Joseph de Lemieux. J'aurais voulu parler de ces trente ans comme curé-fondateur de la paroisse Saint-Sébastien... Oui partir de rien, mais à force de constance, de persévérance et de courage, bâtir une communauté... mais pour respecter la volonté du défunt, je me tais. 'À mes funérailles, qu'on parle du prêtre et qu'on prie pour moi'. »

«Ce prêtre dont nous entourons la dépouille mortelle de nos religieux hommages ne me pardonnerait pas de venir en cette chaire à seule fin de prononcer son éloge funèbre. Aussi, ce qu'il ne saurait me défendre, ce qu'il interdirait moins encore, c'est de faire appel en faveur de son âme, à vos pieux suffrages. 'Qu'on parle du prêtre et qu'on prie pour moi...'. »

Voilà maintenant que le prédicateur doit s'attarder à la tâche principale qui lui avait été confiée par le défunt dans ses dernières volontés à savoir parler aux fidèles présents du prêtre.

«Impossible de parler de vocation sacerdotale, sans rappeler une réalité mise en évidence par le dernier Concile et parmi les plus riches, celle de notre sacerdoce en tant que membre du peuple de Dieu. La vocation du prêtre ne se comprend qu'à la lumière de cette réalité. »

«Dans sa personne et jusqu'à la moëlle de son être, le Christ est essentiellement prêtre... Oui, lien vivant entre Dieu et les

humains... anneau unissant les bouts d'une même chaîne... tige liant la fleur au sol... pont établissant la communication entre les deux rives. »

«Par le baptême, nous acceptons non seulement de partager les sentiments du Christ. Lorsqu'on vit son baptême, nous nous présentons au Seigneur afin qu'il prolonge son action transformante en nous pour être assimilés par lui au point de dire comme saint Paul: 'Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi.' Ce prolongement du Christ en moi, commencé au baptême, complété toute la vie durant, c'est l'acte me christifiant, me sacerdotisant, m'intégrant dans le sacerdoce du Christ... Si le Christ est prêtre jusqu'à la moëlle de l'être, lorsqu'il me transforme en lui, comment ne pas devenir prêtre avec lui et comme lui ? Voilà pour le sacerdoce du peuple de Dieu, le sacerdoce des fidèles... »

«Le sacerdoce ministériel ou le sacerdoce des curés ne se comprend qu'à la lumière de cette réalité. Pour réaliser cette identification au Christ, pour intensifier cette assimilation du peuple de Dieu par le Christ, Jésus a voulu un groupe spécial de ministres... les prêtres... »

«Au service du peuple de Dieu, pour l'intégrer davantage dans cette poussée christique vers le Père... Au service du peuple de Dieu comme éducateur de la foi... Au service du peuple de Dieu comme célébrant principal de son eucharistie... Au service du peuple de Dieu comme témoin particulier de l'action caritative du Christ... Au service du peuple de Dieu pour rendre le Christ plus présent au sein même de ce peuple... »

Et l'orateur revenant maintenant à la personne même de l'abbé Raoul Dumoulin continue en ces mots:

«Raoul, notre frère, puisses-tu être pour toujours auprès du Christ-Prêtre que tu as voulu servir! Prie-le pour qu'il envoie son Esprit afin d'inspirer beaucoup de jeunes et d'adultes à le servir par le don de leur personne. Que le Christ

vienne choisir parmi nous des prêtres, pasteurs de son peuple, des diacres, des religieux et des religieuses, témoins de sa charité qui, avec tous les collaborateurs laïcs engagés, puissent servir l'Église en le faisant connaître et aimer de tous. Amen. »

Suite à ces paroles du prédicateur, la célébration eucharistique se poursuit comme d'habitude. On sentait cependant une union plus étroite que d'habitude entre le célébrant principal et les concélébrants et la foule présente dans l'église.

La musique

Pendant la liturgie des funérailles, le chant religieux fut assuré avec la plus grande compétence par Monsieur et Madame Rachel et Jean-Guy Marinier. En effet, le défunt lui-même avait manifesté, dans ses dernières volontés, le désir explicite de n'avoir que deux chantres pendant la célébration de ses funérailles. Madame Marinier toucha également les orgues de la paroisse, elle en est d'ailleurs titulaire depuis plusieurs années, à la demande du Père Allard.

Les services pendant l'eucharistie

Les deux premières lectures de la célébration ainsi que la prière universelle furent proclamées respectivement par Messieurs Hubert Dubois, Raymond Thibault et Jean Dumont.

Il faut souligner ici que pendant de nombreuses années, ces trois paroissiens avaient été de différentes manières des collaborateurs assidus et proches de l'Abbé Dumoulin.

Les servants lors de cette eucharistie solennelle furent, pour l'occasion, deux jeunes chevronnés, Paul et Marc Dumont. Ils sont habitués à rendre ce service de l'autel depuis l'arrivée du nouveau curé le Père Allard.

Il importe de souligner maintenant que cette célébration liturgique fut un événement très important dans la vie paroissiale. En effet, l'unité du sacerdoce ministériel se manifeste peu

souvent dans les paroisses par la concélébration qui atteint, il faut bien le souligner, le plus haut degré de signification lorsque, de fait, les prêtres entourent leur évêque comme ce fut le cas en cette occasion spéciale. Voici d'ailleurs une liste des prêtres qui se sont déplacés à l'occasion pour prier pour leur confrère dans le sacerdoce.

Présence du clergé

Rappelons ici les noms des prêtres qui entouraient S.E. Mgr Gervais, archevêque d'Ottawa, lors de cette concélébration:

Jean-Luc Demers, assistant-curé, Sainte-Marie, Orléans;
 André Drouin, curé, Sainte-Anne, Ottawa;
 Jean-Pierre Fredette, curé, Saint-Joseph, Orléans;
 Édouard Ladouceur, à la retraite;
 Jean-François Morin, curé, Saint-Charles, Vanier;
 Roger Morin, chancelier de l'archidiocèse d'Ottawa;
 Maurice Plouffe, à la retraite, archidiocèse de Gatineau-Hull;
 Roger Quesnel, du Tribunal ecclésiastique d'Ottawa;
 Léonard Rochon, curé, Sainte-Geneviève, Ottawa;
 Pierre Sabourin, archiviste, archidiocèse d'Ottawa;
 Gérard St-Denis, curé, Sainte-Marie, Orléans;
 Marcel Wolfe, vicaire général de l'archidiocèse de Gatineau-Hull;
 Pierre Allard, mariste, curé, Saint-Sébastien, Ottawa.

Enfin, nous pouvons souligner ici que de nombreux autres prêtres se seraient joints aux précédents si la température avait été plus clémente. Il en fut de même des paroissiens de Saint-Sébastien qui, malgré leur grand nombre, auraient été encore bien plus nombreux si nous n'avions pas eu une pluie verglaçante qui rendait les chemins très glissants et dangereux.

Nous ne pouvons pas passer sous silence ici, l'aide inappréciable des Chevaliers de Colomb tant du Conseil Jean-Paul I, de Saint-Sébastien, que ceux de l'Assemblée Mgr Guigues, de Vanier, dont l'Abbé Dumoulin était membre depuis de nom-

breuses années. Soulignons qu'une garde d'honneur simplifiée, en habit de soirée, se trouvait de part et d'autre du sanctuaire, soit les Sires Chevaliers Royal Besner, Jacques Charbonneau, Fernand Cloutier le Fidèle Navigateur de l'Assemblée Mgr Guigues, Jacques Daoust, Roland Faucher, Grand Chevalier du Conseil Jean-Paul I, Guy Gauvin, Paul Gauvin, Laurier Hamelin, André Marcil, Ernest Sauvé et enfin Guy Vachon. De plus, plusieurs autres Chevaliers avaient pris place dans la nef de l'église ou rendaient de précieux services comme placiers ou comme préposés à l'accueil. Nous leur en sommes très reconnaissant.

La cérémonie religieuse fut suivie par un goûter à la salle paroissiale où de nombreux paroissiens et paroissiennes se rendirent pour exprimer leurs sincères sympathies aux deux sœurs de l'Abbé Dumoulin et aux nombreux autres membres de sa parenté.

*Sous ton regard, ô Seigneur,
tu m'invites à être sur la route
des autres pour les aider à
devenir l'image de Dieu
au milieu de ce monde.*

LE NOUVEAU CURÉ

Après la réception de sa lettre de nomination comme curé de Saint-Sébastien, quelques membres de la paroisse déjà au courant, désirent rencontrer le nouveau curé. Une réunion est donc prévue entre eux et ce curé inconnu, au 982 de la rue Frances pour le mercredi 9 août 1989. Le groupe se compose de Messieurs Jean Dumont, Hubert Dubois, Pierre Lalonde, Richard Quesnel, Frédéric Trottier et Raymond Thibault l'hôte du groupe. Ces paroissiens tracent un rapide portrait de leur paroisse, répondent aux questions du futur curé et celui-ci s'efforce, à son tour, de répondre le mieux possible à leurs questions. Il importe ici de souligner que leur accueil fut des plus chaleureux et la rencontre se termine même par une offre sympathique pour lui venir en aide dans son déménagement au presbytère le temps venu.

Cette rencontre inaugure bien pour l'avenir, la collaboration de ces membres est déjà acquise. Le nouveau curé se sent revigoré face à sa nouvelle nomination. Ce soir-là, il retourne au Grand Séminaire du 180 boulevard Mont-Bleu de Hull le cœur plus léger face à sa nouvelle mission dans la vénérable Église d'Ottawa.

Mais il reste encore bien des choses à apprendre sur cette paroisse et il importe de prendre les moyens pour se renseigner un peu mieux.

Visites dans l'anonymat

On n'arrive cependant pas dans une nouvelle paroisse sans rien savoir à son sujet, car même les indications reçues ne sont pas complètes, loin de là. C'est ainsi que le futur curé se présente à la paroisse à quelques reprises le dimanche matin, dans le plus complet anonymat, afin de s'agenouiller dans le temple paroissial et de prier pour ses futurs paroissiens et paroissiennes. Oui, tout pasteur qui a reçu de Dieu une parcelle de la vigne du Seigneur à laquelle prodiguer ses soins, sait bien qu'il ne doit attendre que du Seigneur lui-même l'aide nécessaire pour réussir dans son ministère. Est-il besoin de le rappeler ici, la prière du curé pour ses paroissiens et paroissiennes a pour but premier de les placer dans le cœur de Dieu et de les lui abandonner. Prier pour ces gens confiés à nos soins pastoraux, n'est-ce pas fondamentalement préparer le chemin des cœurs à l'action vivifiante de Dieu ?

Le Père Allard vient aussi afin de voir un peu comment les choses se passent au plan liturgique. Il va donc se rendre compte personnellement du travail qui l'attend. Il réalise assez rapidement que le travail ne manquera pas, l'assistance aux eucharisties dominicales est nombreuse et plusieurs paroissiens et paroissiennes collaborent concrètement aux célébrations dominicales soit en faisant office de lecteurs, de ministres de la communion, ou encore en recueillant les offrandes des fidèles.

Puis, selon les directives de l'archevêché, il planifie une rencontre avec Monsieur l'Abbé Dumoulin au presbytère paroissial. Comme Monsieur Dumoulin n'est pas en parfaite santé, le Père Allard se présente au presbytère un bon lundi matin. Il y est accueilli par M. Richard Quesnel qui fait les présentations d'usage. Le pauvre Monsieur Dumoulin est malade au lit. La rencontre est donc très brève, mais le premier contact est ainsi

établi. Les deux prêtres s'entendent alors sur la remise des clés: ce sera après la messe solennelle de midi le 20 août 1989, comme le stipule la lettre de nomination de S.E. Mgr Plourde.

Un guide sûr et éclairé

Le plus précieux guide du Père Allard dans sa préparation concrète à sa venue à Saint-Sébastien vint de l'archevêché. En effet, le coordonnateur diocésain de la pastorale pour le secteur francophone, S.E. Mgr Gilles Bélisle, grâce à plusieurs rencontres avec le nouveau curé afin de lui prodiguer de nombreux conseils pratiques dans l'accomplissement de son futur ministère, a été un guide sans pareil. L'estime mutuel ne fait que grandir et le Père Allard tient ici à souligner l'énorme dette de reconnaissance qu'il doit à Mgr Bélisle de vénérée mémoire.

On ne saurait passer ici sous silence le fait qu'en devenant curé de paroisse un prêtre assume aussi une charge temporelle. En effet le *Code de droit canonique* déclare: «Dans toutes les affaires juridiques, le curé représente la paroisse, selon le droit; il veillera à l'administration des biens de la paroisse...»(voir: canon 532). Mais dans les diocèses de l'Ontario, tout prêtre devient en même temps représentant officiel de l'évêque du lieu, pour tout ce qui concerne l'administration des biens temporels de ladite paroisse. Il ne peut agir dans les questions temporelles sans d'abord avoir reçu une délégation à cet effet, appelée une *procuration*... Quoique recevant l'aide appréciable du *Conseil des affaires temporelles*, le curé demeure le premier responsable de la bonne gestion financière dont le but est de servir la mission spirituelle des fidèles laïques qui lui sont confiés.

Apprivoisement mutuel

Les liens pastoraux comme n'importe quelle relation interpersonnelle ne s'établissent pas en un clin d'œil. Ce n'est que peu à peu que le nouveau curé parvient à apprivoiser les

paroissiens et paroissiennes de Saint-Sébastien et que ceux-ci se laissent à leur tour apprivoiser par leur nouveau pasteur ou curé.

Comme cet album historique n'est ni le temps ni le lieu de faire le bilan des années passées à Saint-Sébastien de la part du deuxième curé, disons simplement que l'apprentissage mutuel ne se fait pas du jour au lendemain. On ne perd pas un pasteur qui a travaillé avec nous pendant trente ans et avec lequel on a créé des liens pastoraux de tous genres pour en accepter un nouveau, tout à fait différent, en quelques semaines. Cela prend du temps et des efforts mutuels, rien là qui ne soit pleinement compréhensible!

Mais tout à fait désireux de servir, à l'exemple du Seigneur et de la Vierge Marie, tout en étant leur pasteur, le nouveau curé désire consulter le plus souvent possible les gens qu'il est venu pour servir. Voici un exemple concret d'interaction tôt après l'arrivée du deuxième curé de la paroisse. Le deuxième dimanche après son arrivée, une personne lui fait la remarque suivante: «Monsieur le curé, vous n'avez pas besoin de répéter l'évangile dans votre homélie, on l'a entendu lorsque vous l'avez proclamé, c'est la même chose pour ce que vous dites, ne vous répétez pas, une fois suffit.» La leçon, croyons-nous, est bien acceptée et porte ses fruits, car elle ne tombe pas dans une oreille de sourd !

Intégration pastorale

Un curé n'est pas une île, il importe qu'il s'intègre dans le presbyterium local, d'une région pastorale bien précise. Comme la paroisse Saint-Sébastien fait partie de la Région pastorale numéro un, c'est d'abord avec les prêtres de ces paroisses que le Père Allard doit s'intégrer. Cette région est alors composée des dix paroisses suivantes: Notre-Dame d'Ottawa, Sainte-Anne, Sacré-Cœur, Saint-Charles, Marie-Médiatrice, Notre-Dame-du-Saint-Esprit, Saint-Louis-Marie-de-Montfort, Notre-Dame-de-la-Présentation, Notre-Dame-de-Lourdes de Vanier et Saint-Sébastien. Le Vicaire épiscopal ou régional n'est nul autre que

Monsieur l'abbé Jean-Luc Demers, curé de Notre-Dame-du-Saint-Esprit de Vanier. Il représente l'archevêque auprès de ses confrères. Soulignons en passant qu'il n'y a pas une personne vivant sur un territoire, pas un pouce de territoire qui ne relève d'une paroisse, tout comme il n'y a aucune paroisse qui ne fasse partie d'un diocèse, mais un diocèse c'est vaste et pour être plus proche des gens, davantage à l'écoute des besoins du milieu, les régions pastorales jouent un rôle important.

Prêtres auxiliaires

En arrivant à la paroisse, le nouveau curé n'est heureusement pas seul. En plus de jeunes étudiants qui fréquentent l'Université Saint-Paul pour leurs études en théologie, un confrère mariste prêtre s'occupe de la direction spirituelle, le P. Yvan Carré, il assume en outre la préparation et la célébration des baptêmes. Celui qui aide le curé d'une façon plus particulière est cependant l'Abbé Michel Visi, originaire du Vanuatu, dans le Pacifique sud, qui agit comme vicaire dominical, tout en terminant sa licence en droit canonique à l'Université Saint-Paul. Très vite, les gens de la paroisse apprennent à l'apprécier et à aimer l'entendre annoncer la parole de Dieu. Il n'est donc pas surprenant qu'à l'occasion de son départ, à la fin de l'année académique 1989-1990, les gens lui manifestent leur grande appréciation en lui faisant un très beau cadeau en argent. Soulignons ici que l'abbé Visi est depuis lors devenu évêque du diocèse de Port Vila, dans son pays d'origine. Il a reçu la consécration épiscopale dans la cathédrale du Vanuatu le 12 avril 1997 des mains de S.E. Mgr Francis Lambert, mariste, l'évêque émérite, celui-là même qui l'avait envoyé au Canada poursuivre des études avancées.

Au début de l'année pastorale, soit en septembre 1990, les deux prêtres ci-haut nommés ne sont déjà plus là, les autorités de la communauté les ont remplacés par le Frère Mario Garon. Même s'il n'est pas prêtre, le Frère Mario s'est rapidement fait connaître de tous. À l'occasion, il donnait l'homélie et aidait ainsi le curé, mais il s'est fait connaître davantage par son

travail empressé auprès des enfants de l'École Saint-Paul et cela jusqu'à son départ pour Saint-Basile, au Nouveau-Brunswick, à l'été 1995. Ses services furent grandement appréciés du personnel tant de l'école par son dévouement inlassable que par celui de la paroisse. Il n'est certes pas exagéré de dire ici que le Frère Mario mérita l'amitié de tous. Nous lui souhaitons donc un heureux apostolat à Saint-Basile.

Administrateur paroissial

Environ deux ans après sa nomination à Saint-Sébastien, S.E. Mgr Marcel Gervais, le nouvel archevêque, en date du 15 août 1991, ajoute à la charge déjà lourde de Saint-Sébastien, celle d'administrateur de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation, suite à la démission de son curé Monsieur l'abbé Gérard-Majella Séguin. Monseigneur a auparavant glissé un mot sur le sujet au Père Allard lors de la session d'étude tenue à la maison des Sœurs de la Charité à Orléans. Mais nous sommes convaincus que, lorsque Dieu nous appelle à servir, il est toujours présent pour nous soutenir par sa grâce surabondante. C'est dans cet esprit que cette tâche additionnelle est reçue et acceptée par le curé de Saint-Sébastien. Comme on peut le voir, on ne prend pas une paroisse comme on prend possession d'une boutique spécialisée ou d'une pharmacie, etc. C'est l'évêque qui choisit le curé ou l'administrateur et lui attribue une paroisse. De la sorte tout curé est mandataire de l'évêque et il participe à son service, exerçant le ministère à sa place. L'union entre les curés et l'évêque se doit d'être étroite, pour le bien de l'Église diocésaine tout entière.

Vicaire épiscopal

Un peu plus d'un an plus tard, le curé de Saint-Sébastien est élu à la tête de la région pastorale numéro un. En devenant *vicaire épiscopal* de cette région pastorale, le Père Allard devient également membre du *conseil presbytéral* de l'archidiocèse d'Ottawa en date du premier octobre 1992 pour un terme

de trois ans. C'est un service supplémentaire qui s'ajoute aux autres. Voici la lettre officielle de nomination:

«Considérant que l'Évêque doit exercer sa charge pastorale quant au gouvernement de son diocèse de manière à être au service de tous les fidèles confiés à sa charge pour leur plus grand bien;

Considérant que chaque fois que le bon gouvernement du diocèse le demande, un ou plusieurs vicaires épiscopaux peuvent aussi être constitués par l'Évêque diocésain: ils possèdent alors pour une partie déterminée du diocèse ou pour une certaine catégorie d'affaires... le même pouvoir ordinaire que le droit universel accorde au vicaire général, selon le droit canonique (canon 476);

En vertu de Notre charge pastorale et par la teneur des présentes, Nous vous nommons et instituons Vicaire épiscopal, dit régional, responsable de la zone pastorale n° 1 (secteur français) en remplacement de M. l'abbé Jean-Luc Demers dont le terme d'office prend fin le 1^{er} octobre 1992 avec l'assentiment de votre Supérieur provincial.

Au Vicaire épiscopal revient de plein droit le même pouvoir que le Vicaire général, mais seulement pour la catégorie d'affaires pour lesquelles il a été constitué, à l'exception des causes que l'Évêque se serait réservées ou qu'il aurait réservées au Vicaire général, ou qui requièrent selon le droit le mandat spécial de l'Évêque (canon 479, § 2).

Au Vicaire épiscopal, dans la sphère de sa compétence, appartiennent aussi toutes les facultés habituelles concédées à l'Évêque par le Siège Apostolique (canon 479, § 3). Vous trouverez ci-joint un document «les vicaires régionaux» donnant vos facultés et les tâches des Vicaires régionaux.

En tant que Vicaire épiscopal, vous êtes membre du Conseil presbytéral.

Vous prêterez votre serment d'office et émettrez votre profession de Foi selon les normes du droit, en présence de Mgr Roger Morin, p.a., v.g., ou de son délégué.

Votre nomination prendra effet le 1^{er} octobre 1992 et sera valable pour un terme de trois ans.

Donné à Ottawa, au siège de la curie métropolitaine, le quatorzième jour du mois de septembre de l'année du Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-douze. »

Suivent les signatures de S.E. Mgr Marcel Gervais et de Mgr Roger Morin, chancelier.

*L'analyse des besoins
pastoraux suggère un
regroupement paroissial
dans le quartier Overbrook.*

LA PAROISSE S'AGRANDIT

L'année suivante, S.E. Mgr Marcel Gervais, suite aux consultations requises par la loi ecclésiastique, révoque le décret d'érection de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation, la rattachant officiellement à la paroisse Saint-Sébastien, car nous le savons, tous les territoires d'un diocèse doivent nécessairement être rattachés à une paroisse déterminée. Voici le texte officiel du Décret:

«Salut dans le Seigneur qui est le vrai Salut.

À tous ceux et celles qui liront les présentes, Nous faisons savoir ce qui suit:

1. Attendu que la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation d'Ottawa fût érigée canoniquement en paroisse par Mgr Alexandre Vachon, Archevêque d'Ottawa, le 12 novembre 1947;
2. Attendu que la dite paroisse est administrée temporairement par le Père Pierre Allard, s.m., curé de la paroisse St-Sébastien d'Ottawa depuis le 15 août 1991;
3. Attendu que ladite paroisse peut difficilement continuer à exister, tenant compte des changements qui ont eu lieu

depuis quelques années au niveau démographique et religieux et tenant compte aussi de la capacité de la paroisse de pouvoir se subvenir à elle-même;

4. Vu qu'il y a eu rencontre avec les paroissiens de Notre-Dame-de-la-Présentation, dimanche, le 23 mai 1993 afin de les mettre au courant de la situation et voir comment on envisage l'avenir de la paroisse;

5. Vu qu'il revient à l'évêque diocésain d'ériger, supprimer ou modifier les paroisses... après avoir entendu le conseil presbytéral (canon 515, § 2) et le collège des consultants selon le cas... (canon 1277);

6. Vu que le conseil presbytéral et le collège des consultants ont été consultés le 10 février 1993;

Nous, soussigné, Archevêque d'Ottawa, ayant examiné attentivement tous les faits et circonstances concernant la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation, en vertu de notre charge pastorale et par le présent décret, révoquons le décret d'érection de ladite paroisse et la nomination du Père Pierre Allard, s.m., comme administrateur, de sorte que ladite paroisse cessera d'être une entité juridique comme paroisse et les fidèles du territoire de ladite paroisse feront partie intégralement de la paroisse St-Sébastien d'Ottawa.

Quant aux registres de baptêmes, confirmations, mariages et funérailles et autres registres paroissiaux, ils seront déposés au presbytère de la paroisse St-Sébastien où ils seront conservés.

De plus, le curé de la paroisse St-Sébastien devra pourvoir aux besoins spirituels des anciens paroissiens de Notre-Dame-de-la-Présentation par un ministère pastoral approprié, en assurant la célébration de l'Eucharistie une fois par semaine au Château Donald aussi longtemps que cela sera possible. Quant aux personnes âgées de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation qui veulent assister à la messe dominicale à l'église St-Sébastien et qui n'auraient pas de

transport, la paroisse St-Sébastien trouvera les moyens de leur venir en aide.

À la suite de la fermeture de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation, l'église et le presbytère seront vendus en observant les prescriptions du droit canonique concernant l'aliénation des biens ecclésiastiques.

Quant à l'avoir de la paroisse Notre-Dame-de-le Présentation, le tout sera remis à la Corporation Épiscopale Catholique Romaine d'Ottawa, qui verra à s'entendre avec la paroisse St-Sébastien pour assurer le paiement des comptes et des dettes que ladite paroisse aurait encourus.

Pour toute autre matière qui n'a pas été mentionnée ou déterminée dans le présent décret, il faudra se conformer aux prescriptions du droit canonique.

Le présent décret prendra effet dimanche le 27 juin 1993 après la messe dominicale de 10h00.

La teneur de ce décret sera communiquée aux deux paroisses Notre-Dame-de-la-Présentation et de St-Sébastien d'Ottawa.

Donné à Ottawa, au siège de la Curie métropolitaine, sous notre seing et sceau et le contreseing de Notre chancelier, le dix-huitième jour du mois de juin de l'An du Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-treize.»

Les signatures de S.E. Mgr Marcel Gervais et de son chancelier Mgr Roger Morin suivent.

Souignons que ce n'est jamais de gaieté de cœur qu'un évêque diocésain doit en arriver à prendre une mesure semblable. Dans son cœur de premier pasteur, il comprend la souffrance non seulement des personnes qui, au cours des années, ont travaillé fort pour construire la paroisse à tous les niveaux et en faire un centre véritable de vie et d'éducation chrétienne. Mais en bon père de la famille diocésaine, il ne peut pas non plus se montrer un administrateur irresponsable.

Les catholiques libanais

Que deviendra le beau temple que les paroissiens et paroissiennes avaient érigé de leurs offrandes généreuses pendant de si longues années ? Devra-t-on le détruire ? Lui trouvera-t-on une autre vocation ? Voilà autant de questions qui surgissent sur les lèvres de nombreuses personnes ! Mais le Seigneur veille sur sa vigne. La communauté catholique libanaise de rite maronite d'Ottawa cherche depuis quelque temps une église assez grande pour prendre soin de ses fidèles de plus en plus nombreux. C'est ainsi que l'église Notre-Dame-de-la-Présentation restera consacrée à la louange du Seigneur, même si elle s'appellera dorénavant la paroisse Saint-Charbel, du nom d'un saint cher aux libanais, Charbel Makhlof (Voir: Antoine Khoury Harb, *Les Maronites, histoire et constantes*, 1985, p. 144). Mentionnons ici qu'elle est confiée aux soins pastoraux du P. Raymond Hanna.

De précieux auxiliaires

Le curé de Saint-Sébastien devient donc à l'avenir le pasteur d'une paroisse deux fois plus grande qu'auparavant. On estime en effet que Saint-Sébastien compte maintenant mille cinq cent cinquante-cinq familles, ce qui, en importance, la place au quatorzième rang des cinquante-six paroisses francophones du diocèse d'Ottawa. Il importe donc qu'il puisse trouver de l'aide surtout pour le ministère de fin de semaine.

Le P. Claude Otto arrive donc en août 1994. Tout en enseignant à l'Université Saint-Paul, il travaille à la rédaction de sa thèse de doctorat en théologie. Malheureusement, il ne restera qu'une année avant d'être lui-même nommé curé de la paroisse Saint-Luc de Buckingham, Québec, à l'été 1995.

Une mention honorable revient encore au Frère Mario Garon pour l'aide appréciable apportée à la communauté paroissiale pendant cinq ans, soit de 1990 à 1995. Le Frère Mario a consacré d'innombrables heures de son temps à l'École Saint-Paul. Ses services furent hautement appréciés par le personnel

tout comme son dévouement inlassable à la paroisse. Son dévouement lui mérita la gratitude de tous.

En quittant la paroisse Saint-Sébastien, le Frère Mario partait pour la paroisse de Saint-Basile, tout près d'Edmundston au Nouveau-Brunswick. Nous sommes assurés qu'il y rendra de nombreux services tout comme il le fit ici pendant son séjour très apprécié.

Cette fois, le P. Yvan Mathieu arrive à l'été 1995 pour venir prêter main forte au curé. Le Père Mathieu s'est vite fait connaître et apprécier des paroissiens et paroissiennes par sa jovialité et sa prédication. Lui aussi poursuit des études de doctorat en théologie biblique à l'Université Saint-Paul, tout en étant professeur invité à la même institution de haut savoir. Il a apporté une plus grande stabilité à la paroisse comme vicaire dominical jusqu'à aujourd'hui.

Enfin, en 1996 le P. Jacques Parent arrive à son tour. Tout en travaillant à temps complet à *Novalis*, il n'a pas craint d'apporter son aide non seulement à Saint-Sébastien lorsqu'il le pouvait mais aussi aux paroisses de Sainte-Sophie d'Aldfield et de Saint-François du Lac-des-Loups, Québec. Nous tenons ici à leur exprimer notre gratitude pour leur collaboration empressée et fraternelle au cours de toutes ces années.

Prolongement de mandat

Soulignons enfin qu'après son premier terme de six ans comme pasteur, S.E. Mgr Marcel Gervais renomme le Père Allard pour un deuxième mandat de trois ans en août 1995, avec l'assentiment du Supérieur provincial des Pères Maristes.

À la fin de son ministère à Saint-Sébastien, les gens pourront se questionner sur les années que leur deuxième curé a passées au milieu d'eux. Voilà une chose tout à fait normale ! Si on considère la fonction du curé simplement comme étant de « veiller sur l'église paroissiale et le presbytère », l'évaluation s'avèrera assez facile. Mais la fonction principale du curé con-

siste beaucoup plus à veiller sur l'église vivante, sur cette portion d'église qu'est, ou que devrait être, la paroisse.

De fait, le curé doit être le pasteur de son troupeau et il a la charge, non pas d'un troupeau mort ou endormi, mais d'un troupeau en marche. Tâche énorme qui le dépasse, à n'en point douter, car ce troupeau tout entier a droit à sa nourriture, à recevoir la Parole de Dieu... Or, cette responsabilité pèse sans cesse sur lui, et sa tâche n'est jamais terminée et toujours à reprendre. D'où l'importance de changer de pasteur après un certain nombre d'années. Se faire tout à tous ne va pas de soi, humainement parlant le curé en est incapable de lui-même, le Seigneur est le seul unique et vrai pasteur de son Peuple et personne d'autre, peu importe qui il est !

Si l'on disait: ce n'est pas un geste d'amour qui peut sauver l'humanité, il n'y aurait jamais de justice et de paix, de dignité et de bonheur sur cette terre.

LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Nous voulons maintenant présenter un très bref historique de la Saint-Vincent-de-Paul dans la paroisse Saint-Sébastien. Il importe de le rappeler ici, ce qui se fait, au niveau du commandement de la charité envers le prochain, par un groupe restreint et spécialisé, se fait réellement au nom de l'ensemble de la communauté chrétienne paroissiale. Bien sûr, nous avons tous à vivre personnellement ce commandement du Seigneur rappelé dans l'évangile «À ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples: si vous avez de l'amour les uns pour les autres.»(voir: *Évangile selon saint Jean*, 13, 35). Si la charité fraternelle doit nous caractériser tous parce que nous voulons suivre le Christ, il existe des besoins trop grands pour un seul individu.

Première réunion

Nous devons sans doute attribuer l'idée d'avoir une section de la Saint-Vincent-de-Paul dans la paroisse au curé fondateur. C'est ainsi que le 13 novembre 1959 eut lieu une rencontre chez Monsieur Léo Pelletier, au 601 de la rue Alesther. Quatorze membres de la paroisse y assistaient en plus de quelques mem-

bres de différents conseils particuliers comme celui de Notre-Dame-de-Lourdes de Cyrville et celui de Vanier.

Lors de cette réunion, Messieurs Joseph Bruyère fut élu au poste de président, Germain Chénier, à celui de premier vice-président, Roger Chagnon à celui de secrétaire et Hector Sirois au poste de trésorier. L'aumônier étant, comme il se doit, le curé de la paroisse.

Comme les bénévoles paroissiaux étaient très nombreux, on décida de nommer plusieurs directeurs dans les personnes de Messieurs Wilfrid Monette, René Jutras, Gérard Hurtubise, Jean-Claude Dufour, Émile Archambeault, Armand Lavigne, Hertel Desjardins, et Charles Plouffe. Il faut se réjouir du grand nombre de volontaires, c'est un signe évident que l'on a compris l'importance de la charité fraternelle.

Activités pendant l'année

Avec un si grand nombre de membres, on pouvait se permettre chaque semaine d'avoir une assemblée. La première demande d'aide fut reçue en date du 5 décembre 1959.

Une des façons traditionnelles de recueillir des fonds pour les plus démunis est sans doute *La Guignolée*. Le conseil paroissial procède à la visite des gens de la paroisse le 13 décembre 1959, afin de solliciter leur générosité en faveur des plus pauvres. Les travailleurs, après leur tournée dans le froid, se retrouvent à la salle paroissiale de Cyrville pour y prendre un repas bien mérité.

À cette occasion, on fit une levée de fonds de 308,45\$ et on recueillit de la marchandise qu'il est convenu d'appeler sèche ou non périssable, pour distribution aux familles les plus démunies de la paroisse. Les gens se sont souvenus de cette autre parole rapportée dans une épître: «oui, voilà le commandement que nous avons reçu de lui [Jésus]: que celui qui aime Dieu aime aussi son frère.»(voir: *Première épître de saint Jean*, 4, 21).

Année 1960

Les réunions se poursuivent encore dans les résidences des différents membres du conseil. Les nombreux membres reçoivent des dons comme du lait, du pain, de la viande...

On donne alors ces produits aux familles nécessiteuses et on y ajoute selon les besoins concrets des personnes des montants d'argent de 5\$ à 12\$. En d'autres occasions, et selon ce que les moins nantis manifestent comme besoin, on leur donne du combustible, du charbon, et parfois même des souliers ou de la lingerie...

À l'occasion de la grande fête de Pâques, cette année-là, les familles reçoivent par exemple une caisse de viande en boîte, grandement appréciée. On avait auparavant procédé à une collecte de nourriture à l'École Saint-Paul.

C'est ainsi qu'en date du 18 avril 1960, neuf familles comprenant trente-cinq enfants et onze adultes se sont vues attribuer de l'aide selon leurs besoins. Grâce à ces familles, les membres de la Saint-Vincent-de-Paul peuvent toucher du doigt que «Le partage est une nourriture qui fait renaître l'espérance », comme le dit avec justesse Jean Vanier.

Année 1961

Aux membres mentionnés plus haut s'ajoutent en 1961 Messieurs Léo Dupont et Conrad Richard en date du 6 février, tandis que Messieurs Aurèle Hotte, Lapointe et Jean-Louis Guibord viennent se joindre aux autres au mois de mars suivant.

Le conseil local s'accroît encore en date du 7 novembre suite à l'arrivée de deux nouveaux membres, à savoir Messieurs Lionel Brazeau et Rodolphe Langlois.

Monsieur le curé accepte de faire une collecte spéciale à l'église au mois d'octobre qui rapporte la somme de 106,15\$. Le 15 octobre, on commence la coutume de procéder à la vente de pains bénits après les différentes messes.

Année 1962

Le conseil existant continue à fonctionner sans changement jusqu'au mois de septembre, alors que Monsieur Jutras assume la responsabilité de secrétaire. M. Paul-Émile Proulx se joint au conseil le 22 octobre tandis que M. Rodolphe Bélanger vient s'ajouter la semaine suivante, 29 octobre. Pour sa part, Monsieur Léo Dupont accepte le poste de trésorier le 12 novembre.

En décembre on procède à *La Guignolée* habituelle. Avec le consentement de Monsieur le curé, on fait une quête par mois au profit de la Société Saint-Vincent-de-Paul paroissiale.

À la fin du mois d'août 1962, on a visité douze familles comportant soixante enfants. Ces mêmes familles sont cependant visitées une trentaine de fois pendant l'année.

Au cours du mois de décembre on a la joie de pouvoir distribuer quatorze paniers de Noël aux familles les plus pauvres de notre paroisse. Ne convient-il pas de toujours conserver à l'esprit les paroles de Notre Seigneur et Maître rapportées dans l'Évangile: «Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé et de te nourrir, assoiffé et de te désaltérer, étranger et de t'accueillir, nu et de te vêtir, malade ou prisonnier et de venir te voir ?» Et il a répondu: «Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.» (voir: *Évangile selon saint Matthieu*, 25, 37-40).

Année 1963

Le conseil reste inchangé jusqu'au 11 février, alors que Messieurs Wilfrid Delorme, François Leblanc et William Gorley viennent gonfler ses rangs. Dix mois plus tard, soit le 16 décembre, M. Guy Letourneau fait la même chose.

On procède à un premier bilan en date du 6 mai, on constate alors que l'on est venu en aide à quatorze familles comprenant soixante-six enfants. On a fait jusque-là quarante-six visites et on a donné des montants de 350\$ en nourriture, 86\$ en chauffage et 12\$ en divers articles de lingerie.

Du mois de mai à la fin de décembre 1963, on a fait trente-six autres visites et on a aidé les personnes dans la mesure des besoins manifestés et des ressources matérielles disponibles.

Année 1964

Rien de bien nouveau cette année, à l'exception d'une part de l'arrivée de Messieurs Oscar Digomez et Oscar Kingsly, et d'autre part du départ de M. Roger Chagnon, M. Gérard Viau devient donc secrétaire.

Au cours de l'année on a fait pas moins de soixante-neuf visites dans les familles. De plus, à l'occasion de Noël on a distribué seize paniers à des familles qui en avaient besoin, pour leur permettre de partager la joie apportée par la naissance du Christ notre Sauveur à tous.

Année 1965

Plusieurs changements au niveau de la composition du groupe se sont produits pendant l'année, avec l'arrivée de Messieurs Hervé Boyer, Charron, Gagné, Lionel Brazeau, Maheux et Cecil Nolan.

En effet, Monsieur Léo Dupont devient trésorier, Monsieur Laurent Leclair se retire. Le 27 septembre on procède à des élections. Messieurs Lionel Brazeau devient président, Jean-Claude Dufour, vice-président, Gérard Viau secrétaire et Hervé Boyer trésorier.

On a fait au moins cinquante-huit visites de familles cette année, on note que quelques membres de la Société Saint-Vincent de Paul ont omis de rapporter celles qu'ils ont faites au plan individuel. Ce qu'ils n'ont pas oublié cependant c'est que «Les pauvres nous évangélisent; c'est pour cela qu'ils sont les trésors de l'Église» comme le rappelle avec le plus grand à-propos Jean Vanier.

Année 1966

Cette année, un nouveau membre s'ajoute au groupe en la personne de Monsieur René Cyr, au cours du mois d'octobre. Monsieur Bureau remplit le poste de secrétaire.

On note une augmentation sérieuse des profits de *La Guignolée*, à savoir 645,46\$. On sera en mesure d'aider davantage les familles dans le besoin que par le passé.

Rendons grâce aux paroissiens et paroissiennes pour leur grande générosité. C'est toujours au nom de la communauté chrétienne que la Saint-Vincent-de-Paul vient en aide à ceux et celles qui font appel à leur charité, il ne faut jamais l'oublier. Ils sont un peu comme les sept hommes choisis dans les *Actes* pour remplir la fonction de service auprès de la communauté (voir: *Actes des Apôtres* 6, 1-6).

Année 1967

L'exécutif reste inchangé jusqu'au mois de septembre. C'est alors que Monsieur Paul-É. Proulx est élu par ses pairs au poste de président du conseil paroissial, et Wilfrid Monette à celui de vice-président. André Proulx, Jean Charlebois et Gilbert Monette deviennent membres.

Cette année, il y a eu une diminution appréciable des visites, on n'en a fait que trente-huit. Est-ce l'effet de l'amélioration de l'économie ? C'est certes une hypothèse plausible.

Au temps des fêtes, quinze familles ont été bénéficiaires de paniers de provisions alimentaires. On a été en mesure de se montrer encore plus généreux qu'à l'accoutumée. N'est-ce pas une occasion de se souvenir de la parole de Jésus: «dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait»(voir: *Évangile de saint Matthieu*, 25, 40) ?

La parole de Dieu ne doit cesser de nous interpeller tous dans notre ministère de chrétien.

Année 1968

Le comité d'administration ne change pas cette année. On note une belle et bonne vente de pains bénits en date du 10 novembre: cinq cent cinquante. *La Guignolée* rapporte pour sa part la somme de 681,34\$. La tendance se poursuit cette année encore avec seulement quarante-sept visites aux familles et quatorze paniers accordés à l'occasion de Noël.

Année 1969

L'année commence avec le même exécutif que l'an dernier. Le 21 octobre, Messieurs J.L. Farley, Aurèle Hotte et R. Charlebois se joignent aux autres membres déjà en place pour apporter une contribution au conseil. Il va sans dire que, comme tous nouveaux membres, ils sont accueillis avec la plus grande joie de la part des membres en place.

Après dix années de loyaux services, Monsieur Joseph Bruyère se retire en date du 27 octobre. Qu'il soit chaleureusement remercié ici pour le bon travail accompli pendant cette décennie.

Les visites ont augmenté cette année. On a visité soixante-douze familles. En outre, une quinzaine d'autres reçoivent des paniers de Noël. *La Guignolée* a rapporté la somme de 740,08\$, il s'agit d'une augmentation sensible par rapport aux années passées, il vaut la peine de le souligner ici.

Année 1970

Pendant l'année 1970, plusieurs nouveaux membres viennent s'ajouter à ceux déjà en place. Le 12 janvier: J.Guy Mainville; le 19 janvier Raymond Payant; le 23 février François Gauthier, Louis Desrosiers et Roger Deschamps; le 27 avril Yvon Desjardins et Fernand Leroux.

En septembre Monsieur M. Sarazin remplace Monsieur Paul-É. Proulx à la présidence et Monsieur F. Leroux devient secrétaire.

Une fois encore *La Guignolée* a connu une augmentation significative, elle a atteint la somme record de 784,63\$.

Fait exceptionnel, la Saint-Vincent-de-Paul verse la belle somme de 400\$ à la paroisse comme contribution à l'achat de l'orgue. On veut faire ce don à cause du nombre restreint des demandes d'aide cette année, malgré les soixante-dix-huit familles visitées et les vingt-cinq additionnelles qui reçurent des paniers de provisions à l'occasion du temps des fêtes. N'est-ce pas un temps par excellence de partage pour des disciples du Christ ?

Année 1971

Le conseil demeure inchangé jusqu'au 22 novembre alors que Messieurs F. Leroux assume la présidence, J. Charlebois la vice-présidence, H. Boyer la trésorerie, et B. Mainville le secrétariat. Ce dernier est un nouveau membre depuis le premier novembre seulement, signe que l'on est heureux de l'avoir dans le groupe.

La vente des pains bénits rapporte la somme de 550\$. On distribue des paniers de provisions à vingt-huit familles. Pendant l'année on fait quatre-vingt-trois visites dans les familles et certaines familles ont eu besoin d'aide plus d'une fois. Et c'est tant mieux! Pourquoi ? Tout simplement parce que nous avons sans cesse besoin de nous rappeler cette parole de saint Paul qui affirme aux citoyens de Rome que «Dieu ne fait pas acception des personnes»(voir: *Épître aux Romains*, 2, 11).

Non, le Seigneur ne juge pas sur les apparences, sur la richesse ou la pauvreté, c'est au plus profond de la personne qu'il jette un regard toujours miséricordieux. Fort heureusement, Dieu ne juge pas comme nous le faisons de façon souvent précipitée et à partir des seules apparences.

Année 1972

En 1972, un seul nouveau membre s'est joint au conseil paroissial de la Saint-Vincent-de-Paul, à savoir Monsieur Georges Latulippe.

M. E. Leroux cède son poste de président à M. J. Brisson, M. J. Charlebois cède celui de vice-président à M. M. Sarazin.

Cette année on connaît une diminution notable des demandes d'aide, on ne fait donc que quarante-huit visites aux familles et les paniers de Noël diminuent aussi légèrement pour un total de vingt-cinq. Mais malgré tout, la présence de ces pauvres nous aide à garder bien présent à l'esprit cette phrase de saint Paul dans sa lettre aux Romains: «Dieu ne fait pas acception des personnes»(2, 11). Comme lui, nous ne devons pas en faire. Nous sommes tous enfants du même Père.

Année 1973

Le changement le plus notable qui se produit cette année, c'est qu'au lieu d'avoir des réunions hebdomadaires on les espace aux quinze jours. Cela facilite la tâche des bénévoles.

Deux nouveaux membres se joignent au groupe à savoir Messieurs Jacques Gouin et Charron.

Année 1974

En janvier, Monsieur R. Cyr assume la présidence, M. J. Gouin le poste de secrétaire et M. Marcel Chrétien celui de vice-président. M. Richard Labossière vient aussi se joindre au groupe ainsi que M. Philippe Farley. On souhaite partout avoir du nouveau sang et de nouvelles idées.

On procède à une cueillette de produits en conserve à l'École Saint-Paul qui connaît un franc succès. Cette année encore on décide de faire un don de 500\$ à la paroisse, car seulement trente-quatre familles ont demandé de l'aide lors des visites effectuées.

La Guignolée a connu une augmentation phénoménale cette année en rapportant la magnifique somme de 1 026,02\$. Jean Vanier déclara un jour avec à-propos: «Quand on est profondément en communion avec quelqu'un dans le besoin, on invente des moyens de répondre le mieux possible à ses besoins. »

Année 1975

Un autre paroissien vient s'ajouter comme membre à l'équipe, à savoir M. John Daoust. M. Marcel Chrétien est élu président du groupe. Les autres membres ne changent pas de poste.

La vente des pains bénits a rapporté cette année la somme de 258,26\$, ce dont on se réjouit grandement. Seulement vingt-cinq visites aux familles ont été faites au cours de cette année. C'est pourquoi en date du 6 octobre 1975, on a prêté la somme de 3 000\$ au Diocèse. Serait-ce en pratique un prêt à fonds perdu de la part du Conseil local de la Saint-Vincent-de-Paul ? En tous cas, puisque les autorités de l'archidiocèse ont manifesté clairement un besoin particulier, nous avons voulu leur venir en aide dans la mesure de nos faibles moyens. Nous devons cependant affirmer qu'il s'agit là d'une mesure exceptionnelle!

Années 1976-1979

Peu de changements cette année si ce n'est le remplacement du président, M. Marcel Chrétien par M. Georges Latulippe, à partir du 3 mai 1976.

Les activités coutumières se poursuivent et on ne visite en tout et partout que vingt-six familles. Pourquoi une telle diminution ? Il semblerait que les besoins sont moins nombreux que par le passé.

En 1977, Monsieur Bissonnette devient membre de la Saint-Vincent-de-Paul et on note seulement la visite de vingt-huit familles pendant l'année.

Il faut rendre grâce au Seigneur de cela, c'est signe que, de toute évidence, plus de familles parviennent à mieux subvenir à leurs propres besoins sans avoir à recourir à nos services.

Il n'y a rien de spécial à noter en 1978. En 1979, on visite vingt-quatre familles et on verse un total de treize paniers de Noël. Cependant on a voulu les faire plus substantiels en considération de nos ressources et on y investit la somme de 955\$.

Chacun de nous, dans la mesure du possible, doit apprendre à aller vers les pauvres. Chacun de nous, comme le bon Samaritain, doit aller jusqu'à se pencher sur le blessé gisant au bord des chemins de la vie. C'est peut-être là que Dieu nous attend !

Années 1980-1982

Les familles visitées sont tombées de façon substantielle pour ne totaliser que dix-huit en cette année 1980. En 1981, on connaît encore une diminution significative à onze familles. Seulement treize paniers de Noël sont sollicités cette année de la part des moins bien-nantis de notre coin de la ville d'Ottawa. Il importe d'en remercier le Seigneur, puisque de toute évidence c'est un signe que l'économie semble aller un peu mieux.

En 1982, deux nouveaux membres viennent grossir les effectifs de la Saint-Vincent-de-Paul, en effet Messieurs Bernard Thibodeau et Paul E. Gauvin acceptent de rendre ce service. On a effectué des visites à douze familles pendant l'année. En outre, pendant la saison du temps de la Nativité du Seigneur, on a fait des paniers de Noël pour dix-sept familles pour une somme globale de 1 240\$.

Rappelons-nous avec Mère Térésa que «Les pauvres veulent être traités en enfants de Dieu et non en esclaves. »

Années 1983-1986

En 1983, M. Bernard Thibodeau devient président, M. Paul E. Gauvin secrétaire. Quelques familles de plus ont été visitées cette année, soit dix-neuf à une ou plusieurs reprises. On a

distribué à ces familles 975\$ pendant l'année et à l'occasion de la fête de Noël, on s'est efforcé de rendre quinze familles plus heureuses en donnant un montant additionnel de 995\$. Les fonds en effet nous permettent de le faire.

En ce qui concerne l'année 1984, on a visité treize familles, et dans le temps Noël on a versé un montant de 1 215\$ en paniers de Noël, pour un grand total de dons pendant l'année de 2 050\$. Mentionnons en outre que M. Maurice Potvin s'est joint au groupe en date du 25 octobre.

M. H. Boyer est remplacé comme trésorier par M. Maurice Potvin en 1985. On a procédé à la visite de trente-et-une famille pendant l'année. Le total des dons pour l'année a atteint un montant record de 2 515\$. Profitons-en ici pour remercier les généreux donateurs et donatrices de la paroisse. En effet, c'est en leur nom que nous rendons ce service bien concret et grandement apprécié dans notre milieu. Nous sommes vraiment ainsi les bras et les mains du Seigneur.

En 1986, les dons aux familles se sont élevés à 1 195\$ en plus des dons faits à l'occasion de Noël pour un montant additionnel de 990\$. «Tout geste d'amour, si petit qu'il soit, à l'égard du pauvre et de l'indésirable, est important pour Jésus» déclare Mère Térésa. Elle s'y connaît dans le service des plus petits et délaissés.

Années 1987-1989

Le conseil ne change pas de membres au cours de l'année 1987. On continue de visiter les familles et de les aider dans la mesure de nos moyens. Cette année on a versé 1 470\$ pendant l'année et on est venu en aide à seize autres familles pendant le temps de Noël en leur distribuant en paniers de provisions la somme de 1 280\$.

Les besoins ont diminué en 1988 et la somme globale versée pendant l'année, tout compris, s'élève à 1 745\$.

Le comité exécutif connaît quelques changements en 1989. M. Paul E. Gauvin assume la présidence, les membres sont Messieurs Richard Labossière, Omer Leduc et Marcel Seguin.

Les besoins ont été plus nombreux cette année et on a atteint le chiffre de quarante-deux familles qui ont reçu la visite de l'un ou l'autre membre du conseil paroissial pendant l'année.

Aux yeux de certains, cela pourrait paraître comme un ignoble fardeau toujours trop grand. Aux yeux d'un chrétien, il n'en va pas ainsi. Comme le souligne le pape Jean-Paul II: «Il faudra surtout abandonner la mentalité qui considère les pauvres presque comme un fardeau et comme d'ennuyeux importuns.» Au contraire, le pape continue: «Le progrès des pauvres est une grande chance pour la croissance morale, culturelle et même économique de toute l'humanité.»

Années 1990-1995

Le conseil se compose de M. Paul E. Gauvin, président, M. Maurice Potvin, trésorier, et des membres suivants: Messieurs Richard Labossière, Omer Leduc, Marcel Seguin, Georges Latulippe en 1990. Il reste inchangé jusqu'en 1994 alors que M. Maurice Potvin se retire et en 1995 alors que M. Omer Leduc prend sa retraite pour raison de santé.

Les soubresauts de l'économie nationale se font sérieusement sentir jusque dans notre coin de la ville. Les dons ordinaires pendant l'année passent de 1 620\$ en 1990 à 1 735\$ en 1991 pour atteindre 2 675\$ en 1992. Puis on connaît une diminution pour le moins substantielle des dons faits en 1993. De fait le montant chute à la somme de 1 505,71\$, quoique cela ne tienne pas compte des dons faits à l'occasion de Noël.

Cependant, la plus grosse somme enregistrée pendant une année, comprenant les dons de Noël, survient en 1993 alors que l'on distribue un total de 4 800,71\$. Il faut souligner bien sûr que l'on a distribué vingt-sept paniers de Noël et que l'on a effectué des visites à quarante-neuf familles une fois ou plus pendant l'année.

En 1995, on a visité cinquante-et-une familles. On les a aidées dans la mesure de leurs besoins et de nos ressources. En cela nous espérons avoir été des «porteurs de paix, d'amour et de compassion» à notre monde, comme le souligne Mère Térésa.

Années 1996-1997

En avril 1996, M. Bernard Thibodeau assume le poste de président du conseil, un nouveau membre M. Marcel Charron accepte d'assurer la vice-présidence, tandis qu'un autre nouveau membre se voit chargé de la trésorerie en la personne de M. Denis Brûlé. M. Marcel Seguin devient le secrétaire et M. Georges Latulippe directeur.

La grande innovation cette année est l'organisation d'une vaste collecte de dons dans différents magasins comme Lœb, K-Mart, Sears... afin de venir en aide à un plus grand nombre possible de familles.

On doit une fière chandelle à Monsieur Georges Latulippe qui a recruté une multitude de volontaires pour aider à l'occasion de cette levée de fonds. Bien sûr, même si nous ne pouvons donner ici la liste complète des bénévoles, qu'ils soient chaleureusement remerciés eux aussi.

Le P. Pierre Allard, notre curé, a en outre autorisé une quête spéciale à chacune des messes de la fin de semaine pendant le temps de l'Avent pour les pauvres tellement les besoins sont grands. Toutes les coupures faites par les gouvernements fédéral et provincial ont de toute évidence des répercussions directes sur les gens.

Mais grâce à ces efforts collectifs des nombreux bénévoles et des paroissiens et paroissiennes, nous pourrons être à même d'ouvrir plus largement les cordons de notre gousset pour subvenir aux multiples demandes qui nous sont adressées depuis quelques mois.

En 1997, le conseil ne connaît aucun changement, chacun des membres du conseil demeure à son poste. Chaque conseil paroissial de la Saint-Vincent-de-Paul s'efforce de mettre en pratique le partage des biens à l'exemple de la première communauté chrétienne qui mettait tout en commun pour combler les besoins de chacun de ses membres, comme nous le rapporte le livre des *Actes des Apôtres* (voir: chapitre 2, 44-45; et chapitre 4, 34-35).

Nous pouvons conclure cette partie de l'histoire paroissiale en se rappelant que par le baptême nous sommes devenus beaucoup plus que le prochain pour Dieu, nous sommes devenus ses enfants, et par conséquent les frères et les sœurs les uns des autres mais aussi du Christ. Comme membres de la famille de Dieu, l'amour du prochain devient donc l'amour d'un frère, d'une sœur dans le Christ, l'amour du prochain, le bon et sain amour de soi ainsi que l'amour de Dieu dans le Christ, tout cela n'est ultimement qu'une seule et même chose.

Mais aimer le prochain...

Mais une fois que la Société Saint-Vincent-de-Paul a bien rempli son rôle avec notre aide, est-ce que nous avons rempli l'obligation d'aimer notre prochain ? Certes pas ! Car l'amour de Dieu et du prochain couvre beaucoup plus que la charité que l'on peut et doit exercer envers les plus pauvres. Depuis la venue de Jésus sur la terre, l'amour du prochain, on ne le dira jamais assez, fait intrinsèquement partie de la loi nouvelle qu'il nous a apportée.

C'est en toute vérité qu'on a pu le dire: on ne peut être chrétien que si on pense, sent, agit et vit en solidarité avec les autres. Cela signifie tout simplement qu'il n'y a pas d'opposition, de concurrence entre l'amour de Dieu et l'amour du prochain. C'est pourquoi saint Jean a bien montré que l'amour de Dieu et l'amour des hommes vont de pair: «Si quelqu'un dit: j'aime Dieu ! mais qu'il n'aime pas son frère, c'est un menteur.

Si quelqu'un n'aime pas son frère qu'il voit, il ne peut pas aimer Dieu, qu'il ne voit pas.»(Première épître 4, 20).

Cela veut dire qu'en s'ouvrant à l'amour de Dieu on apprend à aimer le prochain et en apprenant à aimer le prochain on apprend à s'ouvrir de Dieu. Ce genre d'amour a beaucoup plus à faire avec l'action qu'avec les sentiments. Une fois de plus il importe de rappeler ici les œuvres de charité envers le prochain consignées dans le Nouveau Testament: nourrir les affamés, vêtir les gens qui sont nus, soigner les malades, abriter les sans-abri, consoler les affligés, instaurer la paix dans nos relations humaines... En un mot, il faut garder les yeux ouverts aux besoins des autres qui se manifestent à nous de multiples façons si nous sommes le moins attentifs.

Pour parvenir à aimer le prochain il faut donc apprendre peu à peu à se mettre à la place de l'autre, apprendre à voir les choses comme l'autre les voit, apprendre à l'aimer comme tu aimerais que l'autre t'aime toi-même... Tout cela est bien concret !

*Les mouvements de laïcs
chrétiens sont un soutien pour
la foi de chacun et un signe
collectif de l'Évangile vécu.*

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Qui eut la première idée de fonder un conseil des Chevaliers de Colomb dans la paroisse Saint-Sébastien ? Il s'agit là d'une question importante, car la réponse nous révélera le nom de la personne ou des personnes qui méritent l'appréciation de l'actuel conseil local de cet ordre vénéré.

Rencontre avec le curé

L'idée d'établir un nouveau conseil de Chevaliers dans la paroisse remonte au mois de septembre 1983. Monsieur René Poirier sollicite une rencontre avec le curé de la paroisse M. l'abbé Dumoulin. Lors de cette visite, Monsieur Poirier expose au pasteur son intention d'entreprendre les étapes de fondation d'un conseil si Monsieur le curé se montre favorable.

D'abord assez hésitant l'abbé Dumoulin, après une longue discussion, décide enfin de donner son appui et de se lancer dans cette aventure. Il faut souligner ici que l'abbé Dumoulin connaît bien la chevalerie car il est lui-même chevalier de Colomb depuis trente-cinq ans à ce moment.

Au cours de cette longue rencontre, on s'est donc entendu et Monsieur Poirier quitte le presbytère le cœur débordant de joie.

Il pourra se consacrer maintenant à sa réalisation concrète. La première étape est franchie, et c'est souvent la plus difficile.

Fort de l'appui du Curé de la paroisse Saint-Sébastien, René Poirier s'empresse de battre le fer pendant qu'il est chaud. Connaissant substantiellement les rouages essentiels, il sait l'importance de s'adresser maintenant au Député du district non seulement dans le but d'obtenir ses précieux conseils, mais aussi et surtout de se gagner son appui essentiel pour la réussite des étapes suivantes.

Entente avec le député de district

Monsieur Jean-Paul Burelle est alors le Député du district numéro 42. Il accepte de rencontrer René Poirier. Après l'avoir entendu lui exposer ses plans et ses objectifs, il manifeste le plus vif intérêt pour le projet. Au milieu du mois d'octobre, Monsieur Burelle entre en communication téléphonique avec le Député d'état de la province de l'Ontario, Monsieur Fred Bédard. On sait que dans semblable projet, il importe de recevoir le consentement de ce dernier avant d'aller de l'avant avec les étapes suivantes.

Vers la fin du mois d'octobre 1983, le formulaire *Avis d'intention en vue de l'établissement d'un nouveau conseil* dans la capitale fédérale est rempli par le Député de district et expédié au Député d'état. Celui-ci doit y apposer sa signature et faire ensuite parvenir le formulaire au Secrétaire suprême des Chevaliers de Colomb, Monsieur Howard E. Murphy, à New Haven, Connecticut.

Voilà que l'on est fin prêt pour une autre étape. C'est ainsi que le 2 novembre 1983, une rencontre avec le Député de district se tient au domicile de M. René Poirier en présence de quelques autres frères chevaliers. Monsieur Burelle profite de cette rencontre pour informer ces chevaliers de la prochaine étape. Il s'agit maintenant de mettre sur pied un comité qui s'occupera de façon concrète de poursuivre les étapes d'implantation du conseil jusqu'à sa réalisation de fait. René Poirier est

alors élu président du comité, tandis que Robert Delangis se voit attribuer le poste de secrétaire-trésorier, Roland Faucher et Gilles Germain acceptent le poste de directeurs.

Comme le comité est déjà sur place, on décide de procéder immédiatement à la prise de certaines décisions qui permettront de hâter le processus. Les voici:

1. Le Comité rencontrera le représentant général de l'assurance, M. Robert Fitzgerald, le 16 novembre;
2. Le 18 novembre, après avoir obtenu la permission du curé, on aura le premier souper familial de fèves au lard à la salle paroissiale de Saint-Sébastien.
3. Une soirée d'information sur la *Chevalerie colombienne* est prévue au même endroit pour le 30 novembre. Disons tout de suite que cent cinquante personnes y assisteront;
4. La préparation d'un communiqué de presse s'impose pour les paroisses Notre-Dame-de-Lourdes, Cyrville, et Saint-Sébastien;
5. Un rendez-vous avec le curé de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, Cyrville, pour le 25 novembre dans le but d'obtenir sa permission pour distribuer de l'information aux messes de fin de semaine.

Première assemblée du conseil

Toutes les étapes requises pour la fondation du nouveau conseil se sont suivies avec célérité les unes après les autres et ont porté de bons fruits. En effet, le 7 décembre 1983 avait lieu la première assemblée générale du nouveau conseil.

Lors de cette réunion, les membres présents acceptent à l'unanimité le nom de Jean-Paul I qui leur est proposé pour le conseil. Mais la décision avait également été prise de procéder à la collation d'un premier degré pour les candidats qui se présenteraient.

Un premier degré

Selon la coutume, les degrés sont généralement donnés en l'honneur d'une personnalité. Les membres du conseil ont voulu honorer l'aumônier de leur conseil et pasteur de la paroisse, l'abbé Raoul Dumoulin. Lors de cette cérémonie, quinze candidats entreprennent leur cheminement colombien en vue de devenir Chevaliers de Colomb.

Voici la liste alphabétique de ces quinze hommes: Marcel Boudreau, Claude Brûlé, Francis Brûlé, Aurèle Carroll, Pierre Délisle, Michel Deslauriers, Jean-Claude Duval, André Guimond, Michel Hartnett, Jeff Lamirande, Pierre André Lanctôt, Philippe Lepage, Claude Plouffe, Marcel Séguin et Robert Sylvestre.

Le premier degré de l'ordre est conféré par l'équipe composée des Frères chevaliers: René Poirier, Roland Faucher, Michel Vanasse, Gérard Faucher, Gilles Germain, Marc Poirier, Léo Carroll, Pierre Gagnon et Lucien Philippe.

Un conseil de la chevalerie colombienne ne fonctionne pas tout seul, il a besoin d'une âme dirigeante. À travers l'ordre, l'âme des conseils réside dans son conseil d'administration.

Le premier exécutif

Pour bien fonctionner, tout conseil des Chevaliers de Colomb procède chaque année à l'élection d'un comité exécutif ou conseil d'administration. La chose s'avère encore plus importante dans les débuts d'un conseil, car cet exécutif lui donnera une couleur bien précise pour des années à venir. Les membres présents à la première assemblée du conseil procèdent donc à l'élection des membres de ce premier exécutif en présence du Député de district, Jean-Paul Burelle.

De façon exceptionnelle, ce dernier va même jusqu'à permettre aux épouses des membres d'assister à l'élection des Frères chevaliers aux différents postes à combler.

La réunion se termine par un goûter, mais non d'abord sans avoir décidé de la date d'institution du conseil paroissial, à savoir le premier jour du mois de janvier de l'an du Seigneur 1984.

Disons ici un mot au sujet de l'aumônier du conseil. Son poste n'est pas comme les autres en ce sens qu'il ne comporte pas de mise en candidature et de vote d'élection. Sa nomination relève de l'évêque du lieu qui, lorsqu'il s'agit d'un conseil paroissial, nomme généralement le curé de la paroisse. La chose a sans doute été convenue d'avance, mais la nomination officielle de l'archevêque d'Ottawa, Mgr Joseph-Aurèle Plourde, est datée du 31 décembre 1983. Il sera le conseiller spirituel du Conseil Jean-Paul I.

Soirée d'institution

Tel que décidé par les membres lors de la première assemblée générale du conseil, la soirée d'institution officielle se déroule à la salle paroissiale. Elle débute par une danse la veille du Jour de l'An. On s'est fait un agréable devoir de participer nombreux à cette soirée. De fait, cent soixante-dix-huit personnes sont présentes.

Sur le coup de minuit, donc le premier jour de l'année 1984, le Député du district numéro 42, procède à l'institution officielle du Conseil Jean-Paul I. Il ne reste plus au nouveau conseil qu'à grandir et progresser dans l'*unité*, la *charité*, la *fraternité*, sans oublier le *patriotisme*.

On demande une charte

Les membres fondateurs du conseil de la paroisse Saint-Sébastien doivent obtenir une charte officielle du Conseil suprême de l'ordre des Chevaliers de Colomb afin de fonctionner normalement. Bien sûr, dès l'institution du conseil, il est garanti d'obtenir sa charte, mais dans ce but il doit soumettre la liste de ses membres.

C'est ainsi que le 22 mars 1984, le document *Pétition de charte* est expédié au Conseil suprême à New Haven, Connecticut. Ce conseil attribuera avec la charte un numéro de conseil. Voici ce document de toute première importance.

CONSEIL SUPRÊME *CHEVALIERS DE COLOMB*

À Ceux qui les présentes verront: Salut!

Attendu que les Officiers du Conseil suprême des *Chevaliers de Colomb* ont appris qu'un nombre suffisant d'hommes admissibles demeurant à *Ottawa* dans la province de l'*Ontario, Canada*, ont dûment présenté une requête pour obtenir une charte et pour organiser et maintenir un Conseil des *Chevaliers de Colomb* dans l'endroit susdit et qu'il appert dans l'intérêt desdits *Chevaliers de Colomb* que ladite requête soit agréée;

Sachez donc que les Officiers dûment fondés de pouvoirs des *Chevaliers de Colomb* de par l'autorité et avec l'assentiment dudit Conseil suprême, autorisent et ordonnent par les présentes que les messieurs ci-après nommés se réunissent et travaillent en tant que Conseil régulièrement constitué et désigné sous le nom de

Jean-Paul I, Conseil 8585

Patrick Beaudoin, Marcel Boudreau, Claude Brûlé, Francis Brûlé, Aurèle Carroll, Leo Carroll, André Champagne, Roger Charbonneau, Jean Guy Charette, Marcel Chrétien, Jacques Daoust, Laurent Daviau, Anselme Delangis, Gilles Delangis, Robert Delangis, Pierre Delisle, Alain Demers, Jean Descarie, Michel Deslaurier, Bernard Doré, Rémi Drouin, Raymond Dubois, Jean Pierre Dubuc, Denis Duchêne, Rév. Raoul Dumoulin, Jean Claude Duval, Albert Faucher, Gérard Faucher, Marcel Faucher, Roland Faucher,

Pierre Gagnon, Gilles Germain, André Guimond, Laurier Hamelin, Michel Hamelin, Michel Hartnett, Frank Huard, Christian Kiebbe, Marcel Lacombe, Jean Paul Lacroix, Marcel Ladouceur, Jean Lalonde, Marc Lalonde, Jeff Lamirande, André Lanctôt, Pierre André Lanctôt, Lucien Leduc, Philippe Lepage, Bernard Mitchell, Richard Parisé, Raymond Paquette, Lucien Philippe, Jean Claude Pion, Claude Plouffe, Marc Poirier, René Poirier, Jérôme Sauvé, Marcel Séguin, Jacques Sévigny, Rolland V. Smith-Doiron, Robert Sylvestre, Michel Vanasse.

Et nous accordons par les présentes aux susdits Frères le pouvoir de recevoir des membres et d'accomplir tous les travaux des *Chevaliers de Colomb* selon la coutume établie chez lesdits *Chevaliers de Colomb*; d'exiger de leurs membres les contributions nécessaires au maintien de leur Conseil, les versements réguliers de toutes les redevances et de tous les prélevés légaux, et d'observer avec un juste respect toutes les ordonnances émises par le Conseil suprême des *Chevaliers de Colomb*.

En foi de quoi nous avons apposé aux présentes nos signatures sous le sceau du Conseil suprême.

Virgil C. Dechant, Chevalier suprême

Donné ce premier jour de janvier 1984.

Howard E. Murphy, Secrétaire suprême.

Ce document venant de New Haven, Connecticut, est appelé une *charte*. Sans elle, aucun conseil ne jouit véritablement d'une existence officielle, reconnue au sein de l'ordre.

L'existence même de cette *charte* implique que les Frères Chevaliers dont les noms y apparaissent se sont déjà mis à l'œuvre non seulement pour l'établissement de leur conseil, mais ont également pris certaines décisions concrètes, comme nous l'avons vu plus haut. Tel fut bien le cas ici de la part des Chevaliers de Colomb de la paroisse.

Premières activités du conseil

Nous tenons à mentionner ici quelques-unes des activités du conseil pendant sa première année d'existence. Nous ne reprendrons pas celles qui ont déjà été mentionnées plus haut.

Le premier souper de fèves au lard et macaroni fut tenu dans la salle paroissiale le vendredi 18 novembre 1983, de 17 à 21 heures. Le prix du repas est de 2\$ pour les adultes et de 1\$ pour les enfants. Déjà, le Conseil des Chevaliers de Colomb de la paroisse commence une tradition qui se poursuit toujours et dont un des objectifs est de permettre aux mères de famille d'avoir congé de repas une fois par mois tout en leur permettant une sortie familiale.

Cette première activité remporta un vif succès populaire. De fait il attira au-delà de trois cents personnes. Il fut suivi de quelques autres au cours de la première année colombienne 1983-1984, soit le 16 décembre 1983, le 20 janvier 1984, le 17 février 1984, le 16 mars 1984 et enfin le 18 mai 1984. Le premier pique-nique se déroule le 24 juin de la même année.

Dès 1983, on rassemble une garde d'honneur pour l'une ou l'autre des célébrations eucharistiques de la fête de la Nativité du Seigneur. Cette belle coutume se poursuit toujours au moment où nous écrivons ces lignes.

Au nombre des activités du conseil, mentionnons encore le *lancé libre* avec les jeunes de l'école, le carnaval, le dimanche pro-vie, la soirée printanière, la fête des mères, la fête des pères...

Mérite aussi d'être signalée ici la publication de cinq numéros du bulletin du conseil intitulé *Les quatre colombes*. Mentionnons les mots du Grand chevalier et ceux du Vénérable aumônier sur la *charité* en février, sur l'*unité* en mars et sur la *fraternité* en avril 1984.

Dans le numéro deux de février, le Député du district numéro 42, Jean-Paul Burelle, avait expédié ce message. Après

avoir félicité l'Aumônier et les Frères chevaliers et souhaité bonne chance, il se dit heureux de la naissance du conseil et d'avoir été une des ficelles dans sa réalisation. «Un conseil de Chevaliers de Colomb dans une paroisse est une grande entreprise. Je suis confiant qu'avec des membres désireux comme vous l'êtes, qu'il n'y aura pas beaucoup d'obstacles insurmontables» devant vous. Il souligne encore que Jean-Paul I était appelé le pape du sourire, à son exemple il invite les membres à toujours être «souriants et les gens autour de vous seront heureux.» Puis il encourage les membres à participer aux activités avec leurs familles, car ce n'est que grâce à leur participation qu'ils auront vraiment «l'occasion de fraterniser, d'apprendre à mieux se connaître, de se distraire, de se récréer dans des conditions idéales. »

«Je suis très fier d'avoir aidé à fonder ce Conseil dans la paroisse de St-Sébastien. Je remercie votre Grand chevalier René et ses organisateurs initiaux d'avoir eu confiance en moi. Je dis aussi merci à l'agent général de l'assurance, Robert Fitzgerald et au cérémoniaire du District, Léonard Larabie, pour leur aide précieuse. »

Enfin, il termine ainsi: «En tout temps, regardez et observez les messages que transportent les quatre colombes sur la page frontispice de votre bulletin mensuel. »

Modifications à la salle

On sait comment il est difficile, de nos jours, d'ouvrir une salle pour des activités publiques. Cela implique de se conformer à toutes sortes de règlements municipaux.

Dans le but de se conformer aux exigences du service des incendies et du service de santé de la région de la capitale nationale, des démarches sont entreprises. Ce dossier est confié à M. Roland Faucher, Député grand chevalier. Il mène les démarches de main de maître et s'assure, pour l'année colombienne 1984-1985, que la salle soit en règle aux deux niveaux mentionnés ci-dessus. D'une part, il faut donc faire installer un

système d'alarme contre les incendies, des signaux lumineux indiquant les sorties et ainsi de suite. D'autre part, il fallait également s'assurer qu'il y ait suffisamment de toilettes pour femmes et pour hommes. C'est ainsi que la recommandation de l'Unité sanitaire de la région Ottawa-Carleton fut de limiter l'accès à cent quarante personnes assises, à moins d'augmenter les facilités. Cela se fera avec les années.

Patronne des chevaliers ontariens

Le bulletin du conseil du mois d'avril 1984, rappelle avec bonheur que la Vierge Marie est la patronne officielle des Chevaliers de Colomb de l'Ontario. Ne doit-elle pas avoir une place de choix dans la vie de chacun des membres de l'Ordre colombien ?

Voici donc la très belle prière à la Mère de Dieu que l'on y retrouve:

«Marie, notre mère, prie pour nous, les Chevaliers de Colomb de l'Ontario, pour que nous fassions passer dans nos vies privées et publiques les valeurs de ton Fils et ainsi que nous demeurions fidèles à notre promesse de répandre son Règne sur la terre.

Puissions-nous nous acquitter de nos responsabilités dans l'Église domestique de nos familles, de telle sorte que notre Église paroissiale, diocésaine et universelle —notre société tout entière— soient transformées! Puissions-nous partager joyeusement avec d'autres notre estime de la foi catholique; assistés de ton secours, Marie notre mère, puissions-nous librement prononcer notre amen à la volonté du Père sur nos vies personnelles, et ainsi demeurer de fidèles disciples de Jésus, membres vivants et féconds de son Corps.

Ô Marie, prie pour nous, les Chevaliers de Colomb de l'Ontario, maintenant et à l'heure de notre mort. Amen. »

Conseils d'administration

Nous tenons maintenant à mentionner la composition des différents conseils exécutifs ou d'administration du Conseil Jean-Paul I, au cours des années. Ces nombreuses listes suffiront à démontrer qu'il existe encore des hommes catholiques prêts à se dévouer pour recueillir des fonds, par différentes activités, pour aider les bonnes œuvres.

1983-1984

Grand chevalier: René Poirier
 Aumônier: Raoul Dumoulin, prêtre
 Député Grand chevalier: Roland Faucher
 Chancelier: Lucien Philippe
 Secrétaire-financier: Gilles Germain
 Secrétaire-archiviste: Christian Kiebbe
 Cérémoniaire: Pierre Gagnon
 Trésorier: Gérard Faucher
 Intendant: Jacques Daoust
 Syndic 3 ans: Jean Guy Charette
 Syndic 2 ans: Léo Carroll
 Syndic 1 an: Jean Claude Pion
 Avocat: Claude Brûlé
 Sentinelle intérieure: Michel Hamelin
 Sentinelle extérieure: Marc Poirier
 Sentinelle extérieure: Bernard Doré
 Éditeur du Bulletin: Jeff Lamirande

1984-1985

Grand chevalier: René Poirier
 Aumônier: Raoul Dumoulin, prêtre
 Député Grand chevalier: Roland Faucher
 Chancelier: Lucien Philippe
 Secrétaire-financier: Gérard Faucher
 Secrétaire-archiviste: Marc Lalonde
 Cérémoniaire: Roger Charbonneau

Trésorier: Michel Hamelin
Intendant: Jacques Daoust
Syndic 3 ans: Patrick Beaudoin
Syndic 2 ans: Michel Deslauriers
Syndic 1 an: Léo Carroll
Avocat: Claude Brûlé
Sentinelle intérieure: Marc Poirier
Sentinelle extérieure: Laurier Hamelin
Sentinelle extérieure: Jeff Lamirande
Éditeur du Bulletin: John Patafie

1985-1986

Grand Chevalier: René Poirier
Aumônier: Raoul Dumoulin, prêtre
Député Grand chevalier: Roger Charbonneau
Chancelier: Jacques Daoust
Secrétaire-financier: Gérard Faucher
Secrétaire-archiviste: John Patafie
Cérémoniaire: Pierre Paquette
Trésorier: Michel Hamelin
Intendant: Jean-Paul Miner
Syndic 3 ans: Laurier Hamelin
Syndic 2 ans: Patrick Beaudoin
Syndic 1 an: Michel Deslauriers
Avocat: Claude Brûlé
Sentinelle intérieure: Réjean Tremblay
Sentinelle extérieure: Royal Charbonneau
Sentinelle extérieure: Rolland Smith-Doiron

Le conseil éprouvé

Voilà que le Conseil Jean-Paul I doit passer par une difficile et pénible épreuve. Avec la fin de l'année colombienne 1985-1986, le Conseil se voit dans l'obligation de déménager ses pénates dans un autre lieu, loin du berceau natal. La croissance humaine est faite de poussées en avant, parfois de reculs, ou encore de périodes où l'on semble piétiner sur place. En serait-

il de même aussi pour des organisations comme les Chevaliers de Colomb ? Selon toutes les apparences, tel semble bien être le cas.

Malgré son exil de la paroisse, le Conseil Jean-Paul I continue bel et bien d'exister sous d'autres cieux. La liste des conseils d'administration vaut donc la peine d'être mentionnée ici pour mémoire de la chose, car les membres souhaitent tous pouvoir réintégrer un jour la paroisse qui les a vus naître.

1986-1987

Grand Chevalier:Gérard Faucher
 Aumônier:André Parent, ofm
 Ex Grand chevalier:René Poirier
 Député Grand chevalier:Jacques Daoust
 Chancelier:Richard Hudon
 Secrétaire-financier:Michel Hamelin
 Secrétaire-archiviste:Michel Mackell
 Cérémoniaire: Gilbert Mackell
 Trésorier:Pierre Paquette
 Intendant:Jean-Paul Miner
 Intendant adjoint:Richard Beattie
 Syndic 3 ans:Roger Charbonneau
 Syndic 2 ans:Laurier Hamelin
 Syndic 1 an:Patrick Beaudoin
 Avocat:Marcel Chrétien
 Sentinelle intérieure:Steven Beattie
 Sentinelle extérieure:Marc Poirier

1987-1988

Grand chevalier:Jacques Daoust
 Aumônier:André Parent, ofm
 Ex Grand chevalier:Gérard Faucher
 Député Grand chevalier:Marcel Smith-Doiron
 Chancelier:Jacques Charbonneau
 Secrétaire-financier:Michel Hamelin

Secrétaire-archiviste: René Poirier
Cérémoniaire: Steven Beattie
Trésorier: Gilles Forget
Intendant: Richard Beattie
Syndic 3 ans: Michel Mackell
Syndic 2 ans: Roger Charbonneau
Syndic 1 an: Laurier Hamelin
Avocat: Marcel Chrétien
Sentinelle intérieure: Jean-Paul Miner
Sentinelle extérieure: Daniel Mackell
Sentinelle extérieure: André Daviau

1988-1989

Grand chevalier: René Poirier
Aumônier: Maurice Dignard, ofm
Ex Grand chevalier: Jacques Daoust
Député Grand chevalier: Michel Hamelin
Chancelier: Lucien Philippe
Secrétaire-financier: Gilles Forget
Secrétaire-archiviste: Gérard Faucher
Cérémoniaire: Dave Harvey
Trésorier: Jacques Charbonneau
Intendant: Jean-Paul Miner
Syndic 3 ans: Adrien Imbeault
Syndic 2 ans: Michel Russo
Syndic 1 an: Roger Charbonneau
Avocat: Marcel Chrétien
Sentinelle intérieure: Terry Miner
Sentinelle extérieure: Daniel Mackell
Sentinelle extérieure: André Paradis

Retrouvailles espérées

Suite à une absence de trois années colombiennes, le Conseil Jean-Paul I souhaite de tout cœur revenir au bercail. Ne reste-t-il pas toujours rattaché officiellement à la paroisse Saint-

Sébastien ? La nomination d'un nouveau curé s'avère donc l'occasion rêvée pour réintégrer le berceau paroissial.

M. René Poirier prend rendez-vous avec le nouveau curé, le P. Pierre Allard, et comme la réunion se passe bien, la décision de revenir est prise dans la joie commune.

Retour du conseil au bercail

1989-1990

Grand chevalier:René Poirier
 Aumônier:Pierre Allard, mariste
 Ex Grand chevalier:Jacques Daoust
 Député Grand chevalier:Jacques Charbonneau
 Chancelier:Roger Charbonneau
 Secrétaire-financier:Gilles Forget
 Secrétaire-archiviste:André Paradis
 Cérémoniaire: Terry Miner
 Trésorier:Gérard Faucher
 Intendant:Michel Hamelin
 Syndic 3 ans:Marcel Smith-Doiron
 Syndic 2 ans:Adrien Imbeault
 Syndic 1 an:Michel Russo
 Avocat:Marcel Chrétien
 Sentinelle intérieure:Daniel Mackell
 Sentinelle extérieure:Dave Harvey

Pour commémorer cette heureuse occasion, les membres du conseil d'administration décident de tenir un premier degré en l'honneur du Père Allard. Ce degré eut lieu le 28 novembre 1989.

1990-1991

Grand chevalier:René Poirier
 Aumônier:Pierre Allard, mariste
 Ex Grand chevalier:Jacques Daoust
 Député Grand chevalier:Jacques Charbonneau

Chancelier: Roland Faucher
Secrétaire-financier: Gilles Forget
Secrétaire-archiviste: André Champagne
Cérémoniaire: Dave Harvey
Trésorier: Gérard Faucher
Intendant: Michel Hamelin
Syndic 3 ans: Jacques Daoust
Syndic 2 ans: Marcel Smith-Doiron
Syndic 1 an: Adrien Imbeault
Avocat: Marcel Chrétien
Sentinelle intérieure: Jean-Paul Miner
Sentinelle extérieure: Daniel Mackell
Sentinelle extérieure: John Patafie

1991-1992

Grand chevalier: Jacques Charbonneau
Aumônier: Pierre Allard, mariste
Ex Grand chevalier: René Poirier
Chancelier: Roland Faucher
Secrétaire-financier: Gilles Forget
Secrétaire-archiviste: André Champagne
Cérémoniaire: Gilles Trottier
Trésorier: Philippe Lepage
Intendant: Pierre Gourgon
Syndic 3 ans: Michel Russo
Syndic 2 ans: Jacques Daoust
Syndic 1 an: Bernard Morin
Avocat: Marcel Chrétien
Sentinelle intérieure: Daniel Mackell
Sentinelle extérieure: Marc Poirier
Sentinelle extérieure: Normand Bazinet

1992-1993

Grand chevalier: Jacques Charbonneau
 Aumônier: Pierre Allard, mariste
 Ex Grand chevalier: René Poirier
 Chancelier: André Champagne
 Secrétaire-financier: Gilles Forget
 Secrétaire-archiviste: Georges Faucher
 Cérémoniaire: Laurier Hamelin
 Trésorier: Philippe Lepage
 Intendant: Bernard Morin
 Syndic 3 ans: Pierre Gourgon
 Syndic 2 ans: Michel Russo
 Syndic 1 an: Jacques Daoust
 Avocat: François Leblanc
 Sentinelle intérieure: Daniel Mackell
 Sentinelle extérieure: Marc Poirier

Pendant l'année colombienne, le conseil Jean-Paul I a aidé beaucoup de bonnes œuvres. Nous pouvons mentionner par exemple l'aide aux associations venant en aide aux pauvres comme les Bergers de l'espoir, la Banque d'alimentation d'Ottawa, Centraide, le Partage de Noël, la Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse. Pour ces bonnes œuvres les Chevaliers de Colomb de la paroisse ont donné la somme de 5 000\$.

En plus de cela, ils ont bien voulu aider à financer certains projets particuliers de l'École Saint-Paul pour un montant de 739\$. L'œuvre du Patro d'Ottawa s'est vue accorder une subvention de 1000\$. Un franciscain ayant déjà été aumônier du Conseil a reçu un montant de 300\$ pour l'aider à défrayer les coûts de cours bibliques en Terre Sainte. Un des projets annuels des Chevaliers de Colomb est la protection de la vie, un don de 500\$ a été fait à un organisme approprié.

Enfin, la paroisse Saint-Sébastien s'est vue octroyée un premier montant de 4 000\$ pour aider à la rénovation du plafond et de l'éclairage du sous-sol de l'église, puis plus tard un deuxième montant de 4 000\$ pour une partie du tapis de la nef

de l'église. De façon globale on peut dire que les différents dons faits par le Conseil Jean-Paul I s'élèvent à un montant minimum de 16, 500\$ au cours de l'année.

1993-1994

Grand chevalier: Jacques Charbonneau
 Aumônier: Pierre Allard, mariste
 Ex Grand chevalier: René Poirier
 Député Grand chevalier: Jacques Daoust
 Chancelier: André Champagne
 Secrétaire financier: Gilles Forget
 Secrétaire archiviste: Georges Faucher
 Cérémoniaire: Laurier Hamelin
 Trésorier: Philippe Lepage
 Intendant: Bernard Morin
 Syndic 3 ans: Normand Bazinet
 Syndic 2 ans: Pierre Gourgon
 Syndic 1 an: Marcel Chrétien
 Avocat: François Leblanc
 Sentinelle intérieure: Simon Charbonneau
 Sentinelle extérieure: Marcel Seguin
 Sentinelle extérieure: Hermas Levert

L'aide aux jeunes, par le biais des écoles catholiques, est cette année soulignée par un don à l'École Saint-Paul de 750\$ et un don à l'École Saint-Pie X de 500\$. Il ne faut pas oublier non plus les nombreux jeunes qu'aide le Patro d'Ottawa, il a reçu également un don de 500\$.

Une fois de plus les plus pauvres n'ont pas été oubliés. La Saint-Vincent-de-Paul locale a reçu 500\$, les Bergers de l'espoir 500\$, la Banque d'alimentation de la ville 1 200\$.

De plus, le conseil local a voulu venir en aide d'une façon spéciale cette année à une autre catégorie de jeunes. Ainsi on a aidé les Écuyers colombiens, un Club d'optimiste pour jeunes, un Club de balle pour jeunes, les Guides de la paroisse, un Club

de hockey bantam, un groupe d'enfants, un groupe d'handicapés pour un total de 2 375\$.

La maison Myriam et le mouvement pro-vie ont obtenu chacun 500\$. Quant à lui, l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario a reçu un don de 800\$. La télévision française de l'Ontario et l'Association Canadienne Française de l'Ontario reçoivent un montant de 700\$. L'association de l'arthrite s'est vue attribuer un montant de 500\$ de même que celle du diabète.

Enfin, deux projets plus spécifiquement religieux ont été gratifiés; d'abord les jeunes du néo-catéchuménat du P. Claude Otto d'un montant de 200\$, puis les Amis de la cathédrale d'Ottawa une somme de 1 000\$.

Les dons de l'année s'élèvent donc à la somme de 11 425\$. La générosité habituelle des Chevaliers de Colomb mérite certes d'être soulignée.

1994-1995

Grand chevalier: Roland Faucher
 Aumônier: Pierre Allard, mariste
 Ex Grand chevalier: Jacques Charbonneau
 Député Grand chevalier: Robert Dubois
 Chancelier: Simon Charbonneau
 Secrétaire-financier: Gilles Forget
 Secrétaire-archiviste: Georges Faucher
 Cérémoniaire: Albert Faucher
 Trésorier: André Proulx
 Intendant: René Poirier
 Syndic 3 ans: François Leblanc
 Syndic 2 ans: Normand Bazinet
 Syndic 1 an: Claude Bisson
 Avocat: Marcel Chrétien
 Sentinelle intérieure: Marcel Séguin
 Sentinelle extérieure: Ronald Marleau

La liste se poursuit de plus belle avec une autre série de membres faisant partie des conseils d'administration.

1995-1996

Grand chevalier: Roland Faucher
Aumônier: Pierre Allard, mariste
Ex Grand chevalier: Jacques Charbonneau
Député Grand chevalier: Robert Dubois
Chancelier: Simon Charbonneau
Secrétaire-financier: Gilles Forget
Secrétaire-archiviste: Georges Faucher
Cérémoniaire: Albert Faucher
Trésorier: André Proulx
Intendant: Jacques Charbonneau
Syndic 3 ans: Claude Bisson
Syndic 2 ans: François Leblanc
Syndic 1 an: Normand Bazinet
Avocat: Marcel Chrétien
Sentinelle intérieure: Roger Robert
Sentinelle extérieure: Robert Lamirande
Sentinelle extérieure: Robert Proulx

1996-1997

Grand chevalier: Roland Faucher
Aumônier: Pierre Allard, mariste
Ex Grand chevalier: Jacques Charbonneau
Député Grand chevalier: Simon Charbonneau
Chancelier: Robert Lamirande
Secrétaire-financier: Gilles Forget
Secrétaire-archiviste: André Champagne
Cérémoniaire: Albert Faucher
Trésorier: André Proulx
Intendant: Jacques Charbonneau
Syndic 3 ans: Georges Faucher
Syndic 2 ans: Claude Bisson
Syndic 1 an: François Leblanc

Avocat:Marcel Chrétien
 Sentinelle intérieure:Roger Robert
 Sentinelle extérieure:Robert Proulx

1997-1998

Grands Chevaliers:Réjean Besner, juil-octobre
 Simon Charbonneau, nov-juin
 Aumônier:Pierre Allard, mariste
 Ex Grand Chevalier:Roland Faucher
 Député Grand Chevalier:Denis Brûlé
 Chancelier:Roger Robert
 Secrétaire-financier:Gilles Forget
 Secrétaire-archiviste:André Champagne
 Cérémoniaire:Albert Faucher
 Trésorier:Adrien Imbeault
 Intendant:Réjean Besner
 Syndic 3 ans:Jacques Charbonneau
 Syndic 2 ans:Georges Faucher
 Syndic 1 an:André Proulx
 Avocat:Jean Laframboise
 Sentinelle intérieure:Robert Lamirande
 Sentinelle extérieure:François Leblanc

Ces membres des différents conseils d'administration, au cours des années, se sont dévoués pour le succès du Conseil Jean-Paul I et ils méritent notre reconnaissance. Cependant, il ne faudrait pas oublier de souligner comment un conseil d'administration ne peut rien faire sans la participation active de tous les autres membres du conseil. Ces membres ont donc mérité aussi l'expression de la plus vive et de la plus sincère reconnaissance de la paroisse.

Nous souhaitons exprimer le vœu le plus sincère que les Chevaliers de Colomb du Conseil Jean-Paul I, numéro 8585 de la paroisse Saint-Sébastien se souviennent toujours des quatre colombes de la chevalerie, à savoir les grandes vertus d'unité, de patriotisme, de fraternité et surtout de charité. Sans ces

piliers de l'ordre, nous n'avons pas de raison véritable d'exister. Soyons de vrais Chevaliers ou n'en soyons pas du tout ! Si le sel perd sa saveur il n'est bon à rien, nous a dit le Seigneur, si ce n'est qu'à être jeté.

Bonnes œuvres du conseil

Nous n'avons pas cru bon de répéter, année après année, tous les dons que le Conseil des Chevaliers de Colomb a distribués à gauche et à droite au cours des nombreuses années de son existence. Mais mentionnons simplement ici des groupes de personnes qui ont bénéficié de leur générosité: les enfants et adolescents: l'Hôpital pour enfants, le Patro d'Ottawa, différentes sociétés comme celle pour la dystrophie musculaire..., les Bergers de l'espoir, l'École Saint-Paul...

D'une façon toute particulière, il importe de mentionner comment le Conseil n° 8585 s'est toujours montré généreux envers la paroisse, à chaque fois qu'il y avait des réparations spéciales. Le Conseil accordait alors des sommes importantes pour aider à défrayer les coûts encourus pour ces améliorations.

Nous pouvons en outre signaler ici en passant que plusieurs bénévoles de la paroisse sont membres de la chevalerie colombienne et donne de leur temps et de leurs talents pour aider la paroisse de différentes façons. Nous tenons ici à leur exprimer notre gratitude la plus profonde et sincère.

Chers Chevaliers, c'est du plus profond de mon cœur que je vous remercie chaleureusement pour tout ce que vous avez fait pour la paroisse Saint-Sébastien. Comme nous l'avons souligné les fondements de la chevalerie sont: l'unité, la charité, la fraternité et le patriotisme, continuez donc à les vivre le mieux possible, car ce n'est qu'avec des efforts renouvelés que vous y parviendrez, et vous aurez un impact positif non seulement dans l'Église, mais aussi dans la société actuelle et future!

*L'autre, c'est celui par qui Dieu
s'exprime, par qui Dieu invite,
par qui Dieu enrichit, par qui
Dieu mesure notre amour.*

LE CLUB ENTRAMI

En janvier 1992, lors d'une réunion du Conseil paroissial de pastorale, le curé de la paroisse, le P. Pierre Allard, soulève la question suivante devant les membres présents: serait-il opportun de commencer un club de l'âge d'or dans la paroisse Saint-Sébastien ? Depuis son arrivée dans la paroisse, il a constaté qu'il y a un bon nombre de paroissiens et paroissiennes à la retraite. De façon spontanée, peut-être sans trop penser à toutes les implications, Messieurs André Champagne et Rolland Sabourin trouvent l'idée heureuse et se portent volontaires pour piloter ce projet et entreprendre les démarches nécessaires. Il s'agit en premier lieu de trouver les avantages et les inconvénients d'une telle démarche, avant de s'engager résolument à quoi que ce soit. Il importe en effet de savoir les implications d'un projet avant de s'y lancer.

Le 24 février suivant, les deux volontaires se rencontrent à la résidence de M. André Champagne et le projet est officiellement mis en marche. Pendant les mois de mars et d'avril, ils se rencontrent deux à trois fois par semaine dans ce but. On voit qu'ils mettent tout leur cœur à l'ouvrage. Lors de ces réunions, émerge un plan d'action qui est ensuite présenté au Père Curé. Le Père Allard scrute attentivement le projet, il manifeste en-

suite son plein accord et encourage les deux hommes à réaliser concrètement et le plus vite possible leur rêve pour qu'il devienne réalité.

Un comité provisoire

Messieurs R. Sabourin et A. Champagne s'attaquent maintenant à la rédaction d'une constitution et de règlements qui serviront de balises au club. Des recherches auprès d'autres clubs du genre sont alors entreprises. De plus, diverses autres rencontres avec des représentants de la ville d'Ottawa ont lieu ainsi qu'avec d'autres organismes susceptibles de leur venir en aide dans leurs démarches.

Durant la semaine du 20 avril 1992, André Champagne reçoit la tâche de présider à la formation d'un conseil d'administration provisoire. Dans ce but, une rencontre avec le Père Allard s'impose.

Le conseil provisoire est alors formé. Il se compose de Mesdames Pauline Champagne, Aline Morin, Jacqueline Rancourt, Émilienne Charron, de Monsieur Marcel Seguin et de toute évidence de Monsieur André Champagne. Tous acceptent à l'unanimité de participer de façon active à la fondation du club.

Première réunion

La toute première réunion du conseil provisoire a lieu chez André Champagne. Lui et Rolland Sabourin acceptent les postes d'animateur et de co-animateur de l'assemblée. C'est à cette occasion que Madame Aline Morin accepte de prendre le poste de trésorière. Mesdames Pauline Champagne, Jacqueline Rancourt et Émilienne Charron assument quant à elles la tâche d'administratrices du club. Par la même occasion on demande au Père Allard d'assumer le rôle de directeur spirituel de ce club en formation. Il se montre très fier de répondre immédiatement par l'affirmative. Il va sans dire que le pasteur de Saint-Sébas-

tien souhaite participer activement à l'entreprise du club, il désire l'intégrer à la structure pastorale paroissiale.

Le tour est loin d'être joué et c'est pourquoi André et Rolland se chargent de poursuivre leurs consultations auprès d'autres clubs de l'âge d'or de la région ainsi qu'auprès des autorités municipales et provinciales.

Deuxième réunion

Le 4 mai 1992 suit une deuxième réunion du comité d'administration temporaire chez Madame Jacqueline Rancourt. À cette occasion, Monsieur Bernard Morin vient se joindre aux membres déjà en place comme administrateur du club. André propose, appuyé par Jacqueline, que le club se nomme le «Club Entre Ami(e)s.»

André se charge même de dessiner un logo et de faire imprimer des cartes de membres. Lors de la même réunion, il est proposé que M. Rolland Sabourin et M. André Champagne deviennent les administrateurs chargés d'apposer les signatures sur les documents qui l'exigent au plan financier ou autre, pour tout ce qui concerne le club en formation.

Troisième réunion

Les étapes se poursuivent à vive allure, on veut battre le fer pendant qu'il est chaud. C'est ainsi que la troisième réunion du conseil d'administration a lieu cette fois chez Monsieur Marcel Séguin. Ce dernier propose que le logo présenté par André soit accepté comme sigle officiel du club; la motion est appuyée unanimement par les autres membres.

On procède en outre à la formation de comités afin que tout puisse fonctionner dans la plus grande harmonie.

Quatrième réunion

La quatrième réunion a lieu le 18 mai au domicile de Madame Émilienne Charron. André donne d'abord un rapport

des rencontres faites auprès des représentants de la ville d'Ottawa. Tous les membres reçoivent, séance tenante, une copie de la constitution proposée. Il revient aux membres non seulement d'en prendre connaissance mais encore de l'étudier en profondeur en vue de la prochaine réunion. Une proposition d'André Champagne suggère que le nom du club passe de «Club Entrami(e)s» à celui de «Club Entrami»; la proposition se voit acceptée à l'unanimité.

André est depuis longtemps un membre actif des Chevaliers de Colomb de la paroisse, il en connaît donc bien les politiques et les rouages. Il a donc fait une demande formelle au conseil Jean-Paul I, de la paroisse Saint-Sébastien, en vue d'obtenir un don au montant de 2 000\$ qui a été gracieusement consenti. Un des plus vifs désirs du Père Allard est que la plus grande unité et collaboration existe entre toutes les associations paroissiales. Ce don merveilleux facilitera grandement les démarches à venir. Il convient donc de rédiger, à l'intention du conseil Jean-Paul I, des Chevaliers de Colomb de la paroisse une lettre de remerciements. André souhaite s'en charger personnellement puisqu'il fait partie du conseil.

Cinquième réunion

Aline et Bernard Morin acceptent de tenir la cinquième réunion dans leur demeure, le 25 mai. Depuis quelque temps, Aline se charge de présenter les résultats de la campagne populaire de recrutement faite lors des messes de fin de semaine à la paroisse.

Une copie des statuts et règlements est alors remise à Maître Julie Rancourt pour qu'elle procède à leur vérification.

Un programme d'activités s'avère maintenant nécessaire. Le groupe lui-même se charge de son élaboration dès que possible. Les cartes de membres sont déjà imprimées. On se prépare maintenant à une rencontre avec les gens de la paroisse Saint-Sébastien. On espère y accueillir un bon nombre de personnes. On a donc beaucoup de pain sur la planche d'ici la

prochaine assemblée, mais tous sont tellement encouragés par la tournure des événements qu'ils ne calculent pas les heures qu'ils investissent dans le projet.

Sixième rencontre

Pour la sixième rencontre, le groupe retourne chez Pauline et André Champagne le 2 juin 1992. À cette occasion, Donald Morley vient se joindre au groupe déjà constitué. On lui confie la tâche de secrétaire.

Le groupe prend note que lors d'une première période de recrutement soixante-quinze personnes se sont jointes au club. Puis, on procède à une dernière étude des statuts et règlements en vue de rallier l'accord de tous et de toutes. André en propose enfin l'adoption. Voici les membres qui ont accepté de signer la demande d'incorporation: André et Pauline Champagne, Rolland Sabourin, Émilienne Charron, Aline et Bernard Morin, Jacqueline et Fernand Rancourt, Marcel Séguin et Donald Morley.

André et Rolland préparent la première assemblée générale du club qui se tiendra le 8 juin 1992.

Assemblée générale

Lors de l'assemblée générale du 8 juin 1992, une soixantaine de personnes sont présentes. On voit tout le chemin parcouru depuis janvier précédent. M. Champagne présente les membres du conseil d'administration provisoire et brosse un rapide tableau du travail accompli depuis le tout début. Il continue ensuite en faisant la lecture et l'explication des statuts et règlements du club. Suit leur adoption par l'assemblée. Ils accompagneront la demande du statut d'incorporation sans capital-action sous le régime de la troisième partie de la loi sur les personnes morales. Cette demande sera présentée au Ministre provincial de la consommation et du commerce de l'Ontario dans les meilleurs délais.

Les membres du conseil d'administration provisoire sont confirmés en bloc dans leur poste respectif et par acclamation pour une période de deux ans. Tout va donc jusqu'ici très bien et inaugure bien pour l'avenir.

Réunion du conseil

Le 22 juin suivant, lors de la réunion du conseil d'administration, on procède à la mise sur pied de divers comités. André rencontre ces comités dans les semaines suivantes et c'est ainsi que se fait la planification des différentes activités pour la première année du club. André entreprend aussi les démarches nécessaires en vue d'obtenir une subvention du programme «Nouveaux Horizons».

Roland Piché se joint à nous à titre de vice-président. André Champagne prépare des prévisions budgétaires pour l'année qui vient. Rolland Sabourin démissionne de son poste pour des raisons personnelles.

Monsieur le curé accepte avec plaisir qu'un local du sous-sol de l'église soit réservé au club pour leur usage particulier.

Enfin, lors de cette réunion André Champagne est élu président du club par tous les directeurs présents à l'assemblée.

Début des activités

Le Club Entrami ouvre ses portes à la communauté le 15 septembre 1992. Cette première rencontre s'avère un franc succès. De fait, le nombre des membres en règle passe de 98 à 136. On voit déjà que le besoin d'un tel club s'avérait réellement une nécessité pour la communauté paroissiale. Les personnes qui ont généreusement accepté de le mettre sur pied méritent toute nos félicitations !

À la réunion du 20 septembre, M. Jean-Guy D'Aoust accepte le poste de deuxième vice-président du club et lorsque prend fin sa première année d'existence, en juin 1993, le nom-

bre des membres en règle s'élève au chiffre respectable de 171. On est bien en droit d'en être fier.

Il reste cependant encore du progrès à faire, surtout au niveau financier. Où peut-on obtenir de l'aide ?

Octroi du gouvernement

Le mois d'août apporte une nouvelle réjouissante aux responsables du club. En effet, le gouvernement fédéral a accepté d'accorder un octroi au montant de 10 522\$. Cet argent permettra de procéder aux améliorations requises dans la salle paroissiale dans un avenir immédiat. On ne peut cacher ici l'urgence d'améliorer par exemple l'insonorisation de la salle qui fait grandement défaut, de renouveler l'ameublement comme les tables et les chaises... qui datent de la fondation et enfin d'en rafraîchir la peinture sur les murs.

Coup d'œil sur le club

Le Club Entrami est doté de statuts et de règlements qui ont pour but de garantir sa bonne gouverne. Le gouvernement provincial l'a pourvu de lettres patentes en vue de son incorporation du 8 septembre 1992. De ce fait, le Club est tenu de suivre un code d'éthique sérieux, ce qui assure en même temps une certaine protection à tous ses membres en règle.

Les objectifs principaux du Club sont les suivants:

- 1.- Encourager les aînés à s'unir pour leur bien-être matériel et spirituel;
- 2.- Promouvoir une atmosphère de paix, aider et encourager en outre le développement culturel des aînés.

La devise officielle du club est toute simple mais aussi tout à fait significative: «Soyons Ami-e-s». Disons enfin que le club possède son sceau et son emblème. Nous en reparlerons à l'instant.

Explication de l'emblème

L'emblème du Club Entrami consiste en un soleil sur fond orangé, séparé par une ligne centrale de couleur jaune pâle représentant des bras ouverts, avec l'inscription Entrami.

La couleur orangée reflète la chaleur, bien sûr la chaleur que l'on souhaite de tout cœur voir se développer entre tous les membres du club.

En leur pointe, les rayons de soleil représentent quant à eux les amis et amies qui désirent se tenir solidement ensemble.

Le soleil nous fait également penser à la chaleur humaine, tout autant qu'à la puissance et à la clarté.

La ligne jaune du centre, qui remonte vers le haut en ses deux extrémités, représente pour sa part des bras ouverts, des bras remplis de paix et d'accueil.

Nouveau conseil d'administration

En 1993-1994, les postes sont remplis respectivement par M. André Champagne, à la présidence, par Mme Pauline Champagne et M. Bernard Morin à la vice-présidence, le poste de secrétaire est encore assumé par Donald Morley, celui de la trésorerie par Mme Aline Morin, comme directrices et directeur: Mme Carmen Boisvert, Mme Jacqueline Rancourt et Mme Émilienne Charron, ainsi que M. Victor Paré. Le directeur spirituel est le Père Allard.

En 1994-1995, voici la liste dans le même ordre: M. André Champagne, Mme Pauline Champagne, M. Guy Lachaine, M. Donald Morley, Mme Aline Morin, Mme Carmen Boisvert, Mme Jacqueline Rancourt, Mme Émilienne Charron, M. Victor Paré, et M. Jean-Guy D'Aoust. Le P. Allard demeure directeur spirituel.

Voici la liste pour l'année 1995-1996: André Champagne, président, Guy Lachaine, vice-président, Carmen Boisvert, vice-présidente, Donald Morley conserve le secrétariat, la tréso-

rière relève de Aline Morin, et parmi les postes de directeurs et directrices nous retrouvons: Émilienne Charron, Jacqueline Rancourt, Denise Dubé, Jean-Guy D'Aoust et Roger Robert, tandis que le Père Allard conserve la direction spirituelle du club.

En 1996-1997 le Conseil d'administration est composé de M. Guy Lachaine, président, André Champagne, président sortant, de Mesdames Carmen Boisvert et Denise Dubé vice-présidentes, de M. Don Morley, secrétaire, de Mme Aline Morin, trésorière, et parmi les directrice et directeurs on comptait Mme Françoise Dixon et MM. Rémi Lalonde, Roger Robert, Raymond Lurette et Maurice St-Georges. Le P. Allard, demeurant toujours le directeur spirituel.

Enfin le dernier Conseil d'administration se compose de Guy Lachaine, président, de Denise Dubé et de Jean-Pierre Renaud à la vice-présidence, de Victor Paré au secrétariat, d'Aline Morin à la trésorerie, et comme directeurs et directrices nous retrouvons: Françoise Dixon, Lorraine Guttadauria, Jacqueline LeBlanc, Raymond Lurette et Maurice St-Georges. Et le Père Allard conserve le poste de directeur spirituel.

*Rome ne s'est pas
faite en un jour!*

AMÉLIORATIONS ET AMÉNAGEMENTS

Toute personne détenant le titre de propriétaire connaît les nombreuses exigences reliées à l'entretien de son chalet, de sa résidence ou de toute autre propriété. Il en va de même de l'entretien des édifices d'une paroisse: il s'agit d'un travail plus ou moins interminable surtout avec l'accumulation des années alors que certaines dépenses deviennent nécessaires ou même indispensables.

Même si, après le deuxième concile du Vatican, Monsieur l'abbé Dumoulin avait apporté quelques changements essentiels comme l'installation d'un autel face au peuple, ramené les fonts baptismaux de l'arrière à l'avant de l'église, il n'en demeurait pas moins qu'une vision décorative d'ensemble restait à mettre en œuvre à Saint-Sébastien. La grande question était de savoir par où commencer ? Et avant d'entreprendre quoi que ce soit, car chaque église est dessinée et construite avec une vision particulière qui ne se modifie pas de façon stéréotypée, il fallait réfléchir, car chacune est pratiquement un cas unique.

Rien donc de plus difficile que de réaménager une église paroissiale, car il importe d'éviter les solutions faciles qui n'apportent rien de neuf et qui seront presque toutes à reprendre à plus ou moins brève échéance. On ne peut donc s'y prendre à la légère. Un plan d'ensemble, malgré certaines limites impo-

sées par l'architecture même de l'édifice, doit retenir l'attention, car il convient aussi, en dernière analyse, de respecter non seulement les principes de la liturgie, mais aussi la vérité du style architectural du temple paroissial tel qu'il a été conçu.

Conscient de l'importance primordiale accordée par la liturgie renouvelée depuis le dernier Concile à trois lieux principaux de la célébration eucharistique que sont l'autel, le lieu de la Parole et le siège du président de l'assemblée, on peut alors procéder aux réaménagements essentiels. Pourtant, même si ces trois lieux doivent retenir en premier l'attention, il ne faut pas non plus négliger d'autres lieux essentiels comme celui de la sainte Réserve ou encore celui de la fontaine baptismale. Tout cela nous indique donc que le nouveau curé ne pouvait procéder à l'amélioration du sanctuaire de l'église qu'avec l'attention la plus soignée. Il fallait à tout prix éviter la facilité.

Diverses salles

Le besoin le plus criant, souligné tout au long de la première année de présence du nouveau curé dans la paroisse par les gens d'ici fut sans contredit celui de l'installation d'une toilette au niveau de la nef. On comprend cela très aisément lorsqu'on analyse la situation concrète.

En effet, les gens avaient raison de se plaindre d'avoir à se rendre au sous-sol de l'église et donc d'avoir à descendre et à remonter deux longs escaliers pour avoir accès aux salles de toilettes pour femmes et pour hommes respectivement. Avec l'âge, il s'agit là d'un obstacle de plus en plus grand et pénible sinon tout simplement inabordable. Certaines gens affirmaient même devoir cesser de venir à l'église si une solution n'était pas trouvée.

En deuxième lieu, le besoin d'avoir un lieu plus isolé pour les jeunes enfants s'exprimait bien clairement. Les parents souhaitaient donc vivement l'aménagement d'un tel endroit, où ils n'auraient pas à se sentir mal à l'aise lorsque leurs jeunes faisaient un peu de bruit, avaient la bougeotte, et ainsi de suite.

Devant ces deux requêtes tout à fait normales et tout à fait légitimes, on se demanda encore: que faire? Quelle solution pouvait bien être imaginée pour résoudre ces deux problèmes les plus urgents? Faudra-t-il en venir à sacrifier un espace quelconque dans l'église? On envisagea donc plusieurs solutions, certaines s'avéraient très coûteuses, d'autres irréalisables dans les faits.

Un beau jour, on examina chaque recoin de l'église avec la plus grande attention. L'église possédait un lieu spécifique comme lieu de la célébration du sacrement du baptême, même s'il ne servait déjà plus à l'arrivée du deuxième curé. En effet, en entrant dans le portique de l'église on trouve, sur la droite une porte qui conduit à l'escalier du jubé ou de la tribune de l'orgue, à gauche, une pièce avait été aménagée lors de la construction de l'église pour servir de baptistère. On pénétrait dans ce lieu par une porte métallique ajourée: on y avait abrité la fontaine baptismale et un buffet ayant servi à un moment ou l'autre comme autel secondaire. Mais déjà à mon arrivée en août 1989, ce lieu ne servait déjà plus comme endroit où l'on administrait le sacrement de baptême, car les fonts baptismaux avaient été déménagés dans le chœur de l'église. Comme le pourtour de ce lieu se composait de murs en grilles métalliques ajourées et de deux portes l'une donnant sur le portique et l'autre sur la nef, il semblait qu'on pourrait peut-être utiliser ce coin qui ne servait pratiquement plus depuis quelques années.

Quelques consultations et études de faisabilité permirent de faire d'une pierre deux coups. Le mur de grille donnant sur la nef pouvait aisément se remplacer par un muret surmonté d'une vaste baie vitrée en verre incassable, permettant l'aménagement d'une petite salle pour enfants. De l'autre côté, le mur donnant accès au portique de l'église une fois remplacé par un mur de pleine hauteur délimiterait cette salle du côté nord, sans avoir à enlever le confessionnal.

Enfin, derrière ce confessionnal, on avait l'espace requis pour ajouter une petite salle de toilette donnant accès sur le portique,

car on voulait à tout prix éviter qu'elle donne sur la nef. Cela permettait une installation limitée, mais non moins essentielle et depuis longtemps attendue de la part de bien des gens.

Ainsi fut mené à bonne fin ce premier projet de réaménagement. La satisfaction générale ne se fit pas attendre. Personne ne regrette non plus la façon employée pour récupérer cet espace alors peu utilisé, même s'il aurait pu servir de sacristie pour les jours où l'on veut faire une procession liturgique d'entrée. Ce service à la communauté chrétienne locale semblait plus important.

Pour l'heure, le lieu du baptême restait dans l'ouverture centrale de la table de communion, aux limites du sanctuaire et de la nef. Tous s'y sentaient plus ou moins coincés lors des célébrations de ce premier sacrement de l'initiation chrétienne, mais il faudra attendre encore quelque temps. Depuis fort longtemps, on ne construit plus de baptistère comme par exemple celui très renommé de Pise ou encore celui de Florence, à proximité de l'église pour y installer la piscine baptismale. Même si on construit encore à l'intérieur des églises des minichapelles pour y placer les fonts baptismaux, c'est-à-dire une sorte de cuve de pierre, de métal ou autres matériaux... Notons ici, en passant, que pour toutes sortes de raisons pratiques, les piscines ont été remplacées depuis le troisième siècle par ces fonts baptismaux ou bassins plus ou moins grands étant donné que le sacrement est célébré en général par infusion ou aspersion, c'est-à-dire en versant de l'eau sur le front de la personne. Mentionnons cependant que les piscines baptismales reviennent ici et là, surtout pour les baptêmes des petits enfants, et sous des formes variées et parfois même plus ou moins méconnaissables.

Le sanctuaire

On ne procède pas à des changements sans planification aucune. Une première chose que les liturgistes n'apprécient pas beaucoup, c'est que la sainte Réserve soit placée en arrière du prêtre pendant la célébration de l'Eucharistie. Construite avant

le Concile, l'église paroissiale possédait donc une tribune surélevée de trois marches de l'ensemble du sanctuaire, où se trouvait le maître-autel, adossé au mur de l'église. Cette tribune prenait un espace considérable, tout à fait adéquat avant l'installation d'un deuxième autel de célébration après le concile.

Cependant, la distance entre les marches de cette tribune et le nouvel autel était réduit au minimum au point que cela entravait souvent le bon déroulement des célébrations liturgiques. On avait eu beau enlever l'ancien maître-autel et en faire un autel latéral pour la conservation des saintes Espèces, remplacer cet autel par la banquette du célébrant et des servants de messe, cela n'était et ne pouvait être qu'une solution tout à fait temporaire.

De plus, une fois la banquette ainsi placée devant le mur du fond, il n'en demeurait pas moins une coupure réelle et vraiment trop grande entre le célébrant et les paroissiens et paroissiennes, créée par l'immense autel en granit noir. Quoique très beau en soi, cet autel en forme de tombeau, prenait beaucoup d'espace et comme il était fixé au plancher, selon une des normes possibles de l'ancienne loi ecclésiastique: «Dans une église consacrée, un autel au moins, de préférence l'autel majeur, doit être immobile» (voir: canon 1197, § 2). Pour se conformer à cette loi, l'abbé Dumoulin avait donc fait fixer l'autel au plancher.

Comme depuis un certain temps déjà on favorise un style d'autel beaucoup plus simple, mettant davantage en valeur son symbole de table du repas eucharistique, le nouveau curé devait garder cela en mémoire avant de procéder à des changements.

De plus, la nouvelle liturgie demande que l'on puisse «faire facilement le tour» de l'autel majeur, donc de ne pas avoir à monter ou descendre de marches en avant ou en arrière comme il fallait le faire ici depuis l'installation de l'ancien autel du séminaire (voir: Instruction sur la liturgie, n° 91).

Personne ne se surprendra non plus d'entendre dire que plusieurs experts en liturgie favorisent le choix de mobilier

mobile plutôt que fixé définitivement dans le sanctuaire, afin d'assurer une plus grande souplesse.

Avant donc d'entreprendre quelque changement que ce soit afin d'améliorer si possible la situation de fait, le nouveau curé essaya vraiment de prendre le temps de faire quelques expériences pratiques. Aucune de ces expériences n'apparut cependant satisfaisante, des changements s'imposaient donc. Après de nombreuses consultations, une vision d'ensemble se dégagait à un coût abordable.

On en vint à la conclusion qu'il fallait à tout prix faire enlever l'ancienne tribune de terrazo de l'autel principal. De cette première décision découlait aussi l'enlèvement de la sainte table, puisque l'on vient recevoir le pain de vie debout. Puis, comme l'ambon, ou lieu de la proclamation de la Parole de Dieu, était manifestement inadéquat, il convenait en outre de trouver une solution mieux adaptée. Sur le muret de céramique avait été placé une sorte de tablette en bois, ou sorte de petit pupitre, à laquelle on avait ajouté une lumière et attaché un microphone. L'ensemble dégageait un air triste et était assurément une solution au mieux tout à fait temporaire et provisoire.

L'enlèvement de la tribune et de la table de communion amenait à se poser la question du plancher. Comme le recouvrement de terrazo du plancher de la nef avait un urgent besoin de réparations majeures évaluées à 25 000\$, la solution la moins chère consistait à recouvrir l'ensemble du plancher de l'église de tapis de catégorie commerciale.

Meubles du sanctuaire

Les plans de l'autel majeur et de l'autel de la sainte Réserve furent élaborés par le Père Allard et leur construction fut confiée à un habile artisan, ami de la paroisse. On sait que l'autel de la sainte Réserve ou du tabernacle, doit être dans «un lieu vraiment noble et bien en relief... facilement visible... En un mot, qu'il soit possible d'y trouver immédiatement le signe et le sens de la présence du Seigneur au milieu de son peuple.» (voir: *Directives*

pour une action liturgique plus féconde. Lettre du Cardinal Lercaro, 30 juin 1965, n° 8; dorénavant cité: Directives).

C'est ainsi que l'église paroissiale jouit maintenant de deux magnifiques autels mobiles, d'une belle couleur miel, faits de chêne doré.

Comme les murets latéraux et l'ambon étaient en céramique ajourée et ne convenaient plus, on décida de construire aussi un ambon de chêne doré se mariant parfaitement, croyons-nous, avec le reste de l'ameublement comme les bancs de l'église et du sanctuaire, ou encore avec les banquettes du célébrant et des servants de messe et même avec la crédence ou table de côté sur laquelle sont placées les burettes...

Cela paraissait absolument essentiel, car les syndics et l'abbé Dumoulin avaient achetés de riches et magnifiques bancs pour l'église, on respectait ainsi une même teinte de bois.

Recouvrement du plancher

On a déjà mentionné, en passant, que la seule réfection du plancher de la nef aurait exigé un déboursement de 25 000\$, que l'on réaménage ou non le sanctuaire. Si l'on ajoute à cela quelques milliers de dollars supplémentaires pour faire la partie de plancher où se trouvaient la tribune et la table de communion, il s'agissait alors d'une forte dépense.

La pose d'un tapis de qualité économique sauverait au moins de dix à douze mille dollars. La question se posait alors: de quelle couleur devait-on recouvrir le plancher pour que cela se marie bien avec l'ensemble?

Une étude des couleurs prédominantes des vitraux et des murs de l'église fut déterminante dans la décision relative à la couleur du tapis. Il devait de toute évidence être bleu. Puis vint ensuite l'autre question: de quelle teinte de bleu? Toutes les personnes consultées furent d'avis qu'il fallait que ce soit un bleu pâle.

Et c'est ainsi qu'un bleu peu prononcé fut retenu, d'autant plus que ce choix donnerait une impression à la fois douce et propice au recueillement et à la prière aux gens fréquentant la paroisse.

En 1997, on termina l'ensemble par l'installation de carreaux de céramiques dans le portique de l'église et à l'arrière de la dernière rangée de bancs.

Dernière touche

Une fois ces changements somme toute majeurs terminés, il ne s'agissait plus que de compléter la décoration du sanctuaire par quelques pièces d'ameublement.

La sainte Réserve méritait de retenir notre attention. L'évangile de saint Jean nous présente Jésus comme la lumière du monde, comme celui qui éclaire notre route. L'image d'un astre pour se référer à Dieu se révèle très biblique. Le Christ Jésus est cet astre qui nous visite et qui illumine notre vie non seulement lors de sa transfiguration, mais tout au long de notre vie par la grâce de sa glorieuse résurrection. C'est donc dans cet esprit biblique et dans celui de la prière officielle de l'Église, le bréviaire, et en particulier de l'hymne «Soleil levant », que nous avons conçu un soleil entouré de rayons fabriqués de chêne doré, pour le placer au-dessus du tabernacle et souligner ainsi la présence permanente, éclairante et vivifiante du Seigneur parmi nous dans l'Eucharistie. Le même artisan le fabriqua et l'installa d'après les plans du Père curé.

Puis, on s'attaqua à un plan de piédestal pour la statue du saint patron de l'église paroissiale et d'une belle plante verte, de deux lampes sur pied réalisées sur un modèle unique et propre à la paroisse pour garnir le dessous du grand Christ en croix. Il importe de remercier ici Madame Doreen Dumont qui découvrit l'artiste. On n'ignore pas que la place des saints, même après le Concile, demeure importante dans les églises. On ne doit pas placer de statue sur le tabernacle, comme c'était le cas à mon arrivée. Car «sans aucun doute, les mystères de la Rédemption

et l'action eucharistique doivent être au centre du culte », même s'il y a place, en harmonie et en subordination parfaite, pour le culte de la Vierge Marie, Mère de Dieu, et des saints. C'est là le dogme catholique, consolant et lumineux.»(voir: *Directives*).

On installa ensuite une tablette pour la statue de la très sainte Vierge Marie, qui la place en évidence tout en n'ayant pas la place centrale qui revient au Christ. Tout cela vint mettre un terme au réaménagement du sanctuaire de l'église.

L'ensemble des rénovations mentionnées ci-dessus semble avoir satisfait la très grande majorité des paroissiens et paroissiennes de Saint-Sébastien. En effet, les compliments adressés aux dirigeants ne manquèrent pas. Tout ce réaménagement facilita beaucoup l'entretien de l'église. Il est certes toujours plus agréable de venir prier et participer activement aux célébrations liturgiques dans un lieu propre et beau !

Éclairage de l'église

En 1961, les normes relatives à l'éclairage intérieur de l'église n'étaient pas les mêmes que celles d'aujourd'hui. Pensons seulement que pendant plusieurs années, surtout à la grand-messe, les gens se contentaient souvent d'écouter ou encore de réciter le chapelet pendant que la chorale interprétait le propre de la fête ou du dimanche en chant grégorien.

Peu à peu, avec la liturgie renouvelée, les fidèles en vinrent à participer de plus en plus étroitement à la célébration eucharistique. Or, depuis son arrivée, le deuxième curé se faisait dire de plus en plus souvent que l'éclairage laissait beaucoup à désirer. Que faire pour apporter un remède approprié à cette situation déplorable ?

De nombreuses solutions furent alors envisagées. On alla voir les changements apportés dans plusieurs lieux de culte du diocèse, on s'informa des coûts et de la satisfaction des gens après les changements. Mais il fallait déboucher sur une décision concrète le plus tôt possible.

Des lumières hallogènes remportèrent la décision commune comme étant la solution la plus satisfaisante. On ne voulait quand même pas mettre 50 000\$ ou plus sur la réalisation de ce projet unique, ni compromettre les résultats escomptés. Puisqu'il fallait améliorer l'éclairage, il valait la peine d'y consacrer le montant approprié. Et c'est ce qui fut fait, grâce à l'aide inestimable de M. Gérard Gratton qui exécuta les travaux après avoir fait les études préliminaires requises.

On remplace la bouilloire

Dans un pays nordique comme le Canada, le chauffage d'une église est non seulement important mais tout à fait essentiel.

L'immense bouilloire à l'huile installée au sous-sol lors de la construction de l'église avait déjà reçue une adaptation. En effet, on avait fait les changements appropriés pour sa conversion au gaz naturel, beaucoup moins cher. Même si cela avait grandement amélioré les choses, il n'en restait pas moins que, année après année, on devait y apporter d'importantes réparations. Il fallait donc maintenant s'attaquer à ce problème concret.

Il fut donc décidé, avec l'appui du Conseil des affaires temporelles, qu'étant donné que le prix du chauffage ne cessait d'augmenter, d'acheter une nouvelle bouilloire à haut rendement. Il s'agit en fait de trois petites bouilloires qui partent à tour de rôle, à une, à deux ou à trois, selon les besoins, ce qui provoque nécessairement une économie appréciable.

Sous-sol de l'Église

La salle paroissiale était de moins en moins utilisée lors de l'arrivée du deuxième curé. Il faut dire que plusieurs améliorations s'imposaient. L'acoustique était tout à fait défectueuse. Lorsque des groupes plus ou moins nombreux y venaient, on se sentait comme dans une boîte de résonance d'où l'on voulait repartir au plus tôt tellement les effets de l'écho étaient désagréables et étourdissants.

Avec l'aide des Chevaliers de Colomb de la paroisse, plusieurs projets permettant une utilisation plus grande de la salle furent entrepris. Monsieur Richard Quesnel s'occupa des soumissions. D'abord, on voulait abaisser le plafond afin d'y placer non seulement un éclairage nouveau, mais aussi un système d'amplification. Du même coup, on solutionnait le problème en refaisant le plafond en carreaux acoustiques appropriés.

Peu à peu, on procéda à la rénovation des salles de toilettes pour dames et messieurs, en y ajoutant de nouveaux éviers, miroirs, cuvettes... Cela améliora beaucoup les choses à la plus grande satisfaction des gens qui utilisent la salle.

Avec le temps, la cuisine fut refaite à neuf, la salle du Conseil Jean-Paul I des Chevaliers de Colomb, celle du Club Entrami, et la grande salle fut repeinte avec la collaboration appréciée et d'ailleurs fort appréciable de ces deux organismes paroissiaux.

Maintenant nous pouvons à juste titre nous montrer fiers de notre salle paroissiale où se déroulent tant d'activités permettant la création et le développement de liens de plus en plus étroits entre les membres de la paroisse.

Entretien de l'orgue

Dès son arrivée à Saint-Sébastien, le nouveau curé eut de nombreuses raisons de se réjouir. L'une d'elles fut la constatation que la paroisse s'était dotée d'un bel orgue à tuyaux. Même si, une fois encore, les réformes liturgiques soulignent que l'orgue et la chorale doivent, de préférence, être dans un endroit où l'on peut les voir, cela se manifestait tout à fait irréalisable et impossible à cause de la forme même du temple paroissial. Cependant, il faut se rappeler aussi que, peu importe où il se trouve, l'orgue «apporte une aide efficace dans l'action liturgique... On devra donc encourager l'installation d'orgues de qualité dans les églises...»(voir: *Directives de l'épiscopat sur la musique sacrée*, n° 7b).

Comme tout le reste, un instrument de musique d'une telle valeur a besoin d'entretien régulier pour empêcher toute détérioration sérieuse. Après avoir lui-même touché l'instrument à plusieurs reprises, comme on le dit dans le métier, le Père Allard constata la nécessité, de réparations essentielles et d'autres de nature moins criante.

Après six années à ne pourvoir qu'aux réparations les plus nécessaires et les plus fondamentales, il fallait en arriver à y aller plus à fond. En 1996, la première grande décision consista en la réfection du jeu de flûte à cheminée qui se désaccordait trop facilement avec l'usure du temps.

La Maison Casavant et Frères qui avait réalisé l'orgue pour le Séminaire d'Ottawa fut donc consultée, puis on lui confia par la suite la tâche de remettre ce jeu à neuf. Il fallut pour cela le démonter du buffet, l'apporter dans les ateliers de Saint-Hyacinthe pour les correctifs appropriés. Le tout fut accompli à la plus grande satisfaction des organistes.

Comme le quarantième anniversaire de la paroisse approchait à grands pas, l'année 1997 incita le curé et le Conseil des affaires temporelles à appuyer le projet mis de l'avant d'améliorer l'instrument en vue de le conserver pour de nombreuses années à venir. C'est à l'intérieur de ce programme que fut ajouté un jeu de hautbois en 1998, qui donnerait plus de couleur à l'instrument paroissial et ferait même l'envie de plusieurs musiciens.

Quand on pense qu'un instrument électronique pouvant satisfaire les exigences liturgiques d'aujourd'hui coûterait au moins 50 000\$ sans avoir la qualité de son de l'orgue Casavant paroissial, il importe de souligner ici l'importance considérable de le garder en bon état au cours des années à venir. Il serait probablement impossible de remplacer cet instrument par un autre de même valeur sans déboursier une forte somme d'argent.

*S'il faut du courage et la foi
pour adhérer au Christ et à son
Église, il faut aussi de la fidélité
pour témoigner au prix de sa vie*

NOTRE PATRON: SAINT-SÉBASTIEN

Nous ne connaissons pas la date de naissance de Sébastien, comme c'est le cas pour de nombreux autres personnages des premiers siècles de notre ère, appartenant tant à l'histoire générale de l'humanité qu'à l'histoire religieuse de l'Église catholique. Si Sébastien devint un personnage si populaire en son temps et le resta si longtemps par la suite, il le doit à sa foi sans faille devant l'adversité.

Milanaïis d'origine

Originaire de la ville de Milan, Sébastien vivait au temps de l'Empereur Dioclétien, celui qui fut le plus brutal dans sa répression antichrétienne. Un jour, Sébastien fut frappé par les souffrances des valeureux disciples du Christ Jésus qui souffraient dans la ville de Rome pour conserver leur foi, jusqu'au don même de leur vie. Il décida donc de se rendre dans la ville impériale.

On mentionne que Sébastien appartenait à la garde prétorienne et qu'il était un bon soldat. La preuve en est qu'il avait gravi les différents échelons de la hiérarchie militaire et atteint

le grade de capitaine, selon les *Actes de saint Sébastien* (V^e siècle). Comme cela se produisait encore souvent à l'époque, il fut un jour dénoncé auprès de l'Empereur Dioclétien, le plus célèbre de tous les persécuteurs des chrétiens pour son acharnement à vouloir les exterminer tous.

Condamné à mort

Cet empereur le fit donc arrêter, puis il le condamna à mourir sous les flèches de son corps d'archers. Sébastien avait compris le paradoxe le plus fondamental de l'enseignement du Christ Jésus, à savoir que pour naître, il faut mourir; pour se sauver, il faut porter sa croix; pour trouver la vie, il faut la perdre.

L'empereur, comme bien d'autres avant lui et après lui jusqu'à la fin du monde, ne comprenait pas l'enseignement central de l'évangile et il ne pouvait donc pas le supporter. Il lui fallait donc se débarrasser à tout prix de ces témoins gênants de l'infini qui le dérangent. Rien de plus facile que de les condamner comme des fauteurs de trouble !

Laissé pour mort par les soldats qui venaient de le transpercer de leurs flèches, Sébastien est alors recueilli par une chrétienne, soigné et guéri au point qu'il décide de se rendre de nouveau chez l'empereur et de lui adresser de vifs reproches pour sa persécution des chrétiens. Voilà sans doute la raison pour laquelle S.E. Mgr Sebastiano Baggio rappelle un titre de gloire de saint Sébastien, à savoir celui de «Défenseur de l'Église» dans sa lettre à M. l'abbé Dumoulin, le 20 novembre 1959.

Cette fois Dioclétien, mû par un désir évident et profond de vengeance, décide de le faire bâtonner jusqu'à ce qu'il meure. L'événement se situe aux alentours de l'an 300. Une fois de plus, son corps fut recueilli par une chrétienne et enseveli dans un cimetière de la Voie Appienne, appelé «*ad catacumbas*», où une basilique lui est dédiée (voir *Théo, l'encyclopédie catholique pour tous*, Paris, Droguet & Ardant/Fayard, 1989, p. 115).

Voilà ce qui amena plus tard saint Ambroise, le fameux évêque de Milan, à dire de lui que, comme ses compagnes et ses compagnons chrétiens, Sébastien eut aussi à souffrir et à recevoir la couronne du martyr. On se rappellera que pour les chrétiens et les chrétiennes de cette époque, le martyr était une épreuve semblable à la passion même du Christ Jésus. C'était donc un honneur de donner sa vie pour conserver intacte sa foi chrétienne.

Témoignage des saints

Mais aujourd'hui comme hier et demain, la force et la vitalité de l'Église réside à n'en pas douter dans le témoignage de vie des saints et saintes, c'est-à-dire de ces hommes et de ces femmes qui suivent le Christ, qui vivent pleinement de la vie reçue lors de leur baptême, qui complètent dans leur vie le témoignage rédempteur du Christ. Ce sont ces personnes qui ne cessent de nous montrer la route vers une nouvelle civilisation chrétienne ici-bas, par leur témoignage de vie elles nous interpellent beaucoup plus que tous les beaux parleurs que nous rencontrons sur le chemin de la vie.

La basilique est dédiée à saint Sébastien sur la fameuse Voie Appienne n'est pas unique. On raconte que des parties de son corps furent transportées en plusieurs endroits comme par exemple dans la ville de Soissons en France, ou dans la ville de Fulda en Allemagne...

La statue de saint Sébastien qui se trouve dans notre église est une représentation plutôt sobre de notre saint patron si on la compare à de nombreuses autres peintures et statues du saint que l'on retrouve dans différentes églises et musées à travers le monde.

Sa fête

Selon le calendrier liturgique de l'Église catholique romaine, la fête de saint Sébastien se célèbre le 20 janvier. Le saint patron de notre paroisse nous rappelle à l'envie que faire l'expé-

rience du Christ a toujours été et restera à jamais à la portée de toute femme et de tout homme. Pourquoi ? Tout simplement parce que le Dieu de nos devanciers dans la foi nous est directement accessible en Jésus, grâce à l'Esprit qui habite en nous. C'est en lui que Sébastien a trouvé la force et le courage d'aller jusqu'au bout de ses convictions chrétiennes.

Culte des saints

Ajoutons un mot ici sur le culte des saints et saintes dans l'Église. Le vrai culte de nos patrons et patronnes célestes consiste d'abord et avant tout à développer notre amour pour ces personnes qui, avant nous, se sont efforcées pendant leur passage sur la terre d'imiter la sainteté du Christ Jésus. De la sorte, les saintes et saints sont des modèles à imiter. Nous pouvons leur demander le secours de leur intercession pour grandir dans l'amour de Dieu et du prochain. Ainsi, «la fréquentation des habitants du ciel, si elle est conçue selon la pleine lumière de la foi, bien loin de diminuer le culte d'adoration rendu à Dieu le Père par le Christ dans l'Esprit, l'enrichit...»(voir: *L'Église*, no 51).

Vous avez sans doute vu, comme moi, des gens qui allument des lampions en face de la statue de la vierge Marie, mère de Dieu, ou qui en passant semble comme poussés de toucher la statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus... On pourrait penser qu'il s'agit là de dévotions irrationnelles ... mais ce sont là des gestes qui répondent d'abord et avant tout à un besoin affectif, comme si ces gens sentaient le besoin d'entrer en contact avec la personne que la statue représente. À ce sujet, il est peut-être bon de se souvenir de cette très belle parole de François Mauriac: «La vieille femme qui touche et qui caresse une statue de plâtre, c'est la même qui, il y a dix-neuf siècles, profitait de la cohue pour toucher sans qu'il s'en aperçût le manteau du Seigneur afin d'être guérie.» Elle mérite que l'on s'y arrête et qu'on y réfléchisse !

Il ne faudrait donc pas oublier l'utilité d'une certaine religion populaire qui vient tempérer ce que certains spécialistes appellent «la religion consciente, confessante ou militante.» Le cierge allumé, avec piété, devant une statue, le contact affectueux avec une statue, voilà des gestes qui traduisent une approche toute simple d'un mystère profond. Cette ferveur, pourquoi ne pas l'avouer humblement, conduit à Dieu par des voies parfois détournées, mais que le Seigneur accepte dans son amour pour nous.

Un bon historien de l'Église poursuit encore en affirmant que les saintes et les saints «sont les grands promoteurs du progrès de la vie chrétienne dans l'Église et dans le monde», et à ce titre ils méritent qu'on en parle même aujourd'hui, car ils nous montrent que nous pouvons devenir des collaborateurs de Dieu dans notre milieu même de vie.

*À la recherche de la
perfection en suivant
plus librement le Christ!*

LES FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE

Nous tenons ici à remercier du fond du cœur Sr Jeannette Mignault qui est l'auteure de cette section de l'histoire paroissiale sur sa communauté religieuse. Grâce à elle, nous n'avons pas eu à passer des heures et des heures de travail à la recherche des sources de leur implantation dans notre milieu. Voici donc ce texte, avec des retouches mineures.

Depuis longtemps déjà, S.E. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, désirait établir une maison religieuse destinée à l'œuvre des retraites fermées féminines dans sa ville épiscopale. Son rêve se réaliserait-il un jour ?

Au cours du Congrès marial de 1947 qui marquait le centième anniversaire du diocèse d'Ottawa, les premiers jalons de cette entreprise furent posés. L'archevêque confia l'œuvre aux Franciscaines missionnaires de Marie, religieuses adoratrices vouées à la mission universelle.

Avec l'arrivée de cette communauté religieuse, commençait un nouveau centre eucharistique et marial dans la ville d'Ottawa. Mgr Vachon ne craindra pas de dire plus tard: «L'entrée

des franciscaines missionnaires de Marie dans mon diocèse a été le point d'orgue du Congrès marial. »

Qui sont-elles ?

La fondation de l'Institut des Franciscaines missionnaires de Marie remonte à 1877. Sœur Marie de la Passion voulait une congrégation qui s'étendrait au monde entier. Son rêve se réalisa très vite et bientôt l'institut devint d'envergure internationale. Comme la fondatrice possède une âme de feu, dès le début elle envoie ses jeunes missionnaires jusqu'aux régions les plus éloignées du globe.

L'eucharistie et la contemplation sont l'essence et la force de la vie des religieuses. Sœur Marie de la Passion veut pour sa famille religieuse une mission universelle à la mesure même de l'Église... Leur vie devra témoigner du Christ le rassembleur des peuples de toutes races et de toutes cultures. Son désir est simple: que Jésus soit connu et adoré sous tous les cieux.

En marche avec Marie, la femme croyante par excellence, les Franciscaines missionnaires de Marie se veulent totalement disponibles pour Dieu et le prochain. Elles vivent l'évangile dans le sillage de saint François d'Assise, en toute simplicité, paix et joie.

Des sœurs de tous les continents, réunies en communautés internationales et multiculturelles, s'efforcent d'être signes d'unité et d'espérance, signes de réconciliation entre les divers peuples et races. Dociles au vent de l'Esprit et vibrantes d'amour pour l'humanité, elles demeurent attentives à l'évolution de l'histoire. Dans un esprit de service et de souplesse, ouvertes aux besoins du monde contemporain, aux appels et aux nécessités de l'Église universelle et locale, elles cherchent à y répondre selon leur charisme ou don spirituel propre.

Aujourd'hui près de 8 300 religieuses de soixante-douze nationalités sont présentes dans soixante-seize pays à travers les cinq continents. Manifestant à l'envie que le rêve de la fondatrice s'est admirablement réalisé.

Au Canada

Dès 1892, les Franciscaines missionnaires de Marie essaient en terre canadienne. Remplie de confiance, la fondatrice écrivait à cette belle occasion: «Cette fondation me paraît remplie d'espérance et d'avenir. Il me semble que nous aurons beaucoup de vocations au Canada. Ce peuple et les Franciscaines missionnaires de Marie ont l'air faits pour aller ensemble.» Sœur Marie de la Passion avait vu juste ! Les postulantes viennent nombreuses, désireuses d'actualiser dans leur vie le charisme, le don spirituel de Sœur Marie de la Passion. Après leurs années de formation, elles étaient prêtes à continuer sa mission, ici comme ailleurs, elles partent à leur tour sur les vastes chemins du monde, partager le pain de l'amour et de l'eucharistie à tous les affamés de la vraie vie.

Bénédiction du couvent

On ne peut douter un seul instant que c'est dans la joie la plus profonde que, le 4 février 1951, Mgr Vachon procède à la bénédiction de la nouvelle maison de retraites fermées d'Ottawa. M. l'abbé Jean-Maurice Théorêt, alors vicaire à la paroisse Notre-Dame de la Présentation, l'accompagne. L'ouverture officielle de l'édifice, appelé la Maison du Cœur Immaculée de Marie, a lieu quelques jours plus tard.

Le 16 février de la même année débute la première retraite pour les organisatrices du comité diocésain des retraites fermées féminines. L'archevêque d'Ottawa ne craint pas alors d'affirmer: «C'est une maison qui rendra des services immenses dans le diocèse, une maison qui répond au désir intense de donner

aux dames et aux jeunes filles qui le désirent, l'occasion de se retirer à l'écart pour se préparer à leur rôle d'apôtre. C'est un désir choyé depuis longtemps que je vois réalisé aujourd'hui, aussi je n'ai pas de mots pour exprimer toute la joie que j'éprouve.» Les plus grandes joies, on le sait bien, provoquent très souvent une réaction semblable ! Rien de plus normal.

Dames auxiliaires

En 1952 se forme le «Conseil des Dames auxiliaires» qui organise certaines activités: thé-offrande ou autres pour aider les religieuses à soutenir l'œuvre des retraites féminines. Nombreuses sont les retraitantes qui se présentent, heureuses de bénéficier de quelques jours de recueillement dans le rayonnement eucharistique. Un groupe de dames se réunit chaque mois pour une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé. Tout au long des années, cet attrait pour la contemplation du Christ dans l'eucharistie demeure bien vivant.

Aujourd'hui encore, quelques personnes participent régulièrement à la célébration eucharistique du matin, et à toute heure du jour, on vient encore pour un moment de prière silencieuse ou même pour une adoration en groupe.

«Centre des petits»

Suite à la demande persistante de plusieurs mamâns désireuses d'avoir une école pour leurs jeunes enfants, les Franciscaines missionnaires de Marie inaugurent le «Centre des Petits» le 5 septembre 1962. Il s'agit en fait du premier centre éducatif pré-scolaire francophone d'Ottawa. Son but est tout simple: venir en aide aux parents qui travaillent toute la journée en leur procurant un endroit sécuritaire et sain pour les enfants. Cela mérite certes d'être souligné ici !

Aujourd'hui le Centre reçoit les enfants de dix-huit mois à cinq ans. Des enfants de différentes nationalités le fréquentent dans le but d'apprendre le français tout en participant au programme éducatif dont s'est doté l'école.

Maison de ressourcement

Comme les retraites fermées sont beaucoup moins en demande, les religieuses décident, en 1967, d'ouvrir la maison aux divers groupes de ressourcement chrétien qui demandent à y tenir leurs réunions mensuelles ou autres.

En 1976, l'administration provinciale de la communauté établit ses locaux dans la partie est de la maison. Les nombreuses activités que suppose un provincialat retiennent le service d'une équipe de religieuses. La résidence devient le point de rencontre et d'accueil entre sœurs, qu'elles viennent des différentes régions du Canada ou des divers pays où elles sont implantées à travers le monde.

Les associés

En 1993 naît le mouvement des associés femmes et hommes de la communauté. Ainsi, environ soixante-treize personnes se sont déjà engagées à vivre selon la spiritualité des Franciscaines missionnaires de Marie et à collaborer selon leurs possibilités à l'œuvre apostolique de l'institut. Plusieurs candidates et candidats se préparent encore actuellement à s'engager avec les religieuses.

«Maison de la famille»

Toujours disponibles aux besoins du monde dans lequel elles vivent, la communauté locale accueille un nouveau projet en 1995. Fruit de la collaboration de quelques congrégations religieuses, ce projet portant le nom de «Maison de la famille» ouvre ses portes au mois de septembre sur le terrain des Franciscaines missionnaires de Marie.

De quoi s'agit-il ? Une équipe de religieuses, de religieux et de laïcs engagés, dirige cette œuvre. Le but de la «Maison de la famille» consiste à offrir aux francophones de la région de la capitale nationale un lieu de rencontre où ils peuvent partager et s'entraider. Elle se veut aussi un lieu d'accueil où les valeurs chrétiennes sont privilégiées.

Toute personne intéressée peut participer aux nombreuses activités régulières de la maison dans une atmosphère d'amitié et de fraternité. Au fil des jours se succèdent des groupes de rencontre de tout genre pour tous les âges, des bouts de choux aux aînés. Des sessions spéciales sont offertes pour les familles: services de préparation au mariage, d'entraide parentale, de ressourcement et d'accompagnement, et on pourrait continuer la liste.

En résumé

Comme on le voit, l'implantation des Franciscaines missionnaires de Marie à Ottawa a évolué dans sa vocation au cours des années, mais sa présence discrète y donne le témoignage d'une vie religieuse adoratrice et missionnaire. Cette contribution nous semble essentielle à la vie même de l'Église.

Communauté interculturelle, elle est le vivant témoignage de l'unité vécue dans la diversité pour un enrichissement mutuel. Lieu de prière, la maison est une source spirituelle importante, antenne qui capte pour notre Église locale et diocésaine les bienfaits illimités de la bonté de Dieu.

La communauté se veut disponible pour un apostolat de prière, d'offrande et de travail. Aujourd'hui comme dans le passé, chaque sœur selon ses possibilités, ses talents et ses compétences, s'engage dans des services diversifiés dans les secteurs de la pastorale sociale, de la santé, de l'éducation de la foi.

Apôtres de l'eucharistie, les sœurs Franciscaines missionnaires de Marie suivent les traces de Jésus, données comme lui, afin que d'autres vivent. Leur maison sise sur le chemin Presland demeure un oasis de prière et d'accueil dans la joie et la simplicité franciscaine sous le regard maternel de Marie et celui du maître de la maison, Jésus-Eucharistie. L'hôte divin continue à exercer son aimant sur les personnes en recherche spirituelle.

*Sous l'impulsion de
l'Esprit-Saint manifester
les dons multiformes de
son amour pour le monde!*

LES SŒURS ANTONINES

Pour comprendre une communauté religieuse, il importe donc de retourner à ses sources, même si ce n'est que de façon rapide. C'est ce que nous voulons faire brièvement ici afin de vous donner une idée de la communauté des Sœurs Antonines, qui sont nos aimables voisines, depuis déjà une dizaine d'années.

Un mot d'histoire

Dès le dix-septième siècle, quatre monastères autonomes de moniales Antonines, appartenant à l'ordre de Saint-Isaïe, existaient au pays du Liban et de ses merveilleux cèdres. Ces religieuses vivaient selon la grande tradition maronite antiochienne de spiritualité chrétienne et selon les règles de Saint-Antoine, le fameux père du désert et fondateur du monachisme en Égypte.

Poussées par l'Esprit et avec l'approbation et l'encouragement des autorités supérieures de leur ordre, sœur Isabelle Khoury quitte le cloître du monastère de saint Antoine de Padoue de Jezzine, au sud Liban, le 10 mai 1932. Elle est accompagnée de sœur Myriam Aoun. Ensemble elles s'instal-

lent dans le couvent de Mar Doumith qui deviendra ainsi la maison-mère de la nouvelle congrégation des Sœurs Antonines.

On peut comprendre tout le courage, ainsi que la détermination et l'élan apostolique qui permirent à Mère Isabelle et à Sœur Myriam de se lancer dans une telle aventure. Elles laissaient derrière elles la sécurité de leur ancien monastère, pour s'avancer dans la foi vers l'endroit où Dieu les appelait.

Développement rapide

Huit ans plus tard, soit en 1940, les sœurs Antonines avaient connu un développement assez rapide, et elles recevaient l'autorisation du Saint-Siège de se lancer dans une vie apostolique en dehors des murs de leur couvent. Ce n'est cependant qu'à partir de 1953 que les religieuses Antonines furent en mesure d'élargir véritablement leur champ d'apostolat à la mesure de leurs souhaits.

Elles œuvrent dorénavant dans le milieu éducatif, dans celui des soins de santé, dans les œuvres sociales, au niveau des activités culturelles, paroissiales et pastorales dans diverses régions de leur pays, le Liban.

Tout le monde connaît, du moins de façon générale, les pénibles et malheureux événements qui ont secoué la terre du Liban à partir de 1975. Événements, faut-il le souligner, qui ont contribué à l'exode de si nombreux Libanais vers des pays de refuge et d'accueil, comme le Canada.

Les Sœurs Antonines ne pouvaient rester indifférentes aux malheurs de leurs compatriotes. Elles les suivirent donc un peu partout à travers le monde, jusque dans l'île de Chypre, en Australie, en France, en Italie, aux États-Unis d'Amérique, en Syrie... ainsi qu'au Canada.

Implantation canadienne

En 1981, deux religieuses antonines reçoivent une invitation inhabituelle de la part des Sœurs de la Congrégation Notre-

Dame à venir poursuivre des études au Canada et plus particulièrement dans la ville d'Ottawa. Ces deux sœurs commencent donc dès leur arrivée un certain apostolat auprès des nombreux Libanais qui résident dans la grande région de la capitale canadienne.

On peut facilement imaginer la joie de ces gens et le plaisir éprouvé par les deux religieuses de pouvoir non seulement parler leur langue maternelle, mais aussi de pouvoir accomplir un travail pastoral auprès d'eux. L'expérience s'avère heureuse et fructueuse. Est-ce la manifestation d'un appel particulier de la part du Seigneur ?

De 1986 à 1989, Sœur Laurence Massoud et ses compagnes préparent avec patience et de longue main les fondements de la future garderie. Elles accomplissent vraiment un travail de pionnières, plus ou moins dans l'ombre, mais travail nécessaire pour l'avenir du projet, un peu comme les derniers mois de Marie avant la naissance de son fils Jésus.

Garderie providence

Commencer une œuvre comme une garderie est une entreprise difficile et délicate. Les Sœurs Antonines avaient donc besoin du soutien et de l'encouragement moral et financier de plusieurs personnes.

Au plan moral, en plus de l'appui de S.E. Mgr Angelo Palmas, pro-nonce apostolique au Canada, les autorités hiérarchiques tant de l'archidiocèse d'Ottawa que de l'éparchie Saint-Marion de Montréal, dont dépendent les catholiques de rite maronite, donnèrent gracieusement leur soutien et leur encouragement à l'entreprise des religieuses antonines.

Mais il leur faut cependant beaucoup plus que cela, on s'en doute bien un peu. C'est ainsi que des communautés religieuses canadiennes viennent à leur rescousse. En signe de gratitude pour leur beau geste, mentionnons au moins ici leur nom: les Sœurs de la Charité d'Ottawa, les Sœurs de la Congrégation

Notre-Dame, les Sœurs de Saint-Joseph du diocèse de Saint-Hyacinthe, les Sœurs de Saint-Joseph de Toronto. Ensemble, elles permirent aux Sœurs Antonines, grâce à leur grande générosité, de fonder une œuvre d'éducation à Ottawa. Voilà que la Garderie Providence voyait le jour.

Depuis le 5 septembre 1989, la paroisse Saint-Sébastien a donc eu l'insigne privilège de voir les Sœurs Antonines s'installer sur un terrain qui auparavant lui appartenait. De cet endroit, les religieuses accueillent de plus en plus d'enfants si bien qu'elles en reçoivent à l'heure actuelle, c'est-à-dire au mois de juillet 1997, une bonne soixantaine.

Couvent des sœurs

Situé à l'étage supérieur de la garderie, le couvent des Sœurs Antonines ne fait pas qu'abriter celles qui se dévouent de tout cœur et avec une compétence remarquable auprès des enfants qui leur sont confiés. En effet, les religieuses s'adonnent en outre à bien d'autres œuvres d'apostolat à gauche et à droite dans notre belle région.

Le service d'enseignement catéchétique qu'elles offrent à la paroisse Saint-Charbel, anciennement Notre-Dame-de-la-Présentation, est grandement apprécié non seulement du pasteur, le P. Raymond Hanna, mais de l'ensemble de la communauté libanaise locale. De plus, les religieuses font de l'enseignement, offrent des cours de langue arabe et de culture libanaise, pour ne mentionner que quelques-unes de leurs nombreuses activités.

Elles se montrent toujours accueillantes envers les nombreux Libanais qui ont besoin d'encouragement, de conseils ou qui tout simplement désirent une oreille attentive.

Premier anniversaire

Le 9 septembre 1990, maintenant fermement établies dans leur maison, les Sœurs Antonines veulent célébrer le premier anniversaire d'une œuvre qui leur tient tant à cœur. Comme les liens avec leur paroisse d'adoption sont déjà fort étroits, elles

demandent d'y célébrer l'eucharistie d'action de grâce en l'église Saint-Sébastien. Le Père Allard leur accorde la permission avec joie et de tout cœur.

La célébration eucharistique est célébrée dans le rite maronite. Le président en est S.E. Mgr Elias Shaheen, archevêque — archevêque — , qui est accompagné comme concélébrants de leurs excellences Mgr Michel Hakim, archevêque des grecs-melkites du Canada, Mgr Ignace Raad, archevêque émérite des grecs-melkites de Saïda, Mgr Gilles Bélisle, évêque auxiliaire d'Ottawa. Parmi les autres concélébrants prêtres, on retrouve Mgr Roger Morin, chancelier de l'archidiocèse d'Ottawa, Mgr Elias El Hayek, administrateur apostolique de l'éparchie maronite du Canada, Mgr Habib Kwaiter, économe — curé — de la paroisse melchite Saints Pierre et Paul d'Ottawa, le P. Émile Hanna, curé de la paroisse Saint-Élie d'Ottawa, le P. Edmond Tanios, représentant du P. Raymond Hanna, curé de la paroisse Saint-Charbel d'Ottawa, et enfin le P. Pierre Allard, mariste, pasteur de la paroisse qui a le plaisir d'accueillir tous ces dignitaires dans l'église Saint-Sébastien d'Ottawa, confiée à son ministère pastoral. On a rarement, sinon jamais, vu tant d'évêques réunis dans l'église pour une célébration liturgique.

Cette première partie religieuse de la fête s'avère une réussite remarquable sur tous les plans. Tous les participants manifestent une joie évidente d'être de la fête. Le temple paroissial est rempli à pleine capacité, la chorale est placée sous l'habile direction de Sœur Lamia Iskandar, la chorale est accompagnée à l'orgue par M. Wagih Souccas et au luth par M. Élie Saab.

Notons en passant que la prière de l'assemblée chrétienne passe de l'arabe au français, de l'anglais à l'araméen, la langue de Jésus, permettant à tous les concélébrants de pouvoir plus facilement s'exprimer dans la partie qui leur est réservée, et aux nombreux fidèles ne connaissant pas l'une ou l'autre langue de pouvoir joindre leur voix à celle de l'ensemble du groupe à différents moments de la célébration liturgique.

La deuxième partie de la fête se déroule dans les locaux de la garderie. Suite à de nombreux discours par le Dr Assem Jaber, ambassadeur du Liban au Canada, M. Charles Beer, ministre des services sociaux et communautaires de l'Ontario, de M. Ernest Assaly, président de la communauté canado-libanaise d'Ottawa, de Sr Agathe Gratton, supérieure générale des Sœurs de la Charité d'Ottawa, de Sr Félicité Daou, supérieure des Sœurs Antonines d'Ottawa, et sous l'habile direction du maître de cérémonie, M. Mac Harb, on passe à la visite des lieux, au plantureux buffet partie inhérente de la fête et qui permet de goûter à plusieurs spécialités libanaises et de calmer la faim de tous les invités et amis venus célébrer avec les Sœurs Antonines.

But et services de la garderie

Disons dès l'abord que la Garderie Providence est accréditée par le Ministère des services sociaux et communautaires de l'Ontario. Elle peut donc accueillir un maximum de soixante-trois enfants de dix-huit mois à cinq ans. Elle ouvre ses portes de 7h15 à 17h30 du lundi au vendredi inclusivement, à l'exception des jours de congés officiels.

De toute évidence, les religieuses offrent aux enfants qui y sont acceptés deux collations et un repas chaud par jour. Pendant les nombreuses heures passées sur place, la direction de l'institution pré-scolaire peut mettre en œuvre sa programmation et réaliser ses objectifs spécifiques. La programmation se fait dans les deux langues officielles du Canada soit le français et l'anglais.

Le but poursuivi consiste à procurer à l'enfant des expériences diverses lui permettant de se valoriser, d'augmenter jour après jour son autonomie et de maîtriser ses forces vives dans un milieu où règnent la détente et l'amitié.

Les éducatrices pratiquent une approche pédagogique adaptée à la clientèle préscolaire qu'elles desservent. Chaque enfant peut donc à loisir se développer à son propre rythme grâce aux diverses activités offertes à la garderie.

On peut donc conclure en disant que les enfants sont bien chanceux de pouvoir se développer dans un tel centre, entourés d'éducatrices bien formées et désireuses de les voir grandir de façon saine et équilibrée.

Les Sœurs Antonines méritent bien notre admiration et notre reconnaissance pour le beau service qu'elles offrent à la population de la ville d'Ottawa et des alentours. Sœur Benoît Abou Mhaya en est l'actuelle supérieure.

*Ce nom indique suffisamment sous
quel drapeau la Société désire
mener les combats du Seigneur
et quel doit être son esprit.*

LES PÈRES MARISTES

On ne saurait terminer cet historique de la paroisse Saint-Sébastien sans mentionner brièvement la Société de Marie ou la congrégation des Pères Maristes, puisqu'ils desservent la paroisse depuis le 20 août 1989 à la demande du premier pasteur du diocèse.

Marie et la société

Le 15 août 1812, dans la cathédrale du Puy, la Vierge manifeste son désir d'avoir une société religieuse qui porte son nom. Par la suite plusieurs étudiants du grand séminaire Saint-Irénée de Lyon se joignent à ce projet. En 1816, une douzaine d'entre eux, gagnés à l'idée, signent un formulaire d'engagement. L'Église reconnaît la date du 23 juillet 1816 comme la date officielle de fondation de la Société de Marie (voir l'Annuaire pontifical).

La Société de Marie se situe à coup sûr dans le plan de salut du monde voulu par Dieu lui-même. Comme Marie est étroitement liée et associée à ce plan salvifique, c'est dans ce rôle qu'elle veut une congrégation qui porte explicitement son nom, dans l'ombre du rôle de son Fils Jésus.

Pour répondre à ce désir et à ce choix de Marie, les membres de la Société se consacrent à Marie et la reconnaissent comme leur première et perpétuelle supérieure.

Devoirs des maristes

Pour le Père Jean-Claude Colin, à qui l'on décerne le titre de fondateur, lorsque les Maristes sont choisis par Marie et acceptent de devenir membres de sa société, ils assument certains devoirs envers elle à savoir de l'imiter, d'acquérir son esprit et enfin de vivre de sa vie.

Les Maristes ne sont pas invités à reproduire en leur vie une liste déterminée de vertus mariales, c'est plutôt au portrait humain de Marie tel qu'il ressort du Nouveau Testament et de la tradition qu'ils doivent sans cesse se référer. Le Père Colin leur présente donc Marie comme une personne bien vivante et bien concrète.

Une fois que l'on a bien étudié le personnage de Marie, notre deuxième devoir consiste alors à prendre ou à assumer son esprit dans notre vie personnelle. Pour le Fondateur, l'esprit de Marie peut se résumer en cette disposition fondamentale d'agir de façon modeste, humble et cachée, sans jamais oublier qu'il s'agit de l'imitation d'une personne plus que de quelques vertus.

On acquiert cet esprit de Marie en approfondissant sans cesse les liens qui nous unissent à Elle et en faisant toujours grandir l'amour pour Elle dans la méditation de sa vie.

Enfin, pour le Père Colin le troisième devoir du Mariste se résume d'abord et avant tout en cette puissante formule: vivre de la vie de Marie. La voici sous sa forme originelle latine qu'il plaça dans les Constitutions qu'il présenta à Rome pour approbation: «ut Maria cogitare, ut Maria judicare, ut Maria sentire et agere debent in omnibus.» Ce qui signifie que celui qui s'engage par profession dans la Société de Marie doit s'efforcer d'être pour ainsi dire Marie à son époque, ou pour le dire

autrement il doit tout faire pour apporter à son époque, dans la mesure de ses faibles moyens, la présence de Marie à l'Église et au monde.

La mission des maristes

On sait comment la théologie contemporaine, en se basant sur des intuitions de la tradition, remet de plus en plus en valeur le rôle de Marie comme âme et figure de l'Église. N'a-t-elle pas été comblée de la grâce divine, ne vécut-elle pas en plénitude la charité et le mystère chrétien? C'est ainsi que Marie ne manqua pas d'avoir une grande influence sur la vie de la primitive Église.

Si Marie a eu un rôle à jouer dans la vie de l'Église de son temps, n'est-il pas dans la logique même de l'amour que celle que Jésus en croix donna pour mère à Jean, et par lui à nous tous, se soucie d'une façon non moins pressante de l'Église à la fin des temps? Chaque fois donc que l'Église a des luttes décisives à soutenir, Marie est alors appelée à intervenir par sa prière tout comme elle le fera à l'heure décisive de notre mort personnelle!

En un mot, c'est sur le fond d'une grande fresque historique s'étendant des origines mêmes de l'Église jusqu'à la fin du monde que le Père Colin contemplait la mission apostolique de la Mère de Dieu. La mission de la Société de Marie s'inscrit donc pour lui dans la même ligne. Les hommes qu'elle a appelés et réunis pour faire partie de sa Société, sont envoyés par Elle dans le monde où ils vivent pour agir comme Elle et les apôtres le feraient.

Apostolat des maristes

Il ressort de ce qui vient d'être brièvement rappelé que les Maristes peuvent s'adonner à pratiquement tous les ministères, même si on privilégie les ministères suivants: les retraites paroissiales, l'éducation de la jeunesse et l'apostolat dans les pays appelés de mission. Cependant, ils sont invités à éliminer de leur vie les obstacles tant personnels que communautaires et

apostoliques afin de s'adonner avec efficacité au travail dans la vigne du Seigneur.

Au niveau personnel, le Mariste est invité non pas à se regarder et à évaluer ce qu'il peut ou ne peut pas faire, mais à se rappeler toujours que ce n'est pas lui mais la force de Dieu qui convertit. N'est-ce pas un excellent moyen d'éliminer de soi la vanité, la suffisance et la confiance excessive en ses propres moyens pour compter d'abord et avant tout sur Dieu ?

Au niveau communautaire, les Maristes sont invités à éliminer de leur vie tout ce qui peut devenir un obstacle au message divin qu'ils doivent annoncer.

Au niveau des obstacles apostoliques, sont donc à éviter les inconvénients comme une piété trop voyante et affectée, une prédication trop négative et centrée sur les obligations plutôt que sur la miséricorde divine, ou encore une attitude trop sévère au confessionnal, attitude qui ferait obstacle à la nécessité de faire ressortir d'abord et avant tout l'accueil paternel de Dieu...

On pourrait en écrire encore beaucoup plus à ce sujet, mais les lignes précédentes suffiront.

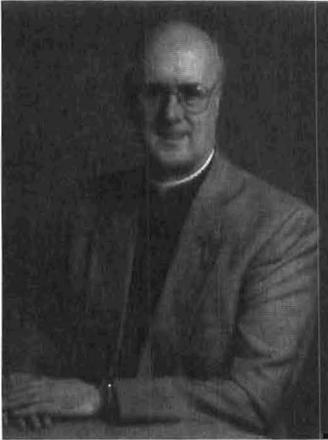
Pour conclure

Pour porter le nom de la Mère de Dieu, les Maristes doivent donc apprendre toute leur vie à vivre de telle manière que la vie de communauté reflète l'union, la joie et la simplicité.

Bien sûr, cette vie communautaire comporte des difficultés comme n'importe lequel genre de vie, mais l'existence de la vie en communauté est un appel constant à résoudre ces problèmes ensemble afin de grandir à la fois dans l'amour de Dieu et du prochain immédiat. N'est-ce pas la charité qui nous met en communion à la fois avec le Seigneur ressuscité et avec tous les croyants, unis de cœur et d'esprit, dans l'attente du retour du Seigneur ?

Il importe donc de rappeler en terminant une partie du texte résumant pour le Père Colin l'esprit de la Société: «Qu'ils se

souviennent toujours que, par un choix gratuit, ils sont de la famille de la Vierge Marie, mère de Dieu, qu'ils tiennent d'elle leur nom de Maristes et que, dès le début, ils l'ont choisie comme modèle et comme première et perpétuelle supérieure. Si donc ils sont vraiment et désirent être les fils de cette auguste Mère, ils s'appliqueront constamment à se pénétrer et à s'animer de son esprit: esprit d'humilité, d'abnégation propre, d'union intime avec Dieu et de charité très ardente envers le prochain... »



Le Père Pierre Allard, mariste, l'auteur de cette histoire de la paroisse Saint-Sébastien

*Aux paroissiens et paroissiennes
de Saint-Sébastien, je tiens à
dire un merci chaleureux.
Merci, mille fois merci !*

POSTFACE

Après neuf années passées à la tête de la paroisse Saint-Sébastien d'Ottawa, je ne saurais mettre le point final à ce bref historique sans exprimer toute ma reconnaissance aux nombreux paroissiens et paroissiennes qui me sont venus en aide de façon bénévole et avec un si grand souci de générosité.

Ce serait un grave manquement de vertu de ma part de ne pas souligner tous ceux et celles qui m'ont aidé en faisant les lectures lors des Eucharisties quotidiennes et de fin de semaine, qui ont servi le prêtre à l'autel ou en tant que ministre de la communion, qui ont fait la quête, qui se sont dévoués dans les différents comités paroissiaux comme le Conseil paroissial des affaires temporelles, le Conseil paroissial de pastorale, le Conseil paroissial de la Société Saint-Vincent-de-Paul, le Conseil Jean-Paul I des Chevaliers de Colomb, les fondateurs et les administrateurs du Club Entrami.

Je tiens en outre à souligner le travail précieux et fort apprécié de Monsieur Richard Quesnel, responsable des collectes, de la comptabilité, et du dépôt des quêtes hebdomadaires. Son sourire dans l'accomplissement de son bénévolat est contagieux !

Nous ne pouvons pas ne pas dire un bon mot des Dames bénévoles qui, sous la direction de Madame Rita Carrière, ont entretenu le sanctuaire, les linges d'autel, les aubes... et qui ont été si efficaces pour tout garder en ordre. Un merci également aux hommes qui ont exécuté divers travaux de plomberie, d'électricité... et à ceux qui ont donné un coup de main pour monter et démonter la crèche, année après année.

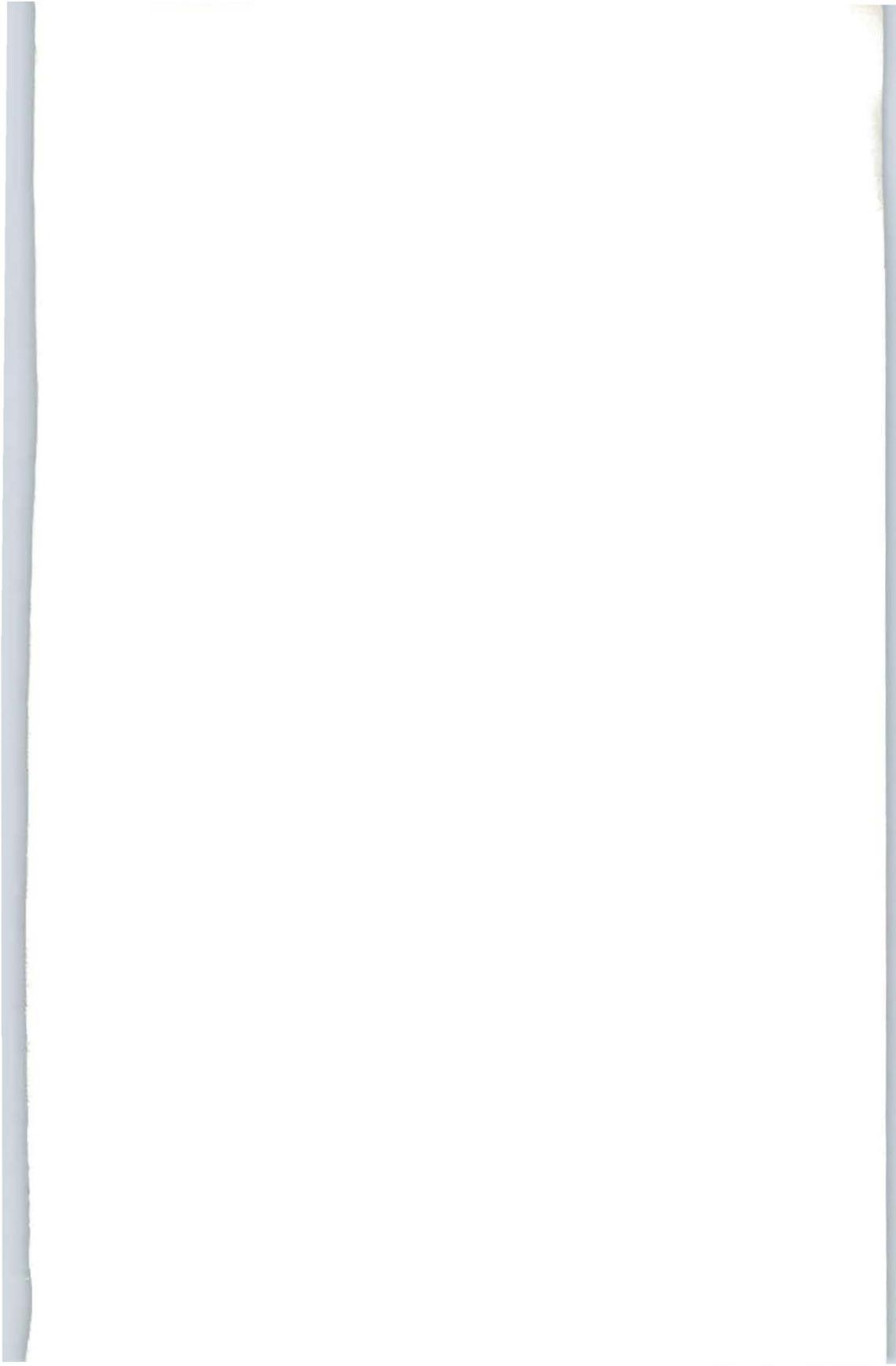
Pour n'oublier personne, je veux dire un merci sincère aux personnes qui, dans l'ombre, n'ont cessé d'appuyer leur curé afin que tout fonctionne le mieux possible.

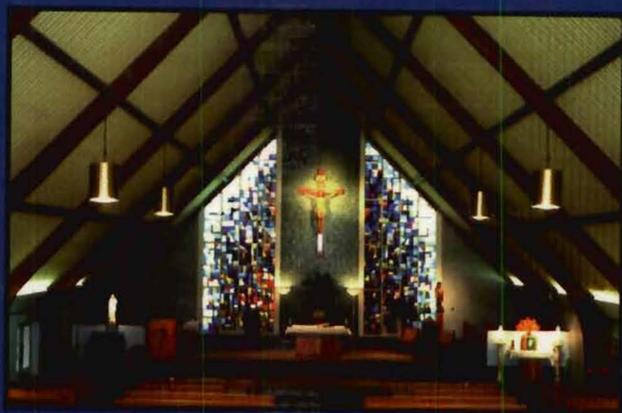
Enfin, j'exprime le souhait que vous soyez toutes et tous aussi gentils et accueillants envers le futur curé que vous recevrez de la part des autorités ecclésiastiques. Aidez-le comme vous l'avez fait pour moi et je suis certain qu'il sera heureux. Ne vous attendez cependant pas qu'il soit comme moi, il n'y a pas deux personnes humaines qui soient exactement pareilles, il ne pourra donc pas faire les choses comme moi, tout comme je ne les ai pas faites comme mon prédécesseur. Chaque personne, je le sais d'expérience, est un trésor à découvrir et à accueillir dans sa différence !

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	5
LE TERRITOIRE D'OVERBROOK.....	9
LES DÉMARCHES RELIGIEUSES.....	14
LE CURÉ DE LA PAROISSE	19
QUI EST L'ABBÉ DUMOULIN ?	23
L'ORGANISATION DE LA PAROISSE	32
ON PRÉPARE UNE LEVÉE DE FONDS.....	35
CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION	38
L'IMAGINATION SE MET DE LA PARTIE	44
VERS LA CONSTRUCTION DE L' ÉGLISE	48
COUP D'ŒIL SUR LA VIE CHRÉTIENNE	52
LA CONSTRUCTION TERMINÉE	61
BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE	68
UNE DETTE À REMBOURSER	71
LA LITURGIE	73
EMBELLISSEMENT DE L'ÉGLISE PAROISSIALE.....	83
ON FÊTE MONSIEUR LE CURÉ.....	89
VERS SES CINQUANTE ANS DE SACERDOCE	93
LE CHOIX D'UN NOUVEAU CURÉ.....	97
PHOTOS-SOUVENIRS	106
DÉPART DU PREMIER CURÉ.....	115
LE NOUVEAU CURÉ	123
LA PAROISSE S'AGRANDIT	131
LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL.....	137
LES CHEVALIERS DE COLOMB	153
LE CLUB ENTRAMI	175
AMÉLIORATIONS ET AMÉNAGEMENTS	184
NOTRE PATRON: SAINT-SÉBASTIEN	196
LES FRANCISCAINES MISSIONNAIRES DE MARIE	201
LES SŒURS ANTONINES	208
LES PÈRES MARISTES	215
POSTFACE	220







Paroisse Saint-Sébastien d'Ottawa
1000, rue Frances
Ottawa, ON
K1K 3L5
(613) 746-8627

